

530 P42C

Bibliothèque de l'Université
de Liège — PÉRIODIQUES

3 MAI 1937

vendredi 30 avril 1937
dix-septième année, n° 6

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

La confession de l'Espagne	S. Em. le cardinal GOMA Y TOMAS
La Belgique en Europe	TESTIS
Qu'est-ce que le fédéralisme?	Comte Gonzague de REYNOLD
En quelques lignes...	* * *
Le Christ glorieux	Léon SUENENS
Lettres d'Amérique	Hilaire BELLOC
Les maladies de la critique française	Henri POULET
Glanes newmaniennes	Dr Denys GORCE
La Belgique et la Chine	J. FROCHISSE, S. J.

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489.16

CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

SIEGES) ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des **RÉGIONS TOURISTIQUES** du plus grand intérêt.

La vallée de la Meuse :

Sea villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte. — Le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance. — Tombeau et chasse de sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux; — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Sea Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Sea anciennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Poilvache;

Sea Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigle, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Sea Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

La vallée de la Sambre :

Sea vieilles villes de THUIN et de LOBBES. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaeus
Confiseur

USINE

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Téi. 12.63.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Téi. 12.63.59

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES



Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce
de Bruxelles : 836

Compte Chèques
Postaux : 118.84

Téléphone 48.07.55

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” Au Baton ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” La Bella ”

3 fils

ET

” Opera ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” Sepco ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

A. LECOCQ & S^r, S. A.

CHOCOLATERIE-CONFISERIE

25, rue Sergent De Bruyne

BRUXELLES (Midi)

Téléphone 21.69.08

CHOCOLATS

(bâtons, bouchées, pralines)

CONFISERIE

(dragées, toffees et caramels, pastilles, articles gommes
et réglisses, etc.)

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{té} A^{me}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX. GOUTTIÈRES. TUYAUX DE DESCENTE.
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canare). Tuyauteries en tôles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.

GALVANISATION RICHE A CHAUD

Pour tout ce qui concerne le Matériel d'Incendie, une seule firme:

"Comptoir des Flandres"

27, rue de Dixmude, GAND - Tél. 133.03

INSTALLATIONS COMPLÈTES à eau ou gaz et neige
carbonique, AUTOMATIQUES et MANUELLES.
Extincteurs Belges « CHAMPION » de tous systèmes.

LOCATION — VENTE — LOCATION-VENTE

Vannes murales, tuyaux, lances, raccords, motopom-
pes, etc., etc.

DEVIS SANS ENGAGEMENT

Société Anonyme Métallurgique

d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harsoamp n° 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique
Eldoz-Liège.

Registre du commerce
Liège n° 12

Codes usés: A.B.C. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

Fours à coke - Hauts fourneaux
Fonderies - Aciéries et Laminoirs

Les Glaces de Sécurité spéciales

POUR

Pensionnats, Asiles, etc.

excessivement résistantes aux chocs
de la marque SECURIT



Vous éviteront énormément de casses, de remplacements
et même de blessures.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à l'

UNION COMMERCIALE DES GLACERIES BELGES
chaussée de Charleroi, 81, à Bruxelles

Agence générale de vente de la

S. A. GLACERIES RÉUNIES, à Jemeppe-sur-Sambre

Constituée par :

S. A. Glaceries de la Sambre, à Auvélais;

S. A. Glaver, à Bruxelles;

Compagnie de Saint-Gobain, usine de Franière;

S. A. Glaceries de Saint-Roch, à Auvélais;

S. A. des Glaces d'Auvélais, à Auvélais;

S. A. des Glaces de Moustier, à Moustier-sur-Sambre;

S. A. des Glaces de Charleroi, à Roux;

Nouvelle Société Néerlandaise pour la Fabrication des Glaces,
à Sas-de-Gand;

S. A. des Glaces de Courcelles, à Courcelles.

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brulage
Protège les murs contre les intempéries. — Réserve à l'air
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDELE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MARCINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
et Unicolores en tous genres

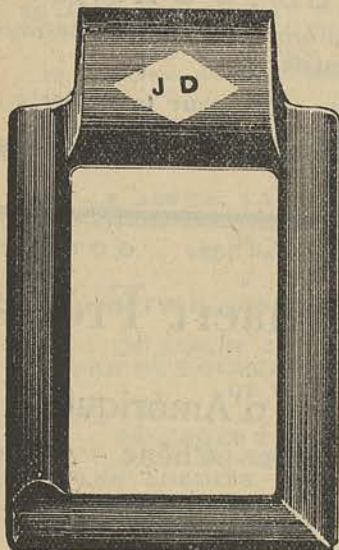
Rue de Reckem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal



Division Chaînes :

Toutes chaînes genre
EWART, GRAY, LEY,
éprouvées à 3 fois,
effort normal avant expédi-
tion

ACCESSOIRES

ROUES, GODETS, etc.
GRAND STOCK

Division Fonderie :

Toutes pièces en
fonte malléable
suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

Rue de la Motte, 47, HUY

Téléphone : 636 Huy. Compte chèques : Louis Antoine 97.956

POÉLERIE — PETITE MÉCANIQUE — FONTE DOUOE
FONTES SPÉCIALES — PIÈCES DÉTACHÉES POUR
POÊLES BRUTES ET NICKELÉES — TOUTES PIÈCES
SUIVANT MODÈLES DU OLIENT

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ

LES FONDEURS HUTOIS

Société Anonyme
HUY-Nord

Pièces mécaniques en fonte ordinaire et spé-
ciale - Fonte perlitique - Fonte au nickel-
chrome - Fonte au molybdène-chrome -
Fonte résistante aux acides - Fonte trempée
Fonte résistante aux températures élevées
Analyses et structures garanties

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Anonyme firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée
Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.
Fers marchands et feuillards galvanisés,
Réservoirs galvanisés.

Renseignements
&
Références

67, Boulevard
E. de Laveleye
Liège



SOLUTIONNE tous problèmes d'ÉTANCHEITÉ

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc
— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN

(Province de Namur, Belgique);

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone: Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRE, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OOUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique

BÉTON ARMÉ

Constructions Industrielles, Centrales,
Ouvrages d'Art, Fondations, Pieux,
Poteaux, etc.

BUREAU D'ÉTUDES

FER. REGNIER - Ingénieur A. I. G.

Bureau :
BRUXELLES
31, avenue du Boulevard

Adresse privée :
GAND
5, plaine St-Pierre

MACHINES A COUDRE

ANKER

Prix avantageux Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 38, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 **GAND**

Les Isolants électriques

H. Janssen-Foulon

41-43, rue Rubens, **BRUXELLES 3**
Registre du Commerce : N° 4536
Téléph. 15.32.16 Télégr. ISOLA-BRUXELLES
Codes A. B. C. 5th Ed. - LIEBER

TOUS LES ISOLANTS

Pour l'Electricité... l'Automobile... la Radio...
l'Industrie...

MICA Spécialité de mica pour la Poèlerie...

Ernest LENDERS

2, Place Constantin Meunier — **UCOLE I - BRUXELLES**
Téléphone : 44.95.38

L'ACOUSTIQUE

SON ! CHALEUR !

dans le bâtiment

Téléphone 92108 Maison fondée en 1894 C. C. P. 47127

R. & A. Meirschaeft Frères

Sapin du Nord et d'Amérique
Triplex - Orégon - Sapin - Chêne - Aulne
Scierie & Raboterie mécaniques

306-310, chaussée de Bruxelles, **MELLE (lez Gand)**

Livraison franco wagon
franco camion à domicile

BOIS DE TOUTES ESSENCES

Établissements «**Louis BODSON**»

138, rue de Visé, **JUPILLE-LIEGE**
TÉLÉPHONES : 705.12 - 705.31


Toujours en stock bois pour menuiserie et ébénisterie

DEMY

MEUBLE et DÉCORE

EN

ANCIEN et MODERNE



SALLES D'EXPOSITION ATELIERS-BUREAUX
Rue Méan, 23, Liège Val-St-Lambert
Tél. 274.97 Tél. 302.98

Collabore à la restauration du
Palais des Princes-Évêques de Liège

MEUBLES ET ÉBÉNISTERIE D'ÉGLISES, COUVENTS,
ÉCOLES, INSTALLATION ET TRANSFORMATION DE
BUREAUX, MAGASINS, HOTELS, SALLES DE RÉUNIONS
ET DE SPECTACLES, ETC.

BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE

MOULURES CHÊNES

MAISON

DAPSENS-SOYER

Société Anonyme

9, AVENUE DE MAIRE
TOURNAI
Téléphone : 109.57 Reg. du Commerce Tournai 408

N. Y. K. LINE

(Ligne postale japonaise).
sous le haut patronage du Gouvernement belge.

SERVICES BI-MENSUELS A PASSAGERS
de
LONDRES, GIBRALTAR, MARSEILLE ET NAPLES
Vers
L'ÉGYPTE, CEYLAN, STRAITS, LA CHINE ET LE JAPON
PAR PAQUEBOTS DE LUXE DE 10.000 A 12.000 TONNES
Prix de passage réduit, aller/retour
en 1^{re} classe de **MARSEILLE** au **JAPON** — £ 125.—

de
LOS ANGELES ET SAN FRANCISCO
VIA HONOLULU
vers
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 16.500 TONNES

de
SEATTLE, VANCOUVER ET VICTORIA B. O.
vers
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 11.500 TONNES

PASSAGES COMBINÉS DE L'EUROPE
EN CORRESPONDANCE
AVEC LES SUSDITS SERVICES TRANSPACIFIQUES

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents généraux :

PHS. VAN OMMEREN,
COMPTOIR MARITIME ANVERSOIS, S. A.
A ANVERS Plaine Falcon, 18 **A GAND** 40, rue Flévé.
ou à la **NIPPON YUSEN KAISHA**
88, LEADENHALL STREET, LONDON, E. O. S.

Visitez l'Italie

Pour les lettres de crédit et pour
les chèques touristiques.

Pour les bons d'hôtel à prix fixe.

Pour les billets de chemin de fer
avec réduction.

Pour tout voyage individuel et col-
lectif.

Pour tout renseignement sur l'Italie.

Adressez-vous
à la

C. I. T.

Agence officielle des Chemins de fer italiens de l'État

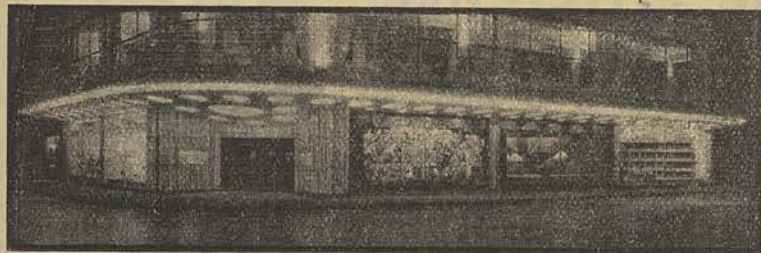
BRUXELLES

42, boul. Adolphe Max

Téi. 17.99.10

Karel Maes 21, chaussée de Mons Bruxelles

Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins
Décoration. — Travaux d'après dessins.



INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

DKW

Ateliers Raymond STRICKAERT

1-3, rue de l'Acétylène, BRUXELLES

Téléphone 21.04.48

Chèques postaux 1274.27

Société Anonyme

USINES FRIGORIFIQUES DE BECK

Bureaux : 43, qual de Marlemont, à BRUXELLES

Téléphones : 21.48.27 — 21.37.31

ENTREPOSAGES FRIGORIFIQUES

24.000 m³ réfrigération, température de 0 à +2°
20.000 m³ congélation, température de 0 à -10°

GLACE ARTIFICIELLE

Production journalière : 100 tonnes.

Établissements "GELDERBETON"

Société en nom collectif

B. BUEI FNS & VANDENNIEUWENHUYSEN

Bureaux et Chantiers :

Avenue de Schaerberck, 189, VILVORDE (Bruxelles)
Tél. Vilvorde 51.00.98 C. C. P. 1192.06 Reg. Com. Bruxelles 72.100

Fabrication de **TUYAUX EN BETON armé** et comprimé
admis par toutes les Administrations Communales

Grandes séries, toutes dimensions **Citernes et Réservoirs**
en béton armé

CLOTURES en béton armé en tout genres

Toutes les Applications du Béton. — Piquets pour prairie

S. A. MARBRES BELGES

à **BASÈCLES** (Hainaut)

Tous marbres belges et étrangers

Fabrication de cheminées, capucines,
lambris, carreaux de pavement, etc., etc.

Maison spécialisée dans les
grands travaux d'art religieux.

Références : Eglise St-Martin à Ypres, N.-D. du Sacré-Cœur à Anvers, Nouvelle église de Moll, Chapelles des Frères maristes à Bonsecours, des Sœurs de la Verte-Feuille à Tournai, Couvent des R. P. Jésuites à Enghien, etc., etc.

CARRIÈRES de MARBRE & FOURS à CHAUX

"MARCHAUX" Société anonyme
à **PÉRUWELZ**
(Hainaut)

Téléphone : Péruwelz 101 Registre du Comm. Tournai 7172

GRANDES SCIERIES, POLISSOIRS ET ATELIERS MÉCANIQUES

Nos Spécialités : Dessus de Meubles, Lavabos et Tables de nuit. —
Cheminées de Style et ordinaires. — Travaux
d'Art et de grande Décoration. — Sculpture
Antique et Religieuse.

Vente de Blocs et de Tranches brutes et polies

Nos Clients sont invités à visiter notre Salle d'Exposition où ils
trouveront nos modèles de Cheminées de style.

Nombreuses références parmi le clergé et les congrégations religieuses.

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à **MAFFLES** lez-ATH

**PIERRES BLEUES · PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS**

**TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDÉS
POUR MARBRERIE**

**PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE**

**Pour vos travaux
voici la firme efficiente**

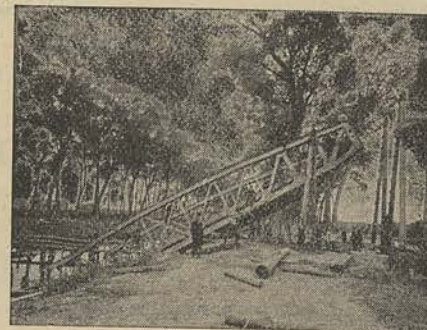
A. & J. Hillaert Frères

111, boulevard d'Akkerghem, GAND

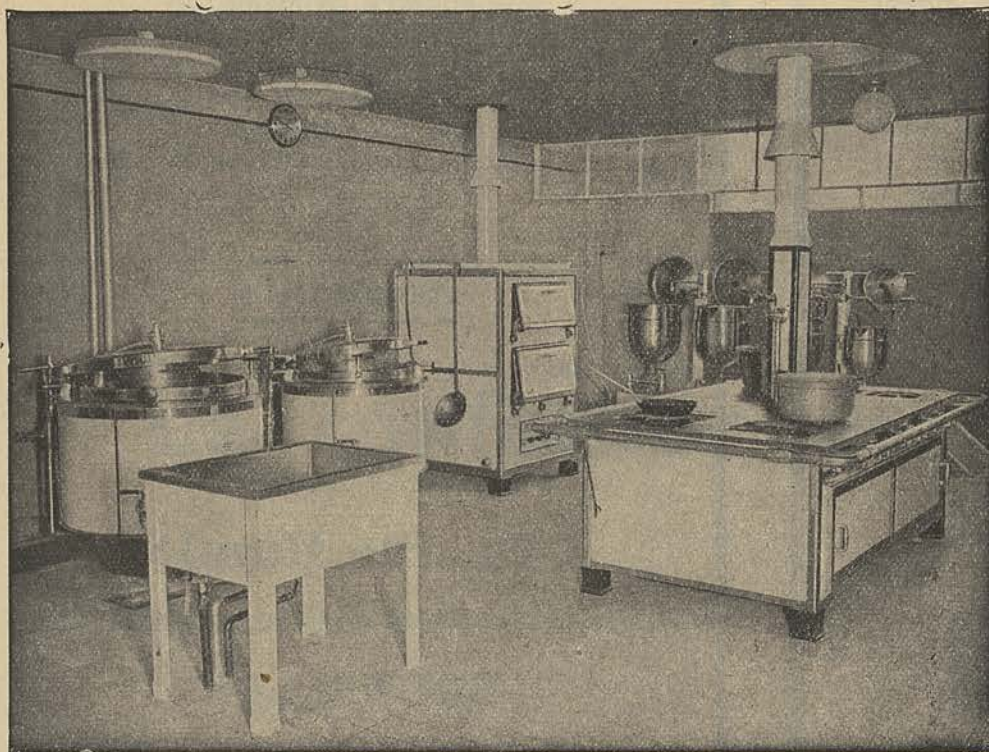
Téléphones : Bureaux 140,63
Privés 142,68 et 326,36

SPÉCIALITÉS

Béton armé - Pilotage - Terrassements
Conduites d'eau - Égouts - Routes
pavées, bétonnées ou asphaltées



Cuisine de la Centrale Jociste à Bruxelles, installée par la **S. A. LE CHAUFFAGE**



Siège social :

55, Cantersteen, Bruxelles

Tél. 12.76.33 C. C. P. 3050,20 R. C. 479.75

Succursale :

93, r. de la Cathédrale, Liège

Tél. 297.50 C. C. P. 2081.17

SPÉCIALITÉS :

Toutes les installations de grandes cuisines pour hôpitaux, restaurants, pensionnats, etc.

Fours et appareils pour pâtisseries et charcutiers

Appareils de ménage.

Gaz - Vapeur - Electricité

RÉFÉRENCES :

Hôpital Saint-Jean, à BRUGES.

Hôpital Civil d'Anderlecht.

Hôpital Civil de Charleroi.

Hôpital de Genck — Nouvelle Centrale

Jociste. Etc., etc.

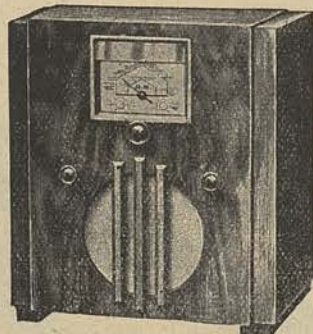
Principaux restaurants à l'Exposition

**ÉTUDE, DEVIS & PROJETS
SANS ENGAGEMENTS**



LA PREMIÈRE

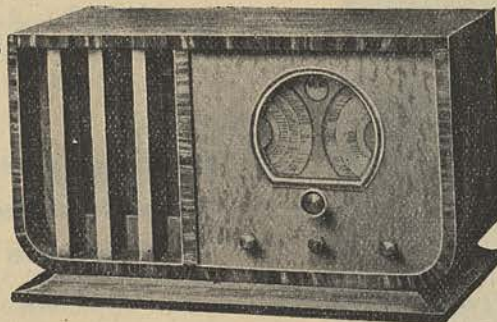
DES MARQUES BELGES



A PRIX ÉGAL
LA MEILLEURE QUALITÉ
A QUALITÉ ÉGALE
LE MEILLEUR PRIX

Toute une gamme
d'appareils depuis **750 fr.**

Le crédit le plus avantageux
depuis 1 fr. par jour



*Demandez tous
renseignements*

R. R. RADIO

44-46, rue des Goujons
Anderlecht-Bruxelles

Tél. 4 lignes : 21.66.98 ou 99 — 21.25.46 ou 47

Un papier peint frais c'est
de la joie dans la maison!

LES COLLECTIONS

U. P. L.

vous offrent des Papiers
Peints toujours nouveaux,
d'une fraîcheur durable et
du meilleur goût. — — —

Ainsi que des Papiers
" SANOLIN " lavables

Demandez à votre Tapisser

LES COLLECTIONS

U. P. L.

FABRICATION BELGE

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents

— Fondée en 1888 —

Fonds de garantie : plus de 600.000.000 de francs

Vie

Accidents

Vol

Adresse télégraphique
Royabelass

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

SIÈGE SOCIAL :

74, rue Royale
et 68, rue des Colonies
BRUXELLES



LE " MOSAN "

POÈLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le " Mosan "

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans danger

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE

à HUY (Belgique)

'SWAN'

DONNE TOUJOURS
SATISFACTION

Le "VISOFIL"
en un clin
d'œil vous
voyez où en
est l'encre.

Les porte-plume
"SWAN" durent toute la
vie. Ils n'ont pas d'égal pour
écrire avec aisance, avec
souplesse. Leurs services sont
invariables. Ils existent en
toutes dimensions et couleurs
pour satisfaire tous les
goûts, tous les besoins.

Le
"LEVERLESS"
Pour le rem-
plir rien que
deux demi-
tours en haut

EN VENTE PARTOUT

La revue catholique des idées et des faits

La confession de l'Espagne
 La Belgique en Europe
 Qu'est-ce que le fédéralisme?
 En quelques lignes...
 Le Christ glorieux
 Lettres d'Amérique
 Les maladies de la critique française
 Glanes newmaniennes
 La Belgique et la Chine

S. Em. le cardinal GOMA Y TOMAS
 TESTIS
 Comte Gonzague de REYNOLD
 * * *
 Léon SUENENS
 Hilaire BELLOC
 Henri POULET
 D^r Denys GORCE
 J. FROCHISSE, S. J.

La confession de l'Espagne

De l'admirable lettre pastorale de carême du cardinal-archevêque de Tolède sur « Le sentiment christiano-espagnol de la guerre », nos lecteurs ne liront pas sans une profonde émotion le chapitre pathétique consacré à « la confession de l'Espagne » qu'un ami a bien voulu traduire à leur intention.

Si la guerre peut être le châtement des péchés d'un peuple, jetons un regard sur notre peuple à nous, sur son histoire au cours de ces dernières années, et si nous trouvons dans la conscience nationale matière à nous accuser, reconnaissons que Dieu pourrait bien nous avoir envoyé ou avoir permis cette guerre terrible pour notre amendement. Nous ne nous arrêterons pas tant sur les péchés d'ordre moral, mais plutôt sur ceux d'ordre politique, qui ne laissent pas d'être intimement liés à la morale, qui sont comme la manifestation de la corruption sociale et qui provoquent pour les peuples les grandes catastrophes.

Faisons tout d'abord une constatation qui nous permettra d'indiquer les causes immédiates d'ordre politique qui nous ont valu la guerre.

Peut-être n'y a-t-il pas de peuple dans l'histoire moderne où le sens moral a subi une chute aussi brusque — aussi verticale, comme on dit aujourd'hui — au cours des dernières années. A cela ont contribué deux facteurs, dont l'un est une théorie et l'autre un fait : la théorie du laïcisme et le scandale venu d'en haut.

Le peuple espagnol est profondément religieux, mais plus par sentiment atavique que par la conviction que donne une foi vive et éclairée. La déclaration officielle de laïcisme, l'élimination de Dieu de la vie publique sous tous ses aspects, a été pour beaucoup, ignorants ou tièdes, comme la libération d'un joug séculaire qui les opprimait. Par elle-même la loi est de nature à en imposer, même lorsqu'elle est l'œuvre du caprice du législateur, et, grâce au prestige de l'autorité et à sa force coercitive, elle possède une influence impossible à nier sur la formation et la direction des esprits. Les forts, les gens conscients, les courageux résistent; les hésitants et les opportunistes biaisent; les faibles et les timides succombent.

Une fois brisé le moule qui, ne fût-ce que par crainte et inertie,

contenait la vie sociale et la canalisait dans la voie du bien, aussitôt les écluses du mal s'ouvrirent. « Maintenant il n'y a plus de Dieu! », phrase que nous entendîmes de la bouche d'une pauvre paysanne; « L'Espagne a cessé d'être catholique! », autre phrase que prononçait solennellement un des chefs de la Nation, donnent la mesure du détachement des esprits de ce « clou de Dieu », comme l'appelle le Prophète, qui fixe et cloue la vie au devoir : *Confige timore tuo carnes meas ..* (Ps. CXVIII, 120).

Cela, qui plus qu'un péché politique des derniers temps est comme le signe de la chute du sens religieux en une série de lustres, nous donne l'explication de l'effritement des forces sociales, lesquelles ne trouveront plus à s'appuyer sur le fond inamovible d'une conscience populaire bien formée selon Dieu, et agiront au hasard de l'égoïsme personnel ou du caprice des masses, mal guidées par leurs agitateurs.

Ayant ainsi indiqué la théorie, précisons les faits qui ont rendu possible la révolution qui nous a menés à la catastrophe.

Dans notre langage vulgaire, c'est devenu un lieu commun d'attribuer tous les maux à la politique. De fait, dans la vie sociale moderne, surtout dans nos démocraties, où se sont terriblement multipliés ceux qu'on nomme les « politiciens », ceux-ci ont une grande influence sur le niveau des peuples. Sans des hommes politiques de chair et d'os qui incarnent les principes de la science et de l'art du gouvernement, — ce qui est la vraie politique, — il n'est pas possible pour un peuple de marcher dans la voie de la paix et du progrès. Nous avons eu en Espagne des hommes politiques de grande valeur au cours des derniers lustres, avec un idéal de vraie politique chrétienne; mais leur travail a été neutralisé par l'effort de leurs adversaires. Chaque homme politique a fait « sa politique », et non pas la politique sage, tenace, éclairée par les principes chrétiens qui eussent trouvé un écho au fond de l'âme populaire.

En ces dernières années l'on a fait une politique franchement mauvaise, détestable, totalement étrangère à notre tradition et à notre histoire, allant même jusqu'à entrer en lutte avec la conscience nationale, qui n'avait besoin que de direction et de stimulant pour le sens chrétien qui prédomine dans le pays. On préféra essayer stupidement de détruire ce sens, par suite de

préjugés personnels, de convenances de parti, d'obéissance à des suggestions étrangères de caractère international.

D'autres s'engagèrent dans des formules de transaction avec l'esprit révolutionnaire, qui n'a cessé un seul jour de progresser; dans des escarmouches qui ont affaibli la force de résistance; dans des pactes de mutuelle perméabilité, — à ne pas confondre avec la prudente stratégie de celui qui envahit le camp ennemi, — qui ont effacé les contours d'une politique chrétienne de vérité et qui, dans le domaine du gouvernement du pays, ont permis à l'adversaire la conquête des bastions les plus solides de l'idéologie et de la vie chrétienne du pays.

Le riche s'est fait un devoir de s'enrichir avec avidité, sans savoir être, souvent, le chrétien riche modelé sur l'Évangile. Jamais nous ne nous sommes mêlé au chœur des détracteurs systématiques des riches de ce monde. Cela a été un des vices de ces derniers temps, qui a peut-être contribué à la ruine de la paix dans le domaine économique. Il y a eu en notre pays, plus qu'en aucun autre, abondance de lois pour les usufruitiers de la richesse. La noble générosité de l'Espagnol, imprégnée de sentiment chrétien et souvent d'une profonde piété chrétienne, a ouvert le sein de la richesse et l'a amené à se déverser dans celui du nécessiteux, en créant des œuvres économiques de caractère social, en favorisant la science et les arts, en finançant de grandes entreprises qui ont multiplié la richesse du pays.

Mais il est incontestable qu'il y eut d'énormes abus, qui pouvaient se justifier par de vieilles coutumes et par le sens de l'autorité et de la sobriété de nos masses ouvrières, mais qui auraient dû cesser quand les courants modernes de bien-être pénétrèrent dans tous les milieux sociaux, et surtout quand l'ennemi, tout en se prévalant puissamment du manque de justice et d'équité sociales, offrait aux masses le paradis de la jouissance égale pour tous des biens de la terre et forgeait la religion nouvelle du socialisme et du communisme pour aller à leur conquête.

Quant au peuple, voici quel a été son grand péché dans l'œuvre de la révolution. Il s'est laissé conquérir par les prédicateurs du mensonge égalitaire, abandonnant la croyance en Dieu, déjà fort affaibli par des causes diverses; il laissa s'enraciner dans son âme une haine injuste contre les privilégiés de la fortune, qui le conduisit à une série de revendications qui outrepassèrent cent fois les bornes de la justice et mettaient en péril la machine économique même qui donnait du pain à tous; et il apprit le chemin facile des jouissances que lui offrait une civilisation raffinée et qui, en absorbant le fruit de son travail, lui laissaient une soif plus grande de les obtenir et plus de rancœur contre la classe aisée.

Toute la législation sociale et toutes les institutions de bienfaisance n'ont pu créer une zone d'entente entre les deux partis rivaux. L'aide officielle apportée à l'un des deux ne réussit qu'à fomentier de folles ambitions chez les uns et à obliger les autres à se préparer à une défense désespérée de leurs intérêts. Et, dans ces alternatives de la vie économique des peuples, les puissants se lancent contre les faibles et vice versa, sans s'en tenir, ni les uns ni les autres, en cet état de fièvre collective, aux exigences de la justice et de la charité chrétienne — qui obligent les deux partis — mais se laissant entraîner par la furie de la passion sociale, qui n'est autre chose que le produit des passions personnelles multipliées par elles-mêmes.

Mentionnons aussi, parmi les grands péchés qui ont provoqué la guerre, la mauvaise presse et les mœurs corrompues. La presse est une grande puissance, et quand elle se met au service de l'erreur et du mensonge, comme l'a fait une grande partie de la presse espagnole en ces dernières années, elle peut devenir le cancer de la moelle d'un peuple. Nous faisons allusion surtout au journal, qui apporte chaque jour, et sous la forme la plus

appétissante et la plus assimilable, le poison à l'âme des multitudes. Celles-ci sont ignorantes : elles le seront toujours par rapport aux problèmes fondamentaux de la vie sociale, qui tous se rattachent aux principes de la philosophie, du droit, de la politique, de la religion et de la morale, et se trouvent conditionnés, en un pays déterminé et à un moment donné, par des facteurs d'histoire, de technique, d'économie sociale. Que fera le pauvre peuple, pour qui la feuille imprimée de son journal est une chaire de vérité, sinon se laisser séduire petit à petit par des doctrines conformes à ses instincts? Sans le contrôle de la doctrine chrétienne, qu'il n'a jamais apprise ni oubliée complètement, sous la prédominance totale du critère matérialiste qui informe la pensée et la vie moderne, le peuple est inévitablement la proie de toutes les aberrations collectives, au point de devenir capable de tous les crimes. Et ce n'est pas notre histoire nationale de ces derniers cinq ans qui nous démentira.

* * *

Disons un mot de la faillite de l'autorité sociale en ces dernières années. Personne n'est plus respectueux de l'autorité que l'Église : pour elle c'est quelque chose de divin et d'intangible; c'est la forme même de la société, et les êtres sont ordonnés à cette forme. Le Psalmiste, pour la stabilité du peuple de Dieu, ne demandait rien de plus pour le roi que la vertu de jugement, c'est-à-dire le juste critère du droit : *Deus, judicium tuum regi da;* et la rectitude de son application au fait de la vie sociale : *Et justitiam tuam Filio regis* (Ps. LXXI, 1). Notez la force du mot : « Ton jugement », « ta justice »; non pas le jugement et la justice de l'homme, mais de Dieu, auteur de toute justice, dont l'homme n'est que l'interprète.

C'est à l'histoire qu'il appartient de juger du « jugement » et de la « justice » de ceux qui durent être ses hérauts en ces derniers temps. Mais la plaie est encore trop sensible, et il ne serait pas charitable d'y toucher. Il nous faut cependant noter un fait, qui doit être une leçon pour les dirigeants. L'histoire n'a connu aucun puissant qui ait triomphé de Dieu; personne ne se moque impunément de Lui. Au traité *De mortibus persecutorum*, de Tatien, il faudrait ajouter bien des chapitres, illustrant chez l'autorité cette manie de persécuter Dieu. Le Prophète nous représente, en un fort bel anthropomorphisme, le Souverain Maître contemplant avec indifférence, les bras croisés, les machinations de ses ennemis : « Lève-toi, Seigneur, lui dit-il, pourquoi dors-tu? » (Ps. XLIII, 23). Et Dieu se leva et parla si clairement qu'à sa voix se brisa toute la puissance de ses adversaires. Mais les ravages causés dans le peuple par les lois qu'ils ont édictées contre Dieu les a conduits, eux-mêmes et le peuple, à la ruine.

Notons un autre fait encore par rapport à l'autorité. Les puissances, filles de la révolution athée, sont ordinairement cruelles et faibles : cruelles — jusqu'à l'extermination de l'idéologie de l'adversaire et de tout ce qui le représente —, elles abusent de la force, au mépris du droit, qui est le lien de la vie sociale; faibles, parce que l'usure rapide des gouvernements successifs les énerve et qu'ils sont supplantés par des personnages nouveaux au cours d'une même révolution. C'est pourquoi l'on dit que les révolutions sont comme Saturne, qu'elles dévorent leurs enfants. Mais en ces dures luttes de l'autorité autocratique contre les forces populaires brimées ou opprimées; dans cette succession caléidoscopique de pouvoirs chaque fois plus affaiblis et plus impuissants, la société se décompose et s'en va à la dérive, comme un navire où en haut le gouvernail fait défaut et où en bas se déchaînent les passions populaires, et qui n'attend que le choc d'une mine pour sauter. Que de noms et de faits nous pourrions mentionner ici dans l'histoire de ces cinq dernières années!

Le plus grave de nos péchés publics manquerait à notre confession, si nous passions sous silence celui de l'apostasie officielle de l'autorité publique et celui de cette autre apostasie des masses, qui put se prévaloir de celle de l'autorité et trouva dans ses décrets une expansion et une force nouvelles.

Ah! si les mânes de nos ancêtres avaient vu Dieu chassé d'Espagne! Le Dieu de nos savants et de nos guerriers, de nos saints et de nos artistes, celui de nos lois et de nos institutions incomparables, de nos cathédrales et bibliothèques; de ce peuple théologien qui assistait avidement à la représentation des *Autos* de Calderon; celui de nos grands historiens et poètes; au saint nom de qui furent chassés de notre sol les fils de Mahomet, et s'inaugurait et s'achevait la conquête d'un Nouveau Monde; le Dieu dont la doctrine douce et lucide fut le guide de notre histoire, et dont les saintes influences embaumèrent la famille, l'école, la vie sociale; par le nom de qui l'on jura toujours sur notre sol et dont la Croix fut baisée par tout Espagnol à l'heure de la mort et marqua, sur le pavement de nos églises, au carrefour de nos sentiers, sur les champs de bataille et dans les cimetières, l'endroit où gisait inanimé le corps d'un Espagnol!

Ce n'est pas là de la littérature, bien chers diocésains, et si ce l'était, c'est celle qui jaillit de la vision admirable du panorama de notre histoire! L'État sans Dieu, l'école laïque, le mariage civil, le cimetière civil; Dieu chassé de nos tribunaux et de nos places publiques; ses ministres sans pain, les trésors de ses temples pillés légalement; Lui-même poursuivi jusque dans l'intime des consciences dans la personne de son Vicaire; et ceux qui mettaient en pratique les conseils de son Évangile se voyaient condamnés à l'ostracisme ou persécutés par des lois injustes.

Dieu est jaloux de sa gloire, bien chers diocésains; de sa gloire et de son pouvoir « qu'Il n'entend jamais céder à d'autres » (Is., XLII, 8). C'est pourquoi Il devait préparer la chute foudroyante de ceux qui foulèrent aux pieds son nom et ses droits en Espagne.

Et Il devait permettre cette commotion profonde, ce bouleversement des entrailles mêmes de notre vie nationale, dont nous souffrons aujourd'hui. Car le peuple espagnol lui aussi a prévariqué et s'est en partie dressé contre Dieu et en partie a nié Dieu, par convenance ou par lâcheté.

Dieu n'était plus le Père et le Seigneur de notre peuple. Il n'était plus le Père, car parmi nous ne s'épanouissait plus comme jadis cette fleur de piété filiale à l'égard de Dieu que nous appelons religion, amoindrie, devenue routinière et sans grande influence sur notre vie. Il n'était plus le Seigneur, car on l'abandonnait pour n'importe quel autre maître, par convenance, par politique, pour une ambition mesquine, pour un intérêt misérable.

Ceux qui auraient dû être les hérauts de Dieu et placer son nom, sa doctrine et sa loi au faite même de la société, ont négligé honteusement ce devoir primordial d'ordre spirituel. Parents qui ne savaient ni ne voulaient mettre le nom de Dieu sur les lèvres de leurs enfants. Maîtres qui outrepassaient les exigences de la loi, en enseignant contre Dieu. Politiciens qui oublièrent les droits de Dieu dans leur mission sacrée de gouverner le peuple; qui convertirent la politique en un art de se procurer des places et de manier des troupes armées; sans songer que la première place revient à Dieu, dont les droits doivent être respectés par toute la hiérarchie, et que les peuples ne parviennent pas à s'élever plus haut que la surface de la terre, quelque brillants qu'ils soient, s'ils n'aspirent pas aux cimes divines. Électeurs chrétiens qui ont voté contre Dieu, en votant pour ses ennemis. Multitudes énormes, enfin, qui ont vécu sans Dieu, qui ont oublié sa loi, qui n'ont pas sanctifié ses fêtes, qui l'ont blasphémé, et qui volontairement ont fermé les yeux pour ne pas voir que la pierre angulaire de toute société c'est Dieu, lequel ne consen-

tira jamais, sinon au prix de la ruine des peuples, que ceux-ci se soustrayent à l'influence de sa pensée et de sa volonté.

Et comme, quand Dieu est absent de l'âme pécheresse de l'homme, celui-ci se trouve livré à ses propres abominations, suivant la parole terrible du Prophète, cette apostasie d'en haut et d'en bas a abouti à la ruine de notre vie et nos coutumes sociales.

La concupiscence de la chair, la soif de jouissance, qui a compénétré la pensée, le cœur et les mœurs; qui a corrompu la source sacrée de la famille; qui a désuni les foyers; qui s'est étalée tout à la fois et alimentée dans des spectacles d'immoralité publique, théâtres, cinémas, plages; qui s'est jetée sur le roman obscène et la feuille indécente et a souillé la pureté des âmes innocentes.

La concupiscence des yeux, l'ambition de posséder, qui a produit le désarroi dans la vie et a sacrifié le bien-être des pauvres, et a matérialisé la vie et a durci les entrailles; qui a engendré les injustices et a déséquilibré la vie économique du peuple, et a lancé les classes l'une contre l'autre en une lutte fratricide.

L'orgueil de la vie, la soif d'être quelque chose, qui a dépeuplé nos champs et nos campagnes, et a désaxé des milliers de vies, et a sacrifié le frère pour se hausser sur sa ruine; qui a conduit à de hautes situations les inaptés, les remuants, parfois les iniques.

A ces facteurs d'ordre socio-moral, ajoutons-en d'autres d'un caractère proprement politique, auxquels il nous serait difficile de ne pas reconnaître une responsabilité morale.

Un d'entre eux est l'extranéité de notre politique, avec une orientation doctrinale diamétralement opposée à notre esprit national. Il y a au fond de la vie espagnole des réserves qui ne trouveront à s'employer que dans le sens de notre histoire. Importer chez nous l'esprit étranger, c'est s'ingénier à insérer sur l'arbre de la patrie des greffes d'un autre climat spirituel, qui ne peuvent produire que des fruits nocifs, tout en injectant dans les entrailles nationales le trouble de leurs essences, comme un toxique qu'on a avalé contraire à la constitution et aux lois de l'organisme. Comment dégager la responsabilité de ceux qui amenèrent ici le communisme, système antihumain plus encore qu'antiespagnol? Quel dommage n'ont pas causé à l'Espagne ceux qui officiellement ont fait cause commune avec les Juifs et les Francs-maçons, vrais représentants de l'anti-Espagne qui nous ont conduits à ces heures si graves?

Nous ne pouvons non plus méconnaître la responsabilité morale de certains régionalismes et nationalismes. C'est là un point important de la morale chrétienne. Affaiblir systématiquement les liens légitimes de la patrie, à laquelle, selon la vraie doctrine chrétienne, nous lient des motifs de charité, cela se fait toujours au détriment et de la région et de la nation. Et lorsqu'on recherche des alliances avec ceux qui sont incapables de respecter l'essence spirituelle de l'une et de l'autre, l'on outrepassé les bornes de l'imprudence pour entrer dans le domaine de l'injustice historique et sociale. Mais laissons là, en faisant simplement appel aux faits, un point de droit politique et de morale qui ne peut être traité ici.

Ces considérations pourraient vous paraître déplacées dans une lettre pastorale. Elles ne le sont pas : d'abord parce qu'un Évêque, comme l'Apôtre, peut dire : « Je suis citoyen espagnol » (Act. XXII, 26), avec des obligations bien plus graves que d'autres; et ensuite parce que dans une société chrétienne l'Évêque est maître de doctrine, et a le droit et le devoir de signaler aux peuples, pour leur amendement, les ruines accumulées par l'ineptie et la malice de leurs dirigeants et par l'aveuglement du peuple qui n'a pas pu voir à temps l'abîme où devaient le mener ses pas.

Telle est la confession de l'Espagne en ce Carême, qui doit être pour elle un Carême de grande pénitence. Du fond de l'âme de tous les Espagnols qui croient en Dieu, et en sa très juste Providence, doivent monter les paroles du Prophète : « Nous avons péché, Seigneur; nous avons outragé ta justice; nous avons commis l'iniquité... » *Peccavimus, injuste egimus, iniquitatem fecimus...* Ou celles de Tobie, pleurant le malheur de son peuple, exilé en masse : « Seigneur, tes châtiments sont grands, parce que nous n'avons pas agi selon tes préceptes et que nous n'avons pas marché sincèrement devant Toi » (LII, 5).

(Traduit de l'espagnol par E. L.)

† J. Cardinal GOMA Y TOMAS,
Archevêque de Tolède
Primat d'Espagne.

Libres propos...

La Belgique en Europe

La situation internationale de la Belgique fut à l'avant-plan de l'actualité cette semaine. Laissons là les formules et les textes. Les considérations juridiques ont évidemment leur importance, mais, en l'occurrence, elle est secondaire. Accessoire même, n'en déplaise à messieurs les juristes.

Où en sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Nous venons, nous revenons plutôt du Royaume de l'Illusion. Après la guerre pour la Démocratie et pour le Droit — la dernière des dernières... — un monde nouveau allait naître. Un monde où régneraient la sécurité et la paix. Désormais une solidarité, inconnue auparavant, grouperait toutes les nations civilisées dans une seule famille : la Société des Nations. Fini l'égoïste « chacun pour soi ». Non, à l'avenir, « chacun pour tous » et « tous pour chacun ». Le beau rêve, la douce chimère conduisirent au Pacte, à ce Pacte organisant la sécurité collective et qui eût dû, logiquement, provoquer un désarmement relatif et croissant, basé sur une entente et une fraternisation non moins croissantes...

Et le temps passa. La vie continuait et elle se chargea rapidement de dissiper les nuées. A l'expérience, il fallut bien, malgré qu'on en eût, se rendre compte des rudes et douloureux démentis que la réalité infligeait à l'utopie. L'homme restait ce que l'histoire le montre. L'humanité nouvelle que l'on attendait se manifestait d'autant moins qu'était davantage méconnu le seul facteur qui s'était révélé capable de la renouveler : l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ...

Donc, à l'usage, le Pacte se révéla impuissant. Nuisible même, car il donnait le change. Il avait fait naître de fallacieux espoirs; entrevoir un impossible avenir. Les réalistes et les cyniques l'exploitèrent. Les faux idéalistes furent bernés. Et une course commença, course à qui distancerait l'autre. Partis les premiers, après avoir longtemps caché leur jeu — finassé, comme disait Stresemann — les dupes avaient déjà une belle avance quand les dupés s'aperçurent, qu'à moins d'y mettre toutes leurs énergies, ils risquaient d'être battus et de redevenir victimes. La Grande-Bretagne fut la dernière à comprendre. A coup de milliards et de dizaines de milliards, elle tente actuellement de rattraper le temps perdu.

Donc, malgré la sécurité collective et le Pacte, on s'arma à

outrance, comme jamais encore on ne s'était armé, et même on n'arrêta pas de se battre. En Amérique, en Asie, puis, plus près de nous, en Afrique, enfin en Europe même... La Société des Nations ne cessa de décevoir. L'affaire d'Ethiopie l'acheva. La dénonciation de Locarno, cet enfant légitime du Pacte dont nous fûmes si fiers, l'occupation du Rhin, confirmèrent qu'il n'y avait plus, à Genève, que l'ombre d'une illusion, moins que rien...

Et actuellement, en Espagne — qui est membre de la Société des Nations — d'autres membres de cette même Société se livrent une lutte à mort.

Voilà les faits, *the bare facts*.

Et la Belgique? Garantie, elle garantissait. Signataire du Pacte, elle y crut comme tout le monde. D'ailleurs les petits Etats étaient les plus intéressés à ce qu'il fut vraiment le miroir du réel. Depuis qu'il n'est plus qu'un mot, que l'on honore encore mais derrière lequel il ne reste plus rien, la Belgique se replie sur elle-même. Elle avait tant espéré que Locarno, avec la zone démilitarisée et l'engagement de l'Allemagne, un Locarno beaucoup plus précis et plus précieux que le Pacte, la garantirait contre le pire! Mais Locarno n'est plus qu'un souvenir historique...

Et si l'un des signataires de Locarno a renié une fois de plus — l'habitude!... — la parole donnée, un autre, cette pauvre France à la dérive, s'est engagé dans une alliance avec Moscou dont le moins qu'on puisse dire est que l'atmosphère européenne s'en est trouvée encore plus troublée.

Alors? Alors le plus sage était de régler sa conduite sur les leçons de la vie, quelque dures qu'elles fussent, et de rejeter une bonne fois les illusions perdues et les rêves évanouis. La soi-disant nouvelle politique belge, c'est cela. La forme que prend chez nous l'universelle déception causée par la faillite de Genève. Notre situation géographique demeure, grande constante de notre histoire. Elle rend notre cas unique et très différent de celui de la Hollande, par exemple, ou de la Suisse. Cette situation est d'importance capitale pour la France comme pour l'Angleterre. Et pour l'Allemagne aussi... Que nos voisins immédiats, et avant tout l'Angleterre et la France, nous garantissent donc notre indépendance, l'intégrité de notre territoire, l'intangibilité de notre vie nationale. De notre côté, nous ferons l'effort maximum pour nous défendre contre quiconque serait tenté de nous attaquer. Pour le surplus, puisque le Pacte n'est plus en réalité qu'un souvenir, ne lui accordons désormais qu'un souvenir... Le « chacun pour soi » prévalant à nouveau ouvertement — il n'avait d'ailleurs jamais cessé de prévaloir en fait, et c'était là précisément toute l'hypocrisie genevoise — puisque le « tous pour un » et le « chacun pour tous », rêve généreux, n'est qu'une pauvre utopie, la Belgique, petit pays, ne s'engage plus qu'à se défendre elle-même. Certes, elle reste à Genève comme tout le monde... ou presque; certes elle maintient sa signature genevoise, étant bien entendu qu'elles ont, ces signatures, la valeur que tout le monde sait actuellement qu'elles ont... et que l'on peut constater sur le Rhin, à Addis-Abbeba, à Madrid...

Etre soi-même. Rien que soi-même. Ne plus servir de pion dans le jeu des autres. Ne plus être manœuvré par les grands. Se faire garantir par ceux qui ont intérêt à ce que nous soyons ce que nous sommes, et nous engager à faire de notre mieux pour mériter cette garantie, mais cesser d'être plus ou moins impliqué dans des combinaisons internationales plus ou moins claires. Et c'est tellement mieux ainsi! Au fond, si la nouvelle politique belge ne change pas grand chose à ce qui est, elle crée pourtant un climat nouveau. Elle fait voir les choses autrement. Et c'est tout bénéfique, que cette renonciation à ce qui n'était plus qu'affabulation dangereuse et collaboration compromettante.

Il faut savoir un gré infini au gouvernement actuel d'avoir

su tirer des événements les leçons salutaires qu'ils comportaient. D'aucuns reviennent de loin. Il serait cruel de rappeler certains dithyrambes ou certaines prédictions apocalyptiques. La politique est aussi l'art de modeler son action sur le réel. Et il ne nous déplaît pas de voir un ministre des Affaires Étrangères socialiste, et donc internationaliste par définition, dans un gouvernement présidé par un Premier Ministre qui fut peut-être un peu plus genevois et « sanctionniste » que de raison, ramener la politique belge à la « vérité vraie », à cette vérité particulière et nationale qui risquait de s'attarder sur un terrain « universel et international » jonché de décombres et de ruines.

Nous nous trouvions à Paris, en octobre, quand y tomba en coup de foudre le discours du Roi. Quelle consternation... La Belgique lâchait la France! Ce qui prouve bien qu'en gros, l'opinion française se représentait trop notre pays comme une « marche frontière », une première défense contre l'invasion, une pièce maîtresse de la politique française. Malheureusement on n'avait cessé, en France, d'être trop sûr de nous, estimant inutile d'entretenir notre amitié et notre dévouement autrement que par des compliments et des flots de rubans. Le réveil était brutal. On ne comprenait pas, alors que, pourtant, c'était si simple...

Sur un mot d'ordre du quai d'Orsay, le lendemain matin, les journaux quasi-unanimes expliquèrent : « C'est de la politique intérieure belge! », « Ce sont les Flamands!... » Et cela n'expliquait rien du tout! Sans doute, c'était de la politique intérieure en ce sens que la Belgique, sous l'impulsion de son Roi — de ce Roi pour qui la nation est vraiment *son* intérêt essentiel et *sa* raison d'être et qui, identifié au pays, va d'instinct à ce qui le sert — se voulait plus indépendante et plus libre afin d'être davantage elle-même, mais ce n'était pas de la politique intérieure dans le sens que l'on voulait faire croire : une politique antifrançaise pour calmer et rallier les Flamands. Mais non! C'était surtout l'expression d'une volonté de désolidarisation. Nos grands et puissants voisins font la politique qu'ils estiment utile et sans nous consulter. Désormais, la Belgique entend rester le plus possible à l'écart de ces jeux dangereux où elle se trouvait parfois impliquée bien malgré elle. Le pacte franco-soviétique n'avait été que l'occasion propre, la goutte qui fait déborder le vase.

Et nous n'oublierons jamais la conférence de Philippe Henriot, aux Ambassadeurs, le surlendemain. Salle comble. Politique intérieure d'abord. Impossible en Belgique, pour un orateur, d'en asséner d'aussi dures à un auditoire de chez nous. Politique extérieure. Huit mois auparavant, dans cette même salle, Henriot avait dénoncé les dangers du pacte franco-soviétique et annoncé qu'il ne manquerait pas d'écarter de la France ses meilleurs amis. Il avait même en quelque sorte prédit que la Belgique... Le prestigieux orateur fit alors avec ses auditeurs un tour d'Europe, montrant le tort fait à la France, partout, en quelques mois, par ce pacte de malheur. Un silence. Puis, penché vers ceux qui l'écoutaient, presque en sourdine, très lentement, Henriot ajouta simplement : « Il nous restait un ami... » Long silence... « Depuis quarante-huit heures il s'éloigne à son tour... » Long silence... « Qui donc oserait le lui reprocher?... » Jamais, nous « n'entendîmes » silence aussi lourd et aussi angoissant. On était pris à la gorge. On se trouvait mal. Pendant de longues secondes ce fut vraiment écrasant...

TESTIS.

Qu'est-ce que le fédéralisme ?

Dans les pages qui vont suivre, je reprends pour mes nombreux amis et lecteurs belges les notes d'une conférence que, du 3 octobre 1936 au 1^{er} mars de cette année, je fus appelé à faire dans plusieurs villes suisses : Genève, Neuchâtel, Soleure, Lausanne. Car le fédéralisme est de nouveau dans mon pays, à l'ordre du jour. Il est à l'ordre du jour parce qu'il y a une réaction très forte contre la centralisation bureaucratique et l'étatisme bernois, mais surtout parce que, le régime étant chez nous en pleine crise, le pays vivant, dans sa lutte contre le pays légal, se rassemble sur ses vieilles assises historiques et naturelles.

Ces assises, ce sont les cantons. En Suisse, les cantons sont antérieurs à la Confédération les cantons sont des républiques souveraines dans les limites de la Constitution fédérale qu'ils se sont librement donnée. Chaque canton possède son gouvernement à lui, le Conseil d'Etat, ses ministères, que l'on appelle des « directions » ou des « départements », son Parlement, le Grand Conseil où, dans les petits cantons montagnards, la « *landsgemeinde* », réunion en plein air de tous les citoyens. Chaque canton a ses armoiries, sa bannière, presque toujours son chant national. Chaque canton a même sa petite armée que le gouvernement cantonal peut mobiliser en cas de troubles ou de menace de troubles : les officiers d'infanterie, jusqu'au grade de major inclusivement, et les officiers de cavalerie, jusqu'au grade de capitaine inclusivement, sont nommés par le canton. D'après la Constitution fédérale, celui-ci a même le droit, demeuré jusqu'à présent théorique, de posséder une troupe permanente, allant jusqu'à trois cents hommes. Les gendarmeries sont cantonales et leur uniforme varie de canton à canton. Les cantons se sont réservés la souveraineté pleine et entière dans le domaine de l'instruction publique. Il n'y a point de ministère fédéral de l'instruction publique, il n'y a que des ministères cantonaux. Les universités sont cantonales. Dans le domaine du droit, si le Code civil est fédéral, les codes pénaux varient de canton à canton. Ici, les différences sont considérables, puisque certaines de nos petites républiques ont maintenu la peine de mort, tandis que la plupart l'ont supprimée.

Le fédéralisme de la Suisse est le produit de la nature, d'une terre à compartiments, et de l'évolution historique. Il est si ancien qu'il se manifeste déjà dans la protohistoire, chez les Helvètes, avant la domination romaine. Il ne coïncide point d'ailleurs avec nos divisions linguistiques. Les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais sont bilingues; dans le canton des Grisons, on parle trois langues : l'allemand, l'italien, le réto-roman qui se subdivise à son tour en deux dialectes principaux, le romanche dans la haute vallée du Rhin, le ladin dans l'Engadine. On ne saurait donc parler ici d'un fédéralisme linguistique. A leur tour, plusieurs cantons sont eux-mêmes des confédérations de vallées et de communes, précisément le Valais et les Grisons que je viens de nommer. Il faut, en effet, ne pas oublier que l'autonomie communale est très développée en Suisse. Dans la même agglomération on distingue encore deux communes : celle des bourgeois et celles des habitants, par exemple à Berne. De telle sorte que la Suisse repose encore tout entière sur des fondements médiévaux.

Le fédéralisme suisse, tout comme notre armée de milices, est donc particulier à mon pays. C'est dire qu'il n'est pas un article

d'exportation. Mais c'est dire aussi qu'il est la forme essentielle de notre civilisation helvétique. Il en résulte que le fédéralisme ne s'improvise point. Mais on peut s'en inspirer, là surtout où il existe de vieilles traditions locales ou régionales.

A l'usage de mes compatriotes, j'ai donc essayé de définir le fédéralisme, d'en dégager la philosophie, de mettre en lumière sur quoi il repose lui-même. Car on découvre à sa base toute une conception de l'homme et de la vie.

I

Qu'est-ce que le fédéralisme? Système et doctrine du gouvernement fédératif, le fédéralisme est une forme politique dans laquelle plusieurs petits Etats ou cités, afin de mieux sauvegarder leur existence, leur indépendance, et de promouvoir leurs intérêts communs, consentent à sacrifier une part de leur souveraineté pour établir un pouvoir central, dirigeant et suprême.

On voit par cette définition de quelle manière profonde le fédéralisme diffère du régionalisme et de la décentralisation. Le régionalisme et la décentralisation excluent tout principe de souveraineté; ils sont, l'un et l'autre, des concessions administratives émanant d'un pouvoir, non pas seulement central, mais encore centralisé. Le fédéralisme, en revanche, implique des Etats souverains préexistants au pouvoir central et faisant librement à ce pouvoir des concessions de souveraineté. C'est donc l'inverse.

Il y a donc dans le fédéralisme deux éléments constitutifs : les cités, les Etats qui se fédèrent; le pouvoir central qu'ils établissent. Ces deux éléments ne sont pas égaux, ni en valeur, ni en droit. Le premier : les Etats, les cités, forme l'élément *constituant*; le second : le pouvoir central, n'est qu'un élément *constitué*.

Le second élément n'est qu'une émanation du premier. Celui-ci peut le modifier en tout temps par un nouvel accord entre ses membres. Le premier élément : les cités, les Etats — ayant une existence antérieure au second, le pouvoir central — a donc des droits supérieurs aux droits de celui-ci.

Cependant, ces deux éléments sont indissolubles. S'il n'y a plus de Confédération, ni même d'Etat fédératif, le jour où les Etats qui se sont fédérés ont été remplacés par un système de gouvernement unifié, centralisé, il n'y a pas encore ou il n'y a plus de fédéralisme, mais simplement alliance, si le pouvoir central n'a pas été constitué ou s'il a été insuffisamment constitué. Tout fédéralisme suppose, en effet, un commun fédérateur. Des Etats trop faibles et un pouvoir central trop fort — ou, inversement, des Etats trop forts et un pouvoir central trop faible — représentent un fédéralisme incomplet ou vicié.

Les Etats ne se sont fédérés que pour mieux défendre et sauvegarder leur autonomie, non pour la sacrifier au pouvoir central. Car le pouvoir central a pour mission et raison d'être la sauvegarde et la défense de cette autonomie. Le pouvoir central ne saurait donc se substituer au gouvernement intérieur de chaque Etat fédéré. Le pouvoir central étant l'émanation des Etats fédérés ne doit connaître directement que ceux-ci, et ne doit s'adresser que par leur intermédiaire à leur peuple. En revanche, le pouvoir central doit être fort dans son domaine propre : à l'extérieur, la défense de la fédération qu'il représente vis-à-vis des Etats étrangers; à l'intérieur, le maintien de la fédération selon le pacte qu'elle s'est donné. Je n'irai pas plus loin dans cet ordre de considérations, car ce serait quitter le domaine de la philosophie pour descendre dans celui du droit, où tout finit par se brouiller.

La différence essentielle qu'il y a entre les membres de la

fédération et le pouvoir central ressort de ce qui précède. Le pouvoir central n'est qu'un pouvoir *légal*; en revanche, les Etats représentent le pouvoir *légitime*. Il faut admettre, en effet, que la légalité, c'est-à-dire la conformité à une loi écrite, est inférieure à la légitimité, c'est-à-dire ce qui est fondé en droit, non en vertu d'une loi écrite, mais d'un principe antérieur à cette loi. La légalité du pouvoir central lui est conférée par les Etats membres dont il n'est que l'émanation. L'existence antérieure, la formation historique, la personnalité des Etats membres leur confèrent, en revanche, la légitimité. Le fédéralisme est pour eux un principe intangible de légitimité. Car ils sont la source de la souveraineté.

A première vue, la nature du lien qui fédère les Etats membres est celle d'un contrat. Donc, il semblerait que ce contrat pût être dénoncé, ou à la demande formelle d'un ou de plusieurs Etats fédérés, avec le consentement de tous les autres, ou d'un commun accord. Dans ce cas, tout membre de la Confédération retrouverait, en sortant de celle-ci, la libre disposition de soi-même avec sa pleine et entière souveraineté, c'est-à-dire tous les droits auxquels il avait renoncé en entrant.

Cependant, lorsque des siècles d'histoire ont cimenté une Confédération et, de temporaire, l'ont rendue perpétuelle, son unité a désormais la valeur d'un principe intangible. La Confédération a cessé d'être une alliance, même perpétuelle, de petites nations, pour devenir un corps. Elle est la forme politique d'une nation plus grande. Le concept de nation s'est étendu à l'ensemble.

Or, toute nation a comme premier droit l'intégrité de son territoire. Il suit de là que les Etats membres ont renoncé au séparatisme, et même à leur droit collectif de dissoudre d'un commun accord la Confédération qu'ils avaient autrefois formée.

Mais la Confédération reste toujours ouverte à de nouveaux membres dans les conditions prescrites par le pacte : c'est là un principe vital, nul n'ayant le droit d'arrêter arbitrairement le développement historique d'une nation, et de stériliser l'idée génératrice de l'alliance, d'autant plus que cette idée exclut la force : toute Confédération suppose, en effet, une libre adhésion.

II

Voilà comment se définit le fédéralisme. Mais cette définition est encore incomplète, parce qu'elle est extérieure. En effet, il ne suffit pas d'entendre par fédéralisme une simple forme politique, une doctrine et un système de gouvernement. Il faut encore dégager le principe sur lequel il repose.

Ce principe se dégage de la définition même du fédéralisme : *toute fédération est d'abord une association*. Or, ce principe possède une portée générale, une force active qui dépasse l'association politique de petits Etats, pour devenir une forme de vie collective, une manière de vivre et par conséquent une idée même de la vie. Cette idée de la vie, cette manière de vivre consistent à substituer, partout où l'intervention de l'Etat ne s'avère point absolument nécessaire, le régime de l'association au régime de l'étatisme ou à celui des partis politiques. Le fédéralisme, en effet, s'oppose, et à la loi du nombre, et au gouvernement des masses, et à l'absolutisme bureaucratique d'un pouvoir central.

Revenons ici aux principes du fédéralisme. Le fédéralisme suppose que les Etats fédérés possèdent, comme éléments constitutifs, des droits supérieurs, parce qu'antérieurs, à ceux du pouvoir central, cet élément constitué. Le fédéralisme suppose que le lien fédéral s'est noué et que le pouvoir central fut constitué pour la sauvegarde et la défense de ces droits antérieurs, dont le premier est l'autonomie des Etats membres. Le fédéralisme place dans les Etats membres le pouvoir légitime et n'ac-

corde au pouvoir central que la légalité. Mais, si le fédéralisme est plus et mieux qu'une doctrine et un système politique, s'il est un principe social, une conception de la vie, alors ce principe, cette conception doivent s'appliquer aussi bien à l'intérieur de chacun des Etats membres qu'à l'intérieur de la Confédération qu'ils ont formée. Les Etats membres n'ont pas le droit de réagir contre l'étatisme et la centralisation qui les menacent, s'ils les pratiquent chez eux. De même que le pouvoir central est tenu de respecter les droits, l'autonomie des Etats membres, de même les Etats membres sont tenus de respecter les droits, l'autonomie des éléments avec lesquels ils se sont eux-mêmes formés. Car ces éléments sont pour eux des éléments constituants comme ils le sont eux-mêmes dans l'ensemble de la Confédération. Les droits et l'autonomie de ces éléments sont donc, de principe, légitimes et doivent être reconnus comme tels.

Ces éléments qui, d'une manière historique et naturelle, ont formé chacun des Etats fédérés sont : la famille, la commune, l'organisation professionnelle, enfin l'organisation religieuse, les Eglises. Tous ces éléments ont droit au fédéralisme, c'est-à-dire à se gouverner eux-mêmes et à participer à la vie de l'Etat.

Le principe du fédéralisme est donc un *principe social* avant d'être un principe politique, et il n'est un principe politique que pour harmoniser, protéger et développer la vie sociale. De même que l'Etat fédératif est une association d'Etats autonomes dans les limites du pacte, de même chaque Etat membre est une fédération d'autarchies dans les limites de sa constitution.

III

C'est ici que se découvre la conception de l'homme à laquelle est suspendu le fédéralisme. Car tout régime est suspendu à une conception de l'homme et de la vie humaine comme un lustre à un anneau. Si l'anneau n'est pas solide, s'il y a erreur sur l'homme, le lustre se détache et se brise, le régime entre en décadence, devient artificiel et disparaît après avoir estropié l'homme, émietté la vie humaine. N'avons-nous pas, aujourd'hui, sous les yeux, le spectacle, en vérité tragique, des servitudes humaines et des ruines sociales provoqué par un régime qui s'était accroché à une erreur sur l'homme, l'erreur individualiste? Quand on part de l'individualisme, on est condamné à se suicider à la fin dans le collectif. Quand on place l'homme seul en face de l'Etat seul, en supprimant les intermédiaires historiques et naturels qui sont autant d'amortisseurs, de protecteurs, on se condamne à l'étatisme. L'abandon progressif du fédéralisme nous a conduits jusque là. Or, nous avons abandonné progressivement le fédéralisme dans la mesure où nous abandonnions le christianisme lui-même, où nous le reléguions dans le cachot de la vie privée, au nom de l'Etat laïque, de la tolérance et de la liberté de pensée.

Le fédéralisme, en effet, se rattache étroitement à la conception chrétienne de l'homme. Il vaut la peine de réfléchir là-dessus :

Quelle est la conception chrétienne de l'homme?

L'homme est un être mixte, situé à l'exacte frontière du monde spirituel et du monde matériel. Cette frontière lui sert, pour ainsi dire, de ceinture. L'homme est un corps mortel et une âme immortelle, un corps animé et une âme incarnée. Voilà pourquoi la conception chrétienne distingue, dans l'unité organique de l'homme, l'individu et la personne.

Individu et personne sont des termes qui ne sont point synonymes. Il faut se garder par conséquent de les employer l'un pour l'autre.

Dans l'homme, l'individu, c'est l'être de chair, l'être périssable; la personne, c'est l'être spirituel, l'être immortel.

En tant qu'individu, l'homme n'est qu'une simple unité dans une espèce, l'espèce humaine. En tant que personne, l'homme est quelqu'un. Mais être quelqu'un, c'est être différent des autres, c'est être soi-même. Léon Daudet remarque justement ceci, que l'individu, c'est le *moi*, et que la personne, c'est le *soi*.

Dans l'homme, l'individu est soumis au devenir, mais la personne participe de l'être.

L'individu, dans l'homme, est ordonné à l'espèce humaine, à la société et par conséquent à l'Etat. Il rentre, en effet, dans le collectif comme un chiffre infinitésimal se perd dans un total énorme et sans cesse accru.

Mais la personne, dans l'homme, est ordonnée à Dieu, le lieu des âmes, pour emprunter cette image expressive à Villiers de l'Isle-Adam. Par sa personne, l'homme, échappant aux formes collectives et aux forces naturelles, se libère, se spiritualise dans la pleine possession de soi-même. En effet, plus il se rapproche de Dieu, plus il ressemble à Dieu, qui est l'être en soi, subsistant par soi-même, source de tous les êtres et de toute personnalité.

La fin de l'individu, c'est la société. La fin de la personne, c'est Dieu.

Si je me regarde comme individu, qu'est-ce que ma pauvre vie humaine en comparaison de la vie séculaire, millénaire, indéfinie de l'Etat, de la société, de l'espèce? Mais si je me regarde comme personne, qu'est-ce que la vie de l'Etat, de la société, de l'espèce, en comparaison de mon âme immortelle?

L'humanité, la société, l'Etat ont sur l'individu des droits qui peuvent aller jusqu'au sacrifice des biens et de la vie, puisque l'individu leur est ordonné. Mais la vie a peu de prix pour qui se sent une âme immortelle. En revanche, l'humanité, la société, l'Etat n'ont à l'égard de la personne que des devoirs, parce que la personne est ordonnée à Dieu. « Dieu premier servi », disait Jeanne d'Arc. « Nous sommes tes soldats et nous avons pris les armes pour défendre la chose publique, mais rien ne nous fera jamais abandonner le Christ », répond, selon saint Eucher, saint Maurice, martyr, au représentant de l'empereur.

Telle est la conception chrétienne de l'homme. Elle est d'une importance primordiale, parce qu'elle résout l'antithèse entre l'homme et la société, l'homme et l'Etat, dont le monde moderne, après l'avoir formulée, s'est révélé incapable de sortir. Elle la résout en introduisant entre les deux termes une troisième idée qui en fait la synthèse. C'est l'idée de bien commun.

IV

La conception chrétienne de l'homme engendre à son tour la conception chrétienne du bien commun. Le bien commun est à l'usage de l'homme, mais aussi de la société. L'homme est au service du bien commun, mais aussi la société. Le bien commun n'est pas une conception individualiste, car il est infiniment supérieur à la somme de tous les intérêts individuels. Il n'est pas non plus une conception collectiviste, car il est, si je puis dire, la nourriture de la personne. Il n'est point matériel, car, s'il inclut tous les biens matériels, c'est pour les ordonner comme des moyens aux biens spirituels qui forment l'âme du bien commun. Celui-ci peut se définir : l'ensemble des conditions humaines qui permettent à l'homme de vivre selon les besoins de l'individu, mais selon les exigences de la personne, afin que l'homme puisse remplir sa destinée qui est de traverser la vie terrestre pour s'assimiler à Dieu.

Mais le bien commun exige un ordre social et politique, car seul un ordre social et politique peut défendre, organiser et promouvoir le bien commun. L'ordre social et politique est, en effet, la forme humaine, visible du bien commun. L'ordre poli-

tique et social est construit autour du bien commun, tel un mur autour d'un trésor.

Cependant, l'ordre politique et social n'est, pas plus que l'homme, une conception abstraite. Les idées chrétiennes ne sont pas des idéologies. Rien n'est plus contraire au génie chrétien que le rationalisme édificateur de systèmes logiques, si ce n'est l'idéalisme lui-même, c'est-à-dire le culte de l'idée pure. Détruire le monde parce qu'il paraît mal fait, et le reconstruire d'après des données rationnelles, c'est l'opération antichrétienne par excellence, l'opération luciférienne. Le génie chrétien est à la fois réaliste et spiritualiste parce qu'il y a l'ordre naturel et parce qu'il y a l'ordre spirituel, mais il n'est pas idéaliste. Il pratique la soumission au réel. Il voit du même regard le divers et le semblable, le changeant et le permanent. Il ne connaît pas l'homme en soi, l'homme abstrait; il ne connaît que des hommes, multiples, changeants et divers, mais il connaît les caractères permanents, les constantes de la nature humaine. Le génie chrétien est historique; il sait penser par époque, car il sait que le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui, et que toute durée est une légitimation divine. Le génie chrétien tient toujours et fermement dans ses deux mains l'origine et la fin des choses, c'est-à-dire le premier et le dernier anneau de cette chaîne tendue : la lente continuité de l'effort humain. Nul n'est plus opposé que lui à l'esprit moderne, si pressé, si agité, qu'il s'est fait du progrès une conception catastrophique. Voilà pourquoi christianisme et révolution sont incompatibles.

Cette digression n'en est pas une. Ou plutôt c'est une digression pascalienne qui ramène à la fin, à l'objet. Je m'y suis abandonné pour montrer qu'un ordre politique et social pour être stable ne doit pas être une improvisation révolutionnaire, une construction abstraite sur des ruines réelles, mais le résultat d'un développement historique et naturel, homogène jusque dans ses changements les plus profonds. Pour qu'un ordre politique et social donne à qui le contemple cette impression tranquille et grandiose des cathédrales ou des chênes, il faut que l'on devine, que l'on sente, que l'on retrouve à sa base le gland ou la première pierre. Ce gland, cette première pierre, c'est l'homme. Non l'homme abstrait, l'homme de la raison, l'homme de l'individualisme. Mais l'homme de la nature et de l'histoire, celui que j'appellerais l'ancêtre, le fondateur. N'oubliez pas le christianisme, venu pour accomplir, non pour détruire — et c'est une parole du Christ — n'a pas tué dans l'homme le sentiment primitif et sacré du foyer, des ancêtres, de la famille, de la cité. Il a pris ce sentiment, il l'a baptisé, il en a fait une vertu et un devoir : le patriotisme. Mais le patriotisme n'existerait pas sans la terre et les morts. Qu'est-ce qu'en effet que le patriotisme, sinon le sentiment de la continuité?

Un ordre politique et social vraiment chrétien peut se comparer à une série de cercles concentriques autour de l'homme, mais, je le répète, d'un homme défini par la nature et l'histoire : l'homme de France ou l'homme de Suisse. Un ordre politique et social vraiment chrétien veut que cet homme de Suisse ou cet homme de France se sentent reliés l'un à l'autre, et reliés l'un et l'autre, directement ou indirectement, avec tous les autres hommes, au centre de tous les autres cercles. Mais il ne veut point que ces cercles se confondent dans une égalité factice. Unité de foi et diversité des peuples, mais non l'inverse : cette unité factice des peuples que l'on nomme internationalisme, qui recouvre si mal les guerres idéologiques, le pullulement des idées contraires, l'anarchie intellectuelle, et qui, lorsque le vent le déchire, laisse voir toutes les ruines qu'il fut incapable de relever.

V

Un ordre politique et social vraiment chrétien ne peut donc s'imaginer un homme abstrait qui ait une valeur de « fin en soi » et constitue à lui tout seul un petit monde autonome. Un tel homme est inconciliable avec toute forme de société; il est antisocial, antinational par définition. Heureusement qu'il demeure à l'état de pur concept. L'homme réel, l'homme vivant est inséparable de la société, à commencer par celle dont il est le produit naturel : son père et sa mère. Mais la société doit demeurer à la mesure de l'homme et s'organiser selon la nature humaine, c'est-à-dire selon les besoins de l'individu et les exigences de la personne.

Il ne faut pas oublier que la société, que l'ordre social et politique est d'abord une défense de l'homme contre la nature, mais aussi contre lui-même, qu'elle est ensuite un moyen pour l'homme de se continuer dans le temps et de se prolonger dans l'espace. Il ne faut pas oublier enfin que la société a une origine religieuse, et que son premier lien fut celui d'une croyance commune dans une force éternelle, unitive et sacrée.

Les deux premiers besoins que l'homme ait éprouvés et auxquels il a demandé à la société de satisfaire sont, l'un de l'ordre naturel, de l'individu, mais l'autre de l'ordre spirituel, de la personne. On peut les dire, en effet, simultanés. Le besoin de se perpétuer et le besoin de se survivre, la société familiale et la société religieuse. Par celle-là, l'homme assure sa race, son devenir; par celle-ci, il assure son âme, son être. Le corps à la terre et l'âme à Dieu : c'est le partage primitif, mais aussi le fondement primordial de cette distinction entre l'individu et la personne dont Aristote avait déjà eu l'intuition. La société humaine a pour origine un autel et un tombeau, et l'autel est sur le tombeau. Les deux premiers droits, à la fois naturels et historiques de l'homme, c'est donc le droit de s'organiser en société familiale et c'est le droit de s'organiser en société religieuse.

Mais ces deux premiers droits en impliquent immédiatement un autre : le droit d'utiliser les biens matériels pour vivre humainement, c'est-à-dire en homme libre, capable de se défendre soi-même et de se développer selon son être, et c'est le droit de posséder. La propriété, ce mot évoque, non des papiers, des valeurs, des dépôts en banque, mais la terre, la maison construite au milieu du champ; assez de bois pour le feu qui ne doit jamais s'éteindre, assez de terre pour la nourriture qui ne doit jamais manquer; une terre assez étendue, une demeure assez vaste pour que la famille s'enracine et pour que la patrie commence, car la patrie commence là où le premier père a son tombeau. Le droit de propriété, voyons-y donc la conséquence du droit à la famille, c'est-à-dire à la descendance et au foyer.

Mais, si l'homme n'est point seul, la famille n'est point seule non plus. Et d'abord elle augmente, d'autres familles sortent d'elle. Puis elle fait partie déjà d'un groupe plus vaste : le clan, la tribu, la cité. A l'organisation sociale et à l'organisation religieuse vient se joindre maintenant l'organisation politique dont la première forme est militaire : la défense commune. Ainsi, de proche en proche, par développements concentriques, on voit naître la société nationale. Son origine est dans un besoin primitif et un droit primordial d'association entre des hommes de même origine, de mêmes croyances, de mêmes mœurs et de même lieu.

La civilisation commence. Plus elle se développe, mieux la société s'organise, plus l'homme prend conscience de sa propre personnalité. C'est prendre conscience d'un dernier droit : celui de ne pas être noyé dans le nombre, asservi totalement à la masse, mais d'être traité dans ce qu'il y a de personnel, d'inégal et de différent au milieu des autres hommes. Le droit à la personnalité.

Ces droits, qui ne sont points abstraits, qui n'ont rien à voir

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

P. Deramaut & R. Fauchille

Succ. Paul DERAMAUT

LE SPÉCIALISTE DU CACHE-RADIATEUR
SES MEUBLES COMBINÉS INÉDITS



Tablettes de Radiateurs

A DÉCANTATION DE POUSSIÈRES

A HUMIDIFICATION D'AIR

FERRONNERIE d'ART. - TRAVAIL ARTISTIQUE de la TOLE

Exposition et Bureaux: 6, rue Moretus, Bruxelles - Tél. 21.57.83

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES (Heysel)

NE MANQUEZ PAS DE VISITER

dans le Palais latéral gauche

(HABITATION)

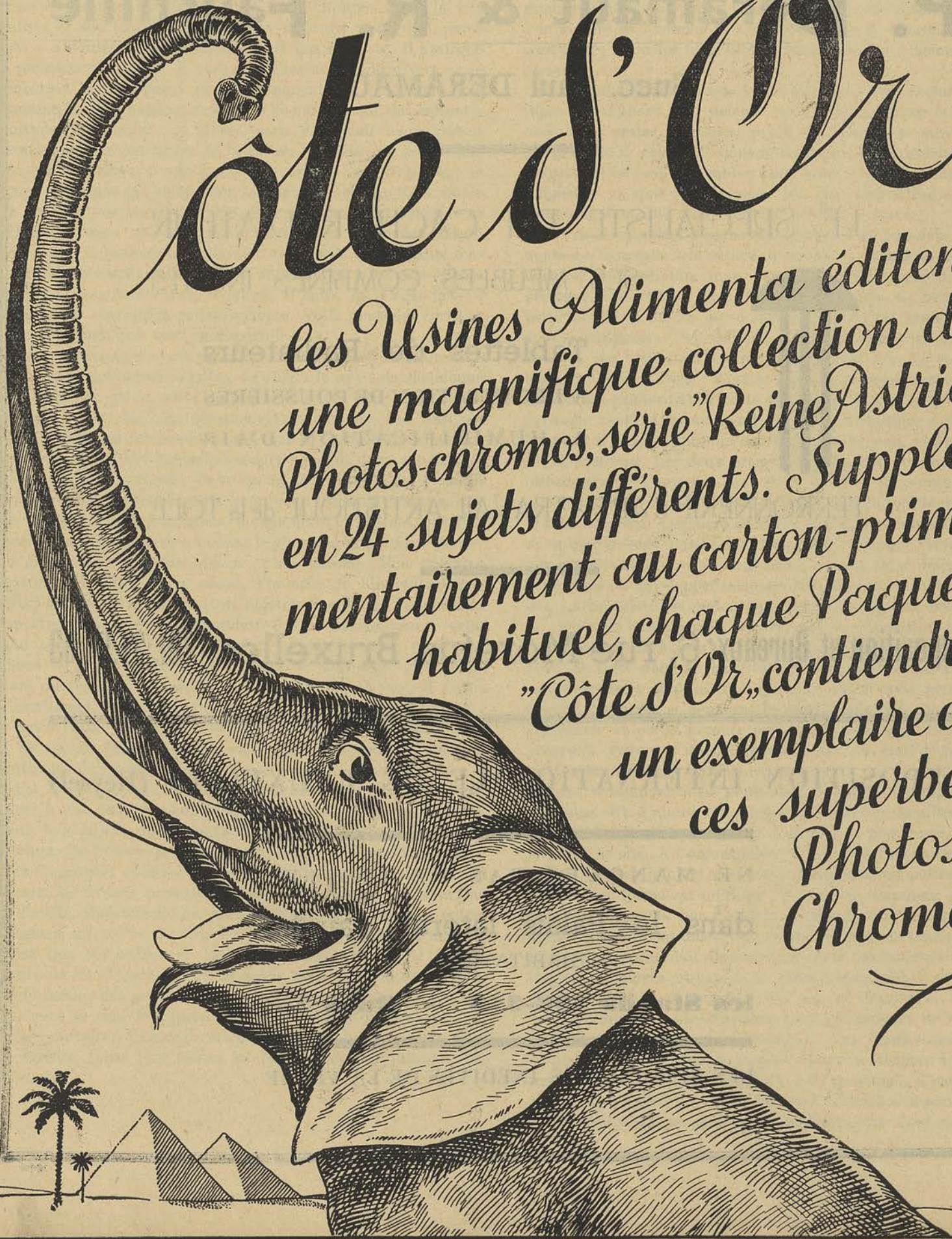
les Stands 298-349 — Rues 2-3

LES SPÉCIALITÉS INÉDITES DE LA FIRME

70 *A l'occasion du*
MILLIONIÈME PAQUET

Côte d'Or

*les Usines Alimentaires éditent
une magnifique collection de
Photos-chromos, série "Reine Astrid",
en 24 sujets différents. Supplé-
mentairement au carton-prime
habituel, chaque Paquet
"Côte d'Or", contiendra
un exemplaire de
ces superbes
Photos-
Chromos*



avec les Droits de l'Homme, mais qui sont les vrais droits de l'homme, la sociologie chrétienne les appelle *présociaux*, parce qu'ils sont antérieurs à la société, en ce sens que les besoins auxquels ils correspondent sont générateurs de la société. Et la société a pour mission, pour fin de respecter ses droits. L'ordre social et politique peut les définir, les limiter, les modifier : il ne peut jamais les détruire. L'ordre social et politique, même lorsqu'il est parvenu à son plein développement, doit révéler toujours que ces droits sont à sa base. Et toujours doit être visible, entre ces droits de base et l'organisation politique qui s'est posée au sommet comme l'achèvement de l'édifice, la construction intermédiaire, établie par la nature et l'histoire : la famille, le lieu, le site, la commune, la cité, les associations professionnelles et religieuses.

C'est dans le droit présocial d'association suivant l'origine commune, la parenté, le voisinage, la terre et la cité, que le fédéralisme a sa vieille racine. Il correspond à un étage intermédiaire entre la famille et l'Etat. Il rappelle que l'Etat, que la nation est une réunion de cités qui se sont fédérées, comme les familles s'étaient fédérées elles-mêmes en cités. Le fédéralisme est donc une forme essentielle de l'Etat chrétien, essentielle parce qu'elle correspond à la nature de l'homme, au développement historique de la société nationale, et parce que ce mode premier de vie politique garantit les droits présociaux contre le poids de la masse et le poids de l'Etat. Si la famille est la cellule sociale, la cellule politique, c'est la cité.

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Fribourg,
Membre suisse à la Commission
de coopération intellectuelle à la S. D. N.

En quelques lignes...

Lune rousse

C'est l'enseigne d'un cabaret montmartrois, quelque part du côté de la rue Pigalle. Des chansonniers, presque toujours spirituels, y font la chronique rimée et satirique d'un temps qui n'est fertile qu'en miracles calamiteux. Malgré le Front populaire (et peut-être à cause de lui), artistes et public sont de droite. Avez-vous déjà remarqué que la France qui vote à gauche et qui feint de vomir la réaction lit une presse qui, dans les neuf dixièmes des cas, daube sur Blum, Thorez et Cie, et applaudit des couplets terriblement irrévérencieux pour les maîtres rouges ?

Mais il s'agit bien de chansons!... L'autre lune rousse, celle qui est responsable, paraît-il, de ce déluge aux longs fils verts qui pleure sur la ville et sur la campagne sans joie, c'est l'astre maléfique des soirs d'avril et dont le paysan voudrait bien conjurer le funeste pouvoir.

J'avoue que cette météorologie folklorique me prend plutôt sans vert. Je n'ai pas l'habitude de feuilleter mon calendrier de poche pour voir s'inscrire et grimacer, en marge du saint du jour, le croissant ou la demi-lune. Mais c'était pleine lune, dimanche. Et l'apôtre Marc, qui a dû hanter saint Médard, a laissé dégouliner, des balcons du ciel, la froide ondée.

Du coup, le printemps est remis en question. Nous avons beau fredonner l'ariette de Mendelssohn : il ne veut rien savoir, le

coquin! Les fleurs du pêcher, les bouquets du cerisier vont pourrir sur les branches luisantes. Le magnolia de mon jardin, découragé, a effeuillé ses pétales, en un soir. Les poètes attendent la rime; mais « avril » ne s'accommode, cette année, que de « grésil ».

Est-ce bien à toi, lune rousse et méchante, que nous devons ces dérogations fâcheuses à l'horaire des saisons, au rituel des plaisirs et des jeux? Même les petites filles ont dû remiser, dans un coin de la laverie, la corde à danser; les écoliers qui faisaient rouler les billes de verre sont rentrés avec des doigts tout maculés de la crotte du ruisseau.

Et si c'est vrai, tout ce que l'on raconte, je souhaite, lune maussade, lune rousse sur le boqueteau à peine reverdi, qu'il se rencontre un musettiste pour te moquer dans des vers gamins, dans des couplets vengeurs (comme ceux du cabaret montmartrois), et où tu serais comparée au visage effaré d'un génie pleurard et fessé.

Gaston Chéreau

On vient d'enterrer, avec lui, un peu de cette France régionaliste qui n'oublie jamais de célébrer, dans ses romans, le coin de terre, l'odeur du guéret, la couleur de ce ciel où monte le clocher fin de l'église villageoise.

Chéreau était de l'Académie Goncourt. Cela conserve. Ils sont, les clients de Drouant, verts et droits comme les chênes de Gaule. Témoins un peu attardés parmi nous d'un temps où le métier d'écrire se trahissait — aussi — par les ailes du feutre et le nœud de la lavallière.

Il restera, au moins, de Gaston Chéreau, *Champi-Tortu*, qui est un très beau livre d'enfance paysanne. L'observation a souvent été faite : la littérature française manque d'enfants, comme la race. Tout se passe comme si les romanciers, les dramaturges ne se préoccupaient que des droits de l'individu. La famille est la grande sacrifiée. Et l'on pourrait tirer, de ce constat littéraire, des conclusions sociologiques et navrantes.

Champi-Tortu met, dans le roman régionaliste, sa tête ébouriffée et un goût de pomme verte. On songe à ces volées de garnements, pépiants et maraudeurs, dépenaillés et sympathiques, qui jouent au bord de la rivière ou sur le versant du talus et que le klaxon de l'auto fait, soudain, s'égailler en une folle galopade... Et il y a toujours, accoté au portail de la grange, et qui mange sa tartine avec des gestes lents, le petit infirme, béquillard ou boiteux : Champi-Tortu.

Sur un fait divers

Il y avait foule, l'autre dimanche, au meeting aérien de Vincennes. Clem Sohn, parachutiste américain, l'homme-oiseau, devait se jeter d'un avion en plein vol, à quelque 3,000 mètres d'altitude. Clem Sohn s'était fabriqué des sortes d'ailes géantes qui le faisaient ressembler à une monstrueuse chauve-souris. Grâce à ce dispositif inédit, il se flattait de régler, pendant la descente vertigineuse, ses mouvements, sa vitesse, voire sa direction. Et, de fait, plus de trois cents exoériences l'avaient mis en confiance et justifiaient, semblait-il, sa témérité.

... Mais l'appareil a mal fonctionné : Clem Sohn, nouvel Icare, est venu s'écraser, meurtri, sanglant, vaincu, sur l'herbe rasé du polygone. Des dizaines de milliers de spectateurs ont assisté à cette chute fatale, à cette mort tragique. Et l'on demande : « A quoi bon des exhibitions dont l'intérêt est suspendu à la vie d'un être humain? »

Car il ne s'agit plus, ici, d'une de ces expériences de laboratoire, périlleuses mais efficaces, d'où peut sortir quelque progrès, quelque mieux-être. Clem Sohn, la pitoyable victime de l'accident

de Vincennes, en était réduit à spéculer sur la curiosité malsaine des foules avides de sensations. Nul aviateur militaire, en effet, nul passager d'un paquebot de l'air ne s'aviserait de s'encombrer d'ailes de chiroptères. Que, dans les centres d'instruction, les parachutistes s'exercent à vaincre ce frisson de la petite mort qui doit saisir le plus endurci au moment du saut par-dessous le fuselage : rien de mieux, nous applaudissons des deux mains. Mais, de grâce, ne retournons pas à la barbarie consciente des jeux du cirque! N'allons pas exiger, en contrepartie de ce ticket de cent sous que l'on nous réclame au tourniquet, la mort d'un homme!

Les fruits mûrissent

... Les fruits de haine. Et c'est encore la chronique des journaux qui nous apprend ceci : à Lyon, un enfant de huit ans est lapidé, à coups de galets, par des vauriens de son âge; le crâne ouvert, le petiot agonise; il n'avait commis d'autre crime que de ne point fréquenter les cours de la laïque; interrogés, les jeunes assassins auraient déclaré que la victime n'appartenait pas à leur « parti politique »!

On demeure confondu. Déjà, d'ailleurs, devant la responsabilité qu'ils se découvrent dans ce meurtre horrible, les fauteurs de divisions et les semeurs de haine prétendent ramener la bagarre à une dispute d'enfants. Comme si les enfants passaient spontanément de l'insulte à la violence, de la brimade au geste qui tue!...

En réalité, nous avons à ce point empoisonné l'atmosphère que l'âme des tout petits s'en trouve corrompue pour jamais. Au lieu de cette charité qui jette dans les bras l'un de l'autre deux garçons qui ne se connaissent point, mais qui fraternisent — tout simplement — parce qu'ils ont les cheveux au vent et, dans la poche, un bout de ficelle, trois billes et un mouchoir poisseux, nous avons enseigné à la jeunesse qui monte le culte de la haine, le goût de l'outrage, le sens, le sens pervers de la cruauté. Quand on a dix ans, quand on a quinze ans, on est loyal, on est brave : on n'est pas miséricordieux. Volontiers, on retrousse, sur des dents de louveteau, des lèvres rouges... Et c'est la porte ouverte aux instincts carnassiers!

« Un tel au poteau! Mort aux vaches!... » : le cortège révolutionnaire fait son bruit d'émeute et ses menaces de mort. Le poing levé, un « faucon rouge » répète la consigne de sang. Qu'un gamin de son âge vienne à le narguer, de l'autre côté de la barricade, il serrera, dans ce même poing, le caillon qui fera de lui un précoce bandit, un assassin aux mollets nus.

On ne dansera plus le lundi...

C'est une des conséquences de la semaine de quarante heures, chez nos amis de France. Et les Père-la-Vertu, ceux qui considèrent le dancin des Champs-Élysées ou le bal-musette de la rue Lappe comme les antichambres de l'enfer, vont se frotter les mains. A la vérité, si tout, en France, finit par des chansons, il est dangereux, pour un gouvernement, fût-il populaire, de priver les gouvernés, un jour sur sept, du plaisir de gambiller en oubliant tout souci.

Les musiciens de l'orchestre sont apparemment dans leur droit. Car, tandis que les couples glissent sur le parquet ciré au son de la rumba ou de la biguine, le banjo gratte, le saxophone souffle, le trompette fait son cri, le timbalier ses roulements. La « pause », la vraie, celle qui permet au prolétaire de se renfoncer béatement dans son plumard démocratique, la pause n'a pas été inventée pour les chiens!

Nous en arrivons ainsi, par le jeu même de la loi des qua-

rante heures, à cette stagnation de l'activité humaine, de toutes les activités humaines, dont Sully-Prudhomme évoquait la sinistre image, dans un sonnet, sous forme de rêve : un rêve qui ressemble furieusement à un cauchemar. Allons-nous vers cette semaine du lundi perdu, du lundi où les boulangers refusant de dorer la miche, les limonadiers de servir la bière blonde, les cheminots de cheminer sur rails, les journalistes de noircir leurs feuillets, les parents de gronder, les moutards de faire tapage, les amoureux de se bécoter et les parlementaires d'enrichir le lexique de l'ornithologie appliquée, nous n'aurons même plus la suprême ressource de danser — l'appareil de T. S. F. étant sans voix — devant le buffet?...

Rat d'hôpital

L'amateur d'art qui avait acquis, à la salle parisienne, le plâtre de Voltaire — un emplâtre — soixante mille francs, trouva que la note était un peu salée! ... On en demandait pourtant six cent mille. N'importe! Cet ingrat réclame à présent, des héritiers Coty, les papiers de son Arouet. Or, plus un bibelot est douteux, plus il a des pièces. C'est ce qui se passe, et dans le monde de la curiosité, et dans celui de la pègre. Une fille de petite vertu veut-elle faire bouillir son pot avec sa vertu? Elle changera tout de suite son nom quelconque pour un titre historique. Elle blasonnera ses liquettes, timbrera sa boîte à poudre. Ce ne sera plus M^{lle} Célestine Verjus, mais Blanche de Pastille, ou Geneviève de Ver-Mout. Même recette pour les tireuses de cartes. Celles-là iront chercher leur noblesse dans les livres sacrés ou dans Homère : « M^{me} de Thèbes, M^{me} de Babylone. »

Ce Panurge n'était pas allé si loin pour s'ennoblir. Il s'était titré « duc de Saint-Simon ». Et, grâce à ce renom, il faisait fructueuse cueillette de poires de bon chrétien. Mais il y eut un cheveu dans la compote. Les descendants de l'auteur des « Mémoires » ont traîné en correctionnelle leur parent de contrebande. Ils l'ont mis en demeure de prouver son titre. Comment descendait-il de Saint-Simon, le favori de Louis XIII? Par l'escalier d'honneur ou celui de service? Résultat : le duc a maintenant dans une prison de l'Etat le sort du grand-duc, du hibou. Il est à l'ombre, poudreux et triste.

Ce qui étonne dans ces escroqueries, c'est leur monotonie. Aussi faut-il faire un sort à ce chasseur d'hôtel en chômage qui s'était créé non pas duc, comte ou prince, mais médecin militaire. Infirmier durant son service, il avait chipé les timbres du Val-de-Grâce. Et il s'était timbré lui-même les certificats les plus élogieux. Constellé de décorations, il se présentait dans les hôpitaux. Il y venait, disait-il, pour se perfectionner dans certaines opérations, pour se faire la main... Et il disait vrai. Il garnissait les poches de son glorieux dolman de ce qui traînait dans les salles. Tout lui faisait plaisir, comme on dit : le stéthoscope, le trépan, la scie, la lancette, le paquet de coton, les bandes. Macabre butin! Les bagatelles, il les lavait à des compères. Les grosses pièces, il les fourrait chez Ma Tante. Il s'est fait pincer. Il est inculqué de vol, de faux, de port illégal de décorations. Il se paraît même de la médaille de sauvetage. Qui le sauvera maintenant des griffes des Dandins?

Comme de coutume, à l'occasion de l'Ascension, LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS ne paraîtra pas la semaine prochaine.



DEVROYE-FRÈRES
ORFEVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368
BRUXELLES

G. VAN THIENEN
28, rue de l'Enclume, Bruxelles

Cadres - Dorure

Spécialité de Cadres pour Tableaux
— Dorure pour Ameublement —
Restaurations

Tél. 12.44.13

Reg. du Comm. : Bruxelles 6033

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

Téléphone 17.35.79

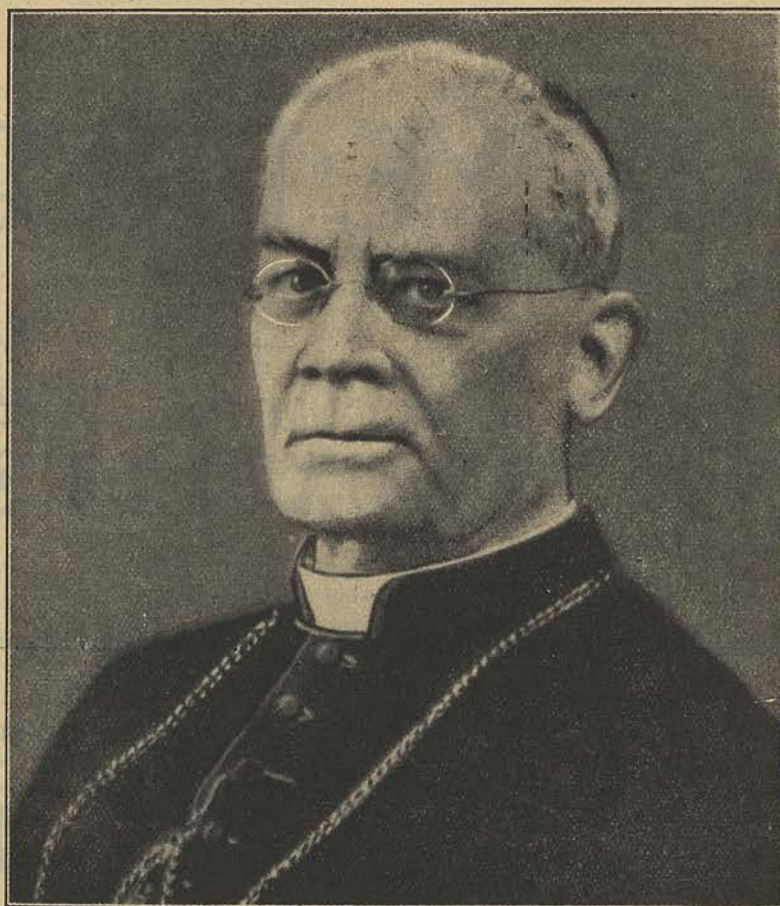
13, RUE ROYALE
BRUXELLES

JOAILLIER-ORFÈVRE D'ART

HENRI OPPITZ

24, AVENUE LOUISE
Téléphone 11.88.69

Ce qu'un Prince de l'Église pense de la Méthode de Linguaphone



Mgr BAUDRILLART, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, a bien voulu nous honorer d'une précieuse attestation.

**« D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE PLUSIEURS PROFESSEURS, LE LINGUAPHONE REND EFFEC-
TIVEMENT D'IMPORTANTES SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES. C'EST UN
TRES BON AUXILIAIRE DU MAITRE. »**

Mgr Baudrillart.

Emanant d'une aussi haute personnalité, ce témoignage sanctionne la valeur de notre méthode. De très nombreuses institutions d'enseignement, aussi bien en Belgique qu'en France, ont maintenant adopté la Méthode Linguaphone, l'incorporant dans leur enseignement moderne des langues.

**Faites un essai gratuit pendant
huit jours**

Demandez-nous aujourd'hui même l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes à l'aide du bon ci-contre : vous y trouverez non seulement toute la documentation sur la Méthode LINGUAPHONE, mais encore le moyen d'en faire L'ESSAI GRATUIT PENDANT HUIT JOURS.

BON
pour l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes
à adresser à

M. J.-A. HILARET, Directeur de l'Institut
LINGUAPHONE (Classe J. 64), 18, rue du
Méri dien, Bruxelles. — Tél 17,60.80

Le Christ glorieux

Tout catholique croit et professe, indistinctement, chacun des articles du credo. Il ne viendrait à l'idée de personne d'opérer délibérément un triage ou d'en éliminer fusse un iota. Il faut reconnaître toutefois que ces vérités incontestées du Symbole n'ont pas toutes, dans la vie religieuse pratique, la même intensité, le même relief, la même résonance.

De ce point de vue psychologique, on pourrait distinguer deux sortes de credo : le credo théorique et le credo vécu. Il y a, en effet, des vérités que l'on admet, que l'on « récite », mais qui ne pénètrent pas au cœur de la vie. Il y en a d'autres au contraire qui, dès l'abord, éveillent nos forces émotives et notre frémissement intime. Faut-il des exemples ? Il n'est que de relire attentivement le Symbole des apôtres en observant simultanément nos réactions profondes et notre correspondance.

Je crois en Dieu... Père... créateur du ciel et de la terre.

Je crois en Jésus-Christ... né de la Vierge... qui a souffert, est mort, a été enseveli...

Chacune de ces syllabes sacrées vient toucher notre âme, l'envahit de sa chaude lumière, provoque notre réponse émue. Mais en va-t-il de même pour les paroles qui suivent ?

... Le troisième jour est ressuscité des morts... est monté aux cieux..., est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit...

Arrêtons ici notre examen de conscience. On sentira, croyons-nous, tout de suite, que nous venons d'entrer dans la zone des vérités que l'on reconnaît, mais que l'on ne vit pas avec la même plénitude. En particulier, la Résurrection, unie à l'Ascension qui l'achève, n'a pas, dans la vie spirituelle de chaque jour, la même répercussion vitale que les affirmations précédentes. Dieu, la création, la Noël, le calvaire, toutes ces vérités du Symbole éveillent un large écho dans les âmes et commandent des attitudes pratiques. Tandis que le Christ ressuscité et glorieux paraît une réalité lointaine sans contact immédiat avec notre vie religieuse. Sans trop s'en rendre compte, on semble croire que le christianisme cesse à la quatorzième station du Chemin de la Croix et que la mort du Christ consomme tout le mystère révélé. Sans doute parlera-t-on du Christ glorieux et vivant, mais ce sera, le plus souvent, par préoccupation apologétique, pour en appeler au miracle de Pâques qui vient authentifier le message du Rédempteur. On songera beaucoup moins à nous montrer ce Christ glorieux, contemporain, comme le cœur et le foyer de la religion catholique, comme le soleil permanent et omniprésent de toute vie surnaturelle.

Et cependant c'est Lui, encore une fois, qui est le véritable centre de perspective d'où se découvrent le mieux les splendeurs du christianisme.

Avant de justifier cette assertion, qu'on nous permette, en guise de préambule, d'évoquer un souvenir.

Il y a quelques années, dans une des salles du Palais des Doges de Venise, un groupe d'étudiants admiraient une immense fresque qui couvrait toute la voûte et représentait, je crois, un triomphe de la République vénitienne. Un touriste inconnu s'approcha d'eux et les invita à prendre quelques mètres de recul. Quand ils eurent obéi, sans trop comprendre, l'étranger leur dit avec un aimable sourire : « Messieurs, regardez mainte-

nant cette merveille, elle est faite pour être vue d'ici : vous êtes au centre de perspective. »

C'était toujours sans doute la même féerie de couleurs et le même déploiement de beauté ; mais les lignes et les proportions se détachaient soudain, puissantes et convergentes, avec une force et un relief insoupçonnés : nous tenions la clef du chef-d'œuvre.

Dans le domaine religieux aussi bien que dans l'ordre esthétique, il importe de découvrir le centre ordonnateur et de se porter au carrefour où les lignes se croisent. Ces pages n'ont d'autre but que d'inviter le lecteur à se placer, lui aussi, à ce point unique d'où apparaît le mieux le panorama du christianisme et qui se nomme *Pâques*.

Pour vérifier cette affirmation, qu'on nous permette de formuler une question apparemment facile : Quelle est l'image que le nom de Notre-Seigneur évoque en vous ? Notez-le, je ne demande pas quelle est l'idée, mais bien quelle est l'image précise, c'est-à-dire la vision concrète que ce nom fait surgir devant les yeux. J'ai posé plus d'une fois pareille question. La réponse la plus fréquente c'est, généralement... une minute de silence et d'embarras. Après quoi, on obtient des réponses variées qui se ramènent aux types suivants :

« L'image de Notre-Seigneur qui m'est la plus familière est celle du Maître qui parcourt les routes de Palestine. Je vois un homme énergique, loyal et bon qui parle « comme jamais homme n'a parlé », qui sème les miracles, qui appelle ses apôtres... »

« Comment je vois le Christ ? Mais comme l'homme des douleurs, brisé par les tortures, cloué à la croix, mourant pour nous... »

« Quand je pense à Jésus, je songe à l'Eucharistie. Je vois en Lui le Dieu caché de nos tabernacles, l'hôte sacré de nos églises... »

« Pour moi, Jésus c'est le Maître tel qu'il apparut jadis à Paray-le-Monial : le cœur ouvert, les bras tendus mendiant notre amour expiatoire... »

« Jésus, C'est le Christ-Roi dont nous rêvons d'instaurer le règne visible dans notre pauvre monde contemporain... »

« Le Christ ? c'est avant tout le Chef du corps mystique qu'est l'Eglise. Il est la Tête de l'organisme dont nous sommes les membres. »

Telles sont les principales réponses courantes. Il va sans dire que toutes ces « visions » sont en elles-mêmes parfaitement légitimes et s'imposent au respect. Mais je voudrais pousser plus avant et poser cette question qui me paraît fondamentale : « Toutes ces « images » du Christ doivent-elles demeurer simplement juxtaposées dans notre conscience religieuse ou ne pourrait-on les ramasser en une synthèse qui réunisse toutes ces richesses éparses ? Autrement dit : n'y a-t-il pas une vision de Notre-Seigneur qui nous permette de saisir d'un seul coup toutes ces vues fragmentaires ? Je cherche une image qui réponde à toute la hauteur, à toute la profondeur, à toute l'étendue du mystère chrétien. Je voudrais une vision unique, totalitaire, qui puisse étreindre à la fois toute la réalité du Christ tel qu'Il fut hier, tel qu'Il est aujourd'hui, tel que je Le connaîtrai éternellement. *Christus heri et hodie Ipse et in sæcula*. L'horizon est-il trop vaste pour s'enfermer en une image unique et plénière ? Nous ne le croyons pas. Il suffit de lever les yeux et de suivre l'invitation de saint Paul : « Si vraiment vous êtes ressuscités avec le Christ, regardez vers le ciel où siège le Christ, à la droite de Dieu. »

Le Christ glorieux, c'est-à-dire, redisons-le, le Christ mort et ressuscité, l'homme qui montre encore les cicatrices de ses blessures, mais qui est désormais devant son Père, victime

acceptée, médiateur couronné, ce Christ-là renferme en Lui toute la plénitude du passé, du présent, de l'avenir.

* * *

Christus heri. Tout le passé est là, avec cette différence cependant que le passé est présent désormais, que le Christ de Judée est devenu véritablement notre réalité d'aujourd'hui. Il fallait, nous a dit Jésus lui-même, souffrir et mourir pour ainsi entrer dans la gloire. Mais la souffrance comme la mort ne furent que des étapes. Désormais nous touchons au terme et à l'accomplissement de tout ce qui a précédé. Pour pénétrer l'âme de Notre-Seigneur, nous ne l'accompagnerons jamais assez, en esprit, sur toutes les routes de sa terre natale; depuis la crèche jusqu'au Calvaire, nous resuivrons, l'Évangile en mains, la trace de ses pas. On ne méditera jamais trop ces trente-trois années de sa vie terrestre, mais si nous voulons les comprendre avec tout leur mystère profond, il faut aller vers le passé, à travers le Christ glorieux actuel qui l'achève et le couronne. En Lui, nous possédons, d'une manière réelle et présente, toutes ces richesses d'hier. Rien ne nous échappe : c'est bien le Christ d'aujourd'hui qui a vécu tout cela, c'est ce même regard qui a scruté la misère humaine, c'est ce même cœur qui a inspiré ces inoubliables paroles et ces miracles de tendresse. Grâce à Lui, je ne dois pas, pour l'invoquer, franchir, en imagination, dix-neuf siècles d'intervalle; je ne porte plus envie à ceux qui Le rencontrèrent aux bords des lacs ou sur les chemins car, par sa résurrection, le Christ est devenu, au sens strict du mot, notre contemporain.

En contemplant le Sauveur triomphant, je vois tout à la fois le sacrifice du Calvaire et sa consommation au Ciel, l'offrande d'ici-bas et la réponse d'En-Haut, le suprême amour du Fils qui s'immole et l'éclatante charité du Père qui l'accueille et le couvre de gloire. Je suis au cœur du drame de la Rédemption, au centre de l'alliance, désormais éternelle, entre Dieu et les hommes, qui se noue en Jésus-Christ.

* * *

Tout le passé est là, disions-nous. Ajoutons : tout le présent aussi.

Quel que soit, en effet, l'aspect actuel du Christ qui nous frappe et nous attire, nous sommes ramenés nécessairement vers le glorieux mystère. Qu'il s'agisse du Christ eucharistique, du Sacré-Cœur, du Christ-Roi, du Chef du corps mystique, si nous voulons l'approcher réellement et de façon vivante, la même vision s'impose à nos regards.

Reprenons, en détail, brièvement, les aspects que nous venons d'énumérer. Le Christ eucharistique. Qui est-il? Comment est-il? On m'excusera de rappeler des évidences et de citer le catéchisme qui nous répond : le Christ présent dans l'Eucharistie, c'est le Christ tel qu'Il est, maintenant, glorieux au ciel. C'est donc le Christ de Pâques, le vainqueur définitif de la souffrance et de la mort. Il s'ensuit que se représenter le Sauveur souffrant encore dans nos tabernacles ou au sacrifice de l'autel, c'est porter atteinte à la gloire immuable du Christ qui ne peut plus subir la douleur. Sans doute, l'Eglise, corps mystique du Sauveur, prolonge-t-elle encore, ici bas, en elle-même, les mystères douloureux, inhérents à la rédemption humaine. Mais le Chef, s'il a souffert autrefois, ne le peut plus à présent. Si nous tentions de pleurer sur lui, comme jadis les femmes de Jérusalem rencontrées sur la route du Golgotha, le Seigneur nous redirait plus impérieusement encore : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vos fautes! »

Le sacrifice eucharistique lui-même, mémorial par excellence de la mort du Sauveur, n'a pas pour but de faire du Christ une

nouvelle victime. Le sacrifice de l'autel est tout entier relatif à l'unique sacrifice offert et accepté, une fois pour toutes, pour le salut des hommes. Dès que le prêtre a prononcé les paroles de la consécration, il répond au commandement du Christ : « Faites ceci en mémoire de moi », en évoquant le souvenir « de la bienheureuse passion, de la résurrection et de l'ascension glorieuse. » Puis, il s'incline profondément au *Supplicium Te rogamus*, demandant que son offrande aille rejoindre « le sublime Autel du ciel » dont le Christ glorieux est l'éternelle et triomphante victime.

Mais à quoi bon insister? Ces vérités — si elles sont parfois estompées — ne sont, en principe, contestées par personne.

Arrêtons-nous donc à l'image suivante : le Sacré-Cœur. Encore une fois, reprenons la question : Qui est-Il? Comment est-Il? Nul doute n'est possible au sujet de la réponse : c'est le Christ glorieux, actuel, contemporain qui, de toute sa tendresse, nous tend les bras et nous ouvre son cœur.

Et le Christ-Roi? N'est-il pas évident aussi que c'est le Christ couronné, investi, par sa résurrection et par son ascension, d'une seigneurie éternelle? C'est ce Christ-là qui règne au fond des âmes baptisées par l'Esprit-Saint qu'Il leur communique par droit de conquête. « Si le Christ n'était pas ressuscité, l'Esprit-Saint, dit saint Jean, ne nous serait pas donné. » C'est Lui encore qui invite ses apôtres à la reconquête d'un monde en proie à un nouveau paganisme.

Et le Christ, Chef du corps mystique? Serait-ce un nouveau Christ, mystérieux et plus vague, dont l'image inconsistante nous échappe? Ou n'est-ce pas plutôt ce même Christ victorieux vers lequel nous devons revenir sans cesse et qui anime de sa vie et de son Esprit les membres de l'Eglise qu'Il s'est indissolublement unie? Si parfois on a peine à comprendre cette doctrine du corps mystique qui est pourtant, aux yeux de saint Paul, l'*a. b. c.* du christianisme, ne serait-ce pas à cause, précisément, d'un manque de synthèse théologique qui nous fait juxtaposer, comme des réalités disparates, le Christ historique et le Christ mystique actuel? La réduction à l'unité que nous venons d'indiquer détruirait radicalement cette impression de malaise, de tiraillement, de dualisme. Elle seule nous permet de saisir les profondeurs de notre foi sans laquelle la piété s'étiole ou sombre dans le sentimentalisme.

* * *

Tout le passé et tout le présent, disions-nous, sont récapitulés dans le Christ de Pâques et de l'Ascension. Tout l'avenir aussi se concentre dans la vision glorieuse et royale.

Le monde moderne a perdu un sentiment autrefois si vif chez les premiers chrétiens : l'impatient désir du retour glorieux du Sauveur. Nous l'attendons, certes, nous aussi, mais cette attente, cette veillée, cet « Avent » ne fait pas partie intégrante de notre vie religieuse habituelle. Nous ne scrutons plus l'horizon à la recherche des signes.

Qui ne connaît l'admirable sermon de Newman intitulé : *Waiting for Christ?* Il faut relire ces pages si l'on veut saisir sur le vif quelle tonalité pareille attente peut donner à nos âmes et quelles ressources d'héroïque amour elle recèle. Un jour nous verrons le Christ, Il viendra. Ce Christ, tel que nous le connaissons, c'est le Christ glorieux, éternel. C'est à Lui que nous ressemblerons : *similes Ei erimus*. C'est Lui dont toute l'Apocalypse est pleine. C'est Lui qui se définit lui-même : « Je suis le vivant : j'ai été mort et voici que je suis vivant pour les siècles des siècles. » Si saint Jean nous a décrit cette gloire finale en un livre aussi mystérieux que débordant de splendeurs, c'est parce que cette vision-là aussi peut être source et vie. *Verba mea spiri-*

tus et vita sunt, disait Jésus. (Mes paroles sont esprit et vie.) Est-il téméraire d'ajouter que cela reste vrai jusqu'à l'Apocalypse inclusivement? Le rôle propre et providentiel de ce livre inspiré ne serait-il pas de nous faire mieux comprendre le caractère provisoire et relatif de tous les actes liturgiques de l'Eglise d'ici-bas? Ne serait-ce pas une invite à élever nos regards et nos cœurs vers l'unique Liturgie, l'unique Prêtre, l'unique Autel, l'unique Victime, vers le seul « Absolu » cultuel qu'est le Christ glorieux du ciel? Ce livre ne nous introduit-il pas, dès à présent, dans la communion vécue de l'Eglise triomphante et n'est-il pas l'éblouissant commentaire de la parole inspirée : « *Conversatio nostra in caelis est* » Notre « conversation » est dans les cieux)?

* * *

Telle est la vision du Christ, habituelle et traditionnelle, dans l'Eglise. Pour qui en douterait encore, il suffit de recueillir, en guise de confirmation, quelques témoignages aussi divers que concordants.

A elle seule, la liturgie en fournit d'innombrables indices. Dans le bréviaire, par exemple, à l'office de Prime, nous voyons l'Eglise, quasi pendant l'année entière, s'adresser au Christ qui siège à la droite de Dieu. « *Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis.* » C'est là sa vision de tous les jours. Au sacrifice de la messe, elle reprend la même invocation dans son *Gloria* et constamment, dans ses prières, elle s'adresse au Père, « *per Christum dominum nostrum* », par le Christ glorifié d'aujourd'hui qui vit et règne.

Par ailleurs, ne suffit-il pas de lire quelques pages des Actes des apôtres pour se convaincre aussitôt que telle est aussi la vision des premiers disciples? Dès son premier contact avec la foule, saint Pierre s'affirme comme le « témoin de la résurrection ». Et ce n'est pas seulement le miracle du matin de Pâques qu'il proclame de la sorte, mais c'est le mystère glorieux permanent qu'il annonce avec une fière et intrépide joie.

Et saint Paul? N'est-ce pas tout le drame de sa vie que cette rencontre sur le chemin de Damas? Nous avons quelque peine, aujourd'hui, à « réaliser » toute cette tragédie de conscience qui fit du disciple de Gamaliel l'apôtre des nations. Apparemment, voilà une vie dont la logique se brise. En réalité, voici l'aboutissement de ses désirs secrets. Saul de Tarse, en pharisien ardent, a scruté les Ecritures; il a cru comprendre que le Messie attendu par son peuple serait un souverain glorieux. Comme tant d'autres, il avait lu, lui aussi, dans Isaïe, le récit anticipé de la passion douloureuse, mais son cœur s'était attaché surtout aux promesses splendides :

« L'Empire a été posé sur ses épaules et on lui donne pour nom : Conseiller admirable, Dieu fort, Père éternel, Prince de la Paix. »

Il attendait, de toute son espérance, un Messie glorieux, et voici qu'on lui annonce Jésus de Nazareth, crucifié. Que vouliez-vous qu'il fit, sinon partir en guerre, avec toute sa fougue loyale, contre Jésus, mais pour le Christ... jusqu'au jour où, aux portes de Damas, il comprit qu'il s'était trompé, sans doute, mais que son rêve profond s'achevait en une réalité plus haute et plus éblouissante encore puisque Jésus et le Christ, la douleur et la gloire, fraternisaient dans l'unité triomphale de cette apparition qui le terrassait par sa beauté?

Est-il étonnant, dès lors, que toute la doctrine de l'Apôtre soit en germe dans cette révélation du Christ glorieux et que celle-ci soit la clef des épîtres comme le montra supérieurement le Père Prat dans sa *Théologie de saint Paul*?

Les Actes de martyrs aussi pourraient fournir des illustrations remarquables. Rappelons seulement ici l'exclamation du premier

martyr chrétien, saint Etienne, qui s'écriait devant ses juges : « Voici que je vois les cieux ouverts et le Fils de Dieu debout à la droite de Dieu. » On voudra bien reconnaître que la vision triomphale n'écarte pas les âmes de la souffrance, mais qu'elle les y dispose, au contraire, en la transfigurant.

A dix-neuf siècles de distance, n'est-il pas émouvant d'entendre le pape Pie XI faire appel, pour soutenir les courages, à la même vision lorsqu'il écrit dans sa récente encyclique sur l'Allemagne : « Que le saint temps du Carême et de Pâques, qui prêche le renoncement intérieur et la pénitence, qui plus que d'ordinaire dirige le regard du chrétien vers la croix, mais aussi vers la gloire du Ressuscité, soit pour tous et pour chacun de vous une occasion joyeusement saluée, ardemment exploitée, de vous emplir le cœur et l'âme de cet esprit d'héroïsme, de patience, de victoire qui rayonne de la croix de Jésus-Christ. »

Après la liturgie, les apôtres, les martyrs, on pourrait en appeler aussi à l'histoire de l'art chrétien pendant tant de siècles. Qu'on se souvienne des arcs de triomphe et des absides de la période byzantine, tels qu'on peut les admirer encore à Ravenne ou dans les basiliques romaines. Le Christ est là, sur un trône de gloire; une main tendue lui offre la couronne; des fleuves d'eau vive jaillissent à ses pieds et des brebis s'y désaltèrent. Ou bien encore, c'est le Christ, *Pantocrator*, environné des vieillards de l'Apocalypse qui se détachent sur un fond d'or étincelant et se prosternent devant « le Seigneur de la gloire ». C'est devant de pareils horizons que nos pères, autrefois, célébraient les saints mystères. Des siècles plus tard encore, lorsque les crucifix devinrent d'un usage courant, la piété chrétienne s'ingénia à les parer de gemmes et d'émaux précieux et à déposer sur le front du Christ la couronne du triomphe. Ils n'ignoraient pas l'abîme d'humiliations que le Crucifié subit sur le gibet sanglant; ils sentaient eux aussi l'ignominie de ses blessures et de ses souffrances, mais leur réalisme était avant tout le réalisme de la foi qui sait voir aussi, par delà les sens, la réalité invisible. Les yeux de la foi leur découvraient non une partie du mystère, mais tout le réel, et leur montraient la victime volontaire qui, malgré la souffrance, s'offrait dans la joie de sentir la rédemption approcher et le ciel s'abaisser vers la terre. A cause de tout cela, leur crucifix glorieux leur était si cher : il était pour eux le nœud de l'alliance éternelle.

Concluons. Peut-être saisira-t-on mieux maintenant à quel point le Christ glorieux d'aujourd'hui est le principe vital, le sacrement substantiel, le tout de la vie de l'Eglise. Il attire tout à Lui comme l'Absolu auquel les choses relatives se réfèrent. En prenant conscience de cette convergence, on sent grandir en soi l'admiration pour la beauté du mystère chrétien, et l'on comprend l'action de grâces qui, à l'autel, s'échappe des lèvres de l'Eglise : « Seigneur, nous vous remercions pour votre immense gloire. »

LÉON SUENENS.
Professeur de philosophie.

VIENT DE PARAITRE

Chez Plon :

Capitaine PAOLO CACCIA DOMINIONI DI SILLAVENGO

Amhara

Ce récit est l'histoire de l'héroïque campagne qui, en quelques mois, amena les Italiens jusqu'aux rives du lac Tzana, source du Nil Bleu, dans le haut pays d'Amhara.

C'est le premier ouvrage, écrit directement en français, qui paraît en France sur la guerre d'Ethiopie et qui sort de la plume et du crayon d'un authentique combattant.

Un volume in-8° avec 60 dessins. Prix : 18 francs.

Problèmes actuels**Lettres d'Amérique**⁽¹⁾

V

Parmi les problèmes politiques qui sont plus ou moins à l'ordre du jour aux Etats-Unis, il y a l'éternelle question juive. J'ai fait de mon mieux pour savoir où elle en était ici, actuellement. J'ai longuement interrogé un Juif, ami de longue date, dont j'apprécie grandement le jugement et l'expérience, j'ai vu aussi l'une ou l'autre de mes relations juives, j'ai revu des amis américains connaissant bien leur pays et qui m'ont tenu au courant du problème depuis quelque quinze ans. J'ai lu pas mal d'articles écrits par des Juifs, de préférence sur des sujets « neutres », et on n'a que l'embarras du choix car le journalisme américain sous toutes ses formes fourmille de Juifs.

Tout d'abord il me faut, en cette matière comme en tout ce qui a trait aux Etats-Unis, faire la réserve que l'étranger de passage, même s'il connaît bien et depuis longtemps l'Amérique et les Américains, reste toujours handicapé, à leur sujet, par le caractère étranger de son milieu. Il en va du problème juif comme des autres, la grande différence en fait de conditions sociales, de doctrine, de caractère collectif des peuples, entre l'Amérique et l'Angleterre — ne favorise que trop les erreurs de jugement. Je ferai toutefois de mon mieux.

Commençons par expliquer les données spéciales de la question juive aux Etats-Unis. On ne peut pas dire qu'elle y soit aiguë, en dehors de l'agglomération urbaine de New-York. Beaucoup d'amis habitant d'autres endroits des Etats-Unis très distants les uns des autres, m'assurent que le problème a une certaine importance dans d'autres grandes villes. Je reste toutefois convaincu que la question se pose à New-York sur une toute autre échelle qu'ailleurs dans le pays. Nul n'ignore que la friction entre les Juifs et leurs hôtes est peu ressentie sauf là où les Juifs sont ou nombreux ou puissants. Or, s'il y a beaucoup de gens à Hollywood pour invectiver les Juifs en privé et s'il y en a beaucoup à Chicago faisant de même pour des raisons tout à fait différentes; si j'ai reçu des lettres très montées contre eux d'autres centres moins importants et si j'ai même reçu une publication américaine consacrée au problème et hostile aux Juifs, encore une fois, je reste convaincu qu'un sentiment vif contre eux n'existe qu'à New-York.

Ceci acquis, il faut se rappeler ensuite que toute discussion de la question juive est influencée, comme tout est influencé ici en Amérique, par ce qui s'imprime à Londres (par ce qui s'imprime et non par ce qui se *dit* à Londres, car ce qui se *dit* à Londres n'a aucun écho ici). Sur le violent mouvement anti-sémite allemand on est assez bien renseigné outre-Atlantique et parce qu'il y a beaucoup de citoyens américains d'origine allemande, et aussi parce que cela fournit des nouvelles sensationnelles, mais surtout parce qu'aux yeux de la masse des Américains il s'agit d'un incompréhensible fanatisme qui les frappe. Mais de la question juive en Pologne — où elle est bien plus réelle qu'en Allemagne; ou de la question juive à Vienne — où elle est très importante, de caractère spécial, très différente de ce qu'elle est à Berlin; ou de la question juive en France et comment elle y est affectée, comme tout en France, par la division

des Français en deux camps opposés : de tout cela l'Amérique n'entend rien ou presque rien. Tout ce qui s'imprime à Londres — livres ou publications — sur n'importe quel sujet, tout cela affecte les Etats-Unis, bien que d'une manière pas très consciente. Voilà pourquoi la longue alliance entre la puissance financière juive et l'expansion commerciale de l'Angleterre, les intermariages entre presque toutes les grandes familles anglaises et les Juifs, le ton général de bienveillance et de sympathie (allant de pair avec un silence discret) de tout ce qui s'imprime en Angleterre sur la question juive, tout cela a une grande influence ici.

Considérons maintenant les éléments de la vie et de la tradition américaines qui touchent directement au problème juif. L'Amérique est un pays où certaines doctrines politiques ont toute la portée de doctrines religieuses fermement crues. Il y a des dogmes. Parmi eux vous trouverez celui du droit d'une majorité à gouverner, celui de l'égalité des hommes, celui — toujours survivant — du progrès. Il y a aussi le dogme de la « tolérance religieuse ». Et s'il y eut, dans le passé, des exceptions à l'action de ce dogme (par exemple dans le cas des Mormons), ils ne furent admis que très à contre-cœur. Les Etats-Unis ont été formés par tant d'éléments, ils ont dû préserver leur unité malgré tant de races et d'opinions héréditaires différentes, indigènes et importées, qu'ils ont été obligés de pratiquer une indifférence théorique ou légale envers quasi toute conviction et tout rite, aussi longtemps que l'ordre ne s'en trouvait pas troublé. Certes il y eut plus d'une explosion de colère, il y eut même des violences contre des choses étrangères à la masse des Américains. Il y eut les *Know-Nothings*, le *Ku Klux Klan* et je ne sais tout quoi. Mais ce ne furent pas là des traits permanents de la vie américaine. Une habitude générale de neutralité envers les différents systèmes religieux est bien un des caractères les plus permanents de la vie ici.

A beaucoup d'Européens il semblera peut-être que cela ne peut rien avoir à faire avec la question juive étant donné que, pour eux, il s'agit non d'un problème religieux mais d'un problème de race. Peu d'Européens hostiles aux Juifs sont hostiles à la religion juive. Mais à la plupart des Américains la question juive apparaît d'abord comme une question religieuse et ils font entrer l'hostilité anti-juive dans la catégorie des haines religieuses. Il faut ajouter que pour la plupart des Juifs — ici en Amérique — il en va de même. Ils vous diront, ces Juifs, que si certains préjugés religieux pouvaient disparaître, tout serait excellent pour eux. Ici, comme partout dans le monde, les Juifs sont étonnés et effarés par l'hostilité qu'ils rencontrent. Ils ne peuvent lui découvrir aucune cause raisonnable et l'attribuent, en conséquence, à ces autres religions — autres que la leur — qu'ils tiennent pour déraisonnables. Beaucoup d'entre eux qui ont subi l'influence contemporaine du scepticisme, et qui considèrent toutes les religions comme déraisonnables, tiennent évidemment toute hostilité anti-juive comme de caractère religieux et donc déraisonnable.

Autre facteur très important dans le problème : le simple fait que l'un des gouvernements absolus de l'ancien monde — le gouvernement de Berlin — est violemment anti-sémite. Cela seul suffit pour faire réagir la masse des Américains en sens opposé. Très peu d'Américains établissent une relation entre le gouvernement absolu de Moscou et la question juive. Très peu remarquent que si les Juifs sont autant derrière le communisme despotique que les anti-sémites sont derrière le militarisme despotique prussien, l'Italie, gouvernement tout aussi absolu et bien plus civilisé que l'un et l'autre, est tout à fait tolérante aux Juifs. L'Italien serait honteux de lui-même s'il agissait de façon aussi barbare que les Allemands envers les Juifs. Cela est contraire à toutes les traditions italiennes et au caractère

(1) Voir la *Revue Catholique* des 12 et 19 mars, et 16 avril.

Il accomplit sa tâche "sans un murmure"

Vous choisirez un Réfrigérateur électrique « H. M. V. » aux lignes ultra-modernes, en raison de ses avantages extraordinaires. Toutes les caractéristiques visant à plus de confort, de facilité et d'économie ont été réunies dans cette nouvelle série. Les réfrigérateurs « H. M. V. » ne gênent aucunement les réceptions radiophoniques. Ils opèrent aussi bien en courant alternatif qu'en continu.

Voyez le Réfrigérateur électrique "H.M.V."

VOYEZ le circulateur silencieux au mécanisme simple, puissant et exempt de vibrations (seulement trois parties mobiles) qui tourne lentement pour créer le froid rapidement et à moins de frais.

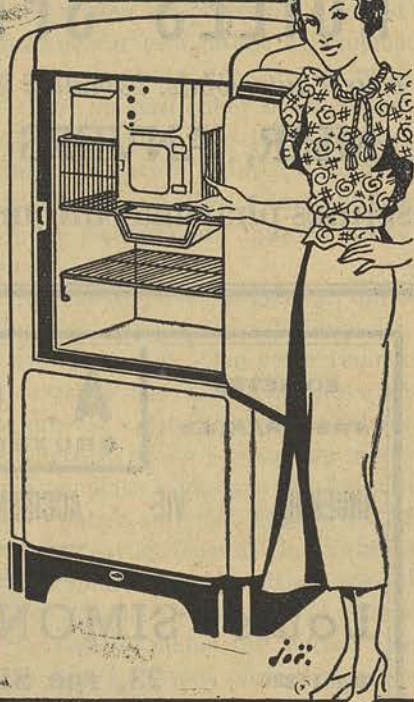
VOYEZ le congélateur étanche qui fournit très rapidement de la glace de même que de la crème ou des boissons glacées et autres friandises. Cette caractéristique exclusive est indispensable à l'obtention d'une congélation ultra-rapide.

VOYEZ le revêtement intégralement en porcelaine, facilitant l'entretien. Voyez l'intérieur baigné de lumière, la poignée facilement actionnée, les étagères ajustables à votre gré et le nouveau compartiment basculant.

VOYEZ la plus grande capacité des Réfrigérateurs « H. M. V. » et comparez avec d'autres appareils de prix égal.

171, Bd M^{co} LEMONNIER
14, GALERIE DU ROI
BRUXELLES

CONSTRUIT SUIVANT LE MEME « STANDARD » ELEVE QUE
LES RECEPTEURS, DISQUES ET GRAMOPHONES « H. M. V. »



ÉDITIONS
TOURNAI



CASTERMAN
PARIS

G. PLATTEAU

LA FEMME

dans LA SOCIÉTÉ

In-douze, 260 pages, 18 francs.

« Etude objective sur la femme de tous les siècles, solidement documentée et agréable. »
(Le Rappel.)

« Vision kaléidoscopique de l'histoire fort intéressante, extraordinairement suggestive. »
(Mgr SCHYRGENS.)

« La documentation historique est présentée avec les couleurs mêmes de la vie. »
(J. CAPPE, La Nation belge.)

« Toute l'évolution de la femme est contée avec une fine et sûre sobriété, un choix heureux de citations et d'anecdotes. L'ouvrage mérite la plus large audience. »
(G. RENCY.)

« Il réalise le miracle d'être complet sans surcharge et érudit sans pédanterie. »
(G. SNEYERS.)

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

269



PLUS
DE FORCE
ET SANTÉ
PAR

STOUT LEOPOLD

C'est une bière Léopold

Donc une bière de Qualité

En fûts et en bouteilles

53, rue Vautier, BRUXELLES

POUR RENDRE VOTRE HABITATION PLUS CONFORTABLE :

LES VOLETS VAN EYCKEN

Devis gratuits sur demande

Bureau : 21, CHAUSSÉE DE LOUVAIN

Téléphone 17.27.16

Ateliers : 30, RUE SCAIQUIN

Vous devez essayer les Huiles Multi-Sol-Gulflube :



- 1 Votre kilométrage augmentera de 20 à 25 %.
- 2 Plus de dépôts grâce à leur haute résistance à l'oxydation.
- 3 Elles produisent peu de calamine : d'où mouvement libre pour les segments et soupapes et pas de dépenses de décalaminage.
- 4 Elles résistent aux plus fortes chaleurs de l'été.
- 5 Vous démarrerez facilement en toutes saisons.
- 6 Les coussinets de votre voiture ne seront pas attaqués.
- 7 Meilleur graissage quelle que soit la marque de votre voiture.
- 8 Film d'huile très résistant.
- 9 Elles conservent une grande fluidité en hiver.
- 10 Elles sont raffinées par solvants sélectifs.
- 11 Nos huiles se vendent en gros et au détail.

VOUS LES ACHÈTEREZ PARTOUT EN BELGIQUE, SOUS LA GARANTIE DU DISQUE ORANGE

S. A. DES HUILES SPIDOLEINE

Toutes les huiles pour l'automobile, l'aviation et l'industrie

24, MEIR, ANVERS

Huiles de vaseline, vaselines pharmaceutiques et industrielles

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Qualité garantie

SOCIÉTÉS
d'ASSURANCES

A. G.
BRUXELLES

Fondées
en 1824 - 1830

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS - RENTES VIAGÈRES

Agence Générale de Liège

Louis SIMON-ROLLAND

Tél. 11220

23, rue Simonon

C. P. 13041

PRÊTS pour construire ou achats — Intérêts : 5 %

même d'une Italie hautement civilisée. La persécution des Juifs dans le Reich (identifié ici en Amérique avec la personnalité de ce pauvre Hitler) a agi très fortement en faveur des Juifs dans la masse de l'opinion américaine.

A cause de tout cela, je pense que les chances en faveur d'un mouvement anti-sémite en Amérique, dans un avenir rapproché, sont très réduites. Politiquement, ces chances paraissent même insignifiantes. Mais socialement, il y a un certain antisémitisme. Il prend la forme de clubs et même de certains hôtels fermés aux Juifs. Il leur rend la vie sociale plus difficile en général qu'en France, ou en Angleterre, ou en Italie où n'importe où dans notre civilisation occidentale en dehors du Reich (si on veut encore compter le Reich comme faisant partie de cette civilisation...). Mais la masse du peuple américain ignore et reste en dehors de ces considérations mondaines.

Reste encore deux domaines intéressants à considérer. D'abord la curieuse puissance négative très forte des Juifs en Amérique observable dans la presse et ailleurs encore. Non pas que les Juifs détiennent beaucoup de journaux, mais les propriétaires des journaux ont la terreur de perdre la publicité juive. Il est comique de noter comment toute allusion à la question juive, même incidemment, est tabou. Un Anglais répondra : « c'est comme chez nous ». Oui, mais pas à ce point-là. Chez nous, en Angleterre, on ne parle pas beaucoup en privé de la question juive. A New-York on en parle avec une grande violence anti-sémite mais rien ne s'imprime.

Impossible de prévoir jusqu'où ira cette peur d'une opposition juive. Elle est encore très forte, car les Juifs se tiennent fermement à cette politique de « silence » que je considère, quant à moi, comme désastreuse pour eux. J'ai connu le cas d'une conférence « très chère », pour laquelle tout avait été préparé, brusquement supprimée parce que le conférencier avait une fois, dans un discours, fait une simple allusion à l'action de Moïse Rosenberg dans l'organisation du mouvement communiste à Barcelone et de son influence sur le gouvernement de Valence. Il était entendu qu'il ne fallait jamais parler de cet honorable « diplomate » et je n'ai, en effet, jamais vu citer son nom dans une publication américaine — ce qui est aussi étrange que si on défendait de mentionner le nom du général Franco.

Il faut se rappeler aussi que les Juifs américains contrôlent complètement le très important moyen de propagande qu'est le cinéma. Et c'est grand dommage, car cela inflige au cinéma une uniformité déplorable. Je ne puis croire que c'est le goût juif qui préside au choix des stars, en particulier des femmes, car en général le goût juif est bien formé. Mais l'organisation des films est aux mains des Juifs. Ici encore la force à l'œuvre agit négativement et non positivement. Les films n'exaltent pas l'influence juive mais tout ce qui ne plaît pas aux Juifs est écarté et c'est là une grande puissance.

D'autre part, la puissance financière juive en général, qui a beaucoup perdu de ce qu'elle était, est encore inférieure ici, aux Etats-Unis, à ce qu'elle est en Europe. Que cette finance internationale dominée dans le passé par l'influence juive ait gardé encore un certain goût juif, est naturel, mais de contrôle réel sur les principaux centres de crédit, il y en a beaucoup moins qu'il n'y en eût et que l'opinion populaire s'imagine encore qu'il y a. Il en va ici comme de bien d'autres activités. Quand le Juif entreprend quelque chose, il réussit par sa ténacité, la clarté de son esprit et, dans une mesure moindre, par le soutien que lui donnent ses frères de race. Mais la Banque américaine, le système américain de crédit, est en ce moment moins juif encore que la Banque et le crédit européens. Les Juifs sont partout dans les grands magasins et ils contrôlent presque autant le théâtre qu'ils contrôlent le cinéma, mais leur traditionnelle maîtrise en finance est exagérée.

En conclusion je dirais, pour autant qu'un étranger puisse juger, qu'il me semble que le sentiment anti-juif, aux Etats-Unis, est en décroissance. Et je pense que les très grands changements qui s'opèreront en Amérique à la suite de la suppression de l'immigration renforcera cette tendance. En ce moment déjà l'accroissement de la population américaine est surtout « indigène ». L'influence de l'immigration est pratiquement imperceptible. On dit que la population des Etats-Unis augmente d'un million par an — un million qui ne doit presque plus rien à l'influx d'outre-mer.

Une chose très importante à noter en rapport avec la question juive à New-York, c'est que *le communisme n'est pas le moins du monde lié dans la mentalité américaine — même pas à New-York — avec les Juifs.*

Les Juifs eux-mêmes ne savent que trop bien à quoi s'en tenir et ils ont très peur qu'on ne les identifie avec le mouvement révolutionnaire, ce qui leur vaudrait certainement de grands ennuis. Mais les non-juifs, qui forment quelque chose comme les trois cinquièmes ou les trois quarts de New-York (le reste étant juif) ignorent en général la collusion, dans le monde entier, de la révolution avec Israël. En Europe, quiconque suit les événements, est plutôt porté à exagérer les relations entre le communisme et les Juifs. Nous savons, par exemple, que le gouvernement russe est surtout un gouvernement de Juifs. Nous trouvons des ambassadeurs juifs dans nos capitales européennes et des noms juifs à la tête de toutes les grandes énergies directrices en Russie soviétique. Mais ici, aux Etats-Unis, l'idée est aussi peu familière qu'elle l'est en Angleterre à ceux qui ne savent rien du Continent. Cette dissociation des Juifs d'avec la révolution ajoute encore à l'improbabilité d'un mouvement anti-sémite aux Etats-Unis.

Le communisme est toujours très impopulaire, je crois, à l'ensemble de l'opinion américaine, même dans les grandes villes, et s'il devait être associé aux Juifs dans l'esprit des masses, une telle association d'idées pourrait être dangereuse. Mais il n'en est pas encore question.

VI

L'autre jour s'est tenu un grand meeting à New-York en faveur des nationaux espagnols et contre les rouges. Meeting catholique ; même, ce qui s'appellerait dans des pays catholiques, meeting « clérical », l'essentiel étant dit par des ecclésiastiques sous la présidence d'un ecclésiastique éminent. Et la chose est naturelle quand on connaît les conditions dans lesquelles le problème est posé devant l'opinion américaine, et il est très caractéristique et très instructif de se rendre compte comment la tragédie espagnole est appréciée ici.

En gros, l'opinion américaine est pour les Rouges. Il faut ajouter aussitôt que l'opinion américaine en général est assez indifférente en la matière. L'Europe devient de plus en plus incompréhensible pour l'Américain moyen avec chaque année qui passe et le mouvement ne fera que se développer dans des proportions dont nous n'avons pas idée en Occident.

Et la chose est inévitable. Non seulement à cause de la distance mais parce que les deux cultures — l'américaine (celle du Nord, tout au moins) et l'europpéenne — développent comme deux natures différentes, deux principes de croissance séparés, deux ensembles de valeurs séparés. Les choses européennes sont donc indifférentes à la plupart des Américains, plus particulièrement aux masses du Centre et de l'Ouest. L'Europe n'est pas seulement un Continent séparé mais presque un Univers séparé. Même la côte orientale, même New-York (en rapports beaucoup plus fréquents et intimes avec l'Europe que les autres villes),

connaissent cette différentiation rapidement croissante entre la société américaine et l'européenne.

Toutefois si le gros de l'opinion est (modérément) pro-rouge, parce qu'elle identifie Valence avec quelque chose qualifiée de « démocratie », une minorité importante est de l'autre côté, et cette minorité est très convaincue.

Elle est surtout composée du corps très nombreux, très organisé et très actif des catholiques. Phénomène sans équivalent en Angleterre. Ici aux Etats-Unis les membres de ce corps déplorent son imprécision de contours, sa pénombre de demi-pratiquants ou de non-pratiquants avec une grande ceinture d'indifférents complets, comprenant ceux qui ont perdu tout contact avec leur religion ancestrale. Mais si vous considérez la chose d'un autre point de vue et si vous comparez le corps catholique en Amérique avec celui de tout autre pays protestant, son homogénéité et sa discipline sont très remarquables, comme aussi son influence sur la société en général. Notre temps aime les statistiques, et on demande souvent quelle est la proportion de catholiques aux Etats-Unis. Les réponses varient. La mieux établie parle d'un cinquième de la population blanche (les noirs sont presque tous protestants). Mais aux Etats-Unis l'influence du catholicisme, je l'ai dit déjà, dépasse de loin son importance numérique. C'est l'influence de quelque chose de positif et de très actif dans un milieu spirituel de plus en plus incertain et vague.

Il y a un autre élément dans le jugement américain sur les affaires européennes qu'il faut *toujours* avoir présent à l'esprit quand on examine les conclusions que tirent les Américains de nos événements européens. J'en ai parlé déjà et il joue un rôle considérable dans la guerre civile espagnole. C'est l'élément de la langue.

Le seul contact important et actif entre les Etats-Unis et l'Europe se fait par la langue anglaise. Langue parlée en Amérique autrement qu'en Angleterre, différence qui ne ferait d'ailleurs que croître rapidement dans un avenir rapproché. Mais la langue imprimée est la même ici et là. De plus, les principales agences d'information européennes rayonnent de l'Angleterre et sont dans des mains anglaises. Quand alors vous pensez combien l'Anglais moyen instruit est ignorant du problème espagnol, vous pouvez imaginer le résultat.

Mais la politique de l'Angleterre n'est pas ignorante : elle veut que toute puissance capable d'agir en Méditerranée soit aussi faible que possible. Les Français ont gentiment obligé les Anglais en s'affaiblissant grâce à leur gouvernement parlementaire purement nominal — antinaturel et avili. Les Italiens, au contraire, deviennent forts, et c'est une de nos grandes anxiétés. Aussi notre but bien défini est-il de réduire cette force autant que possible. L'Angleterre n'a jamais tenu compte de la puissance espagnole en Méditerranée. L'issue de l'actuelle guerre civile pourrait *obliger* l'Angleterre à tenir compte de l'Espagne. L'intérêt de l'Angleterre est donc d'empêcher cela en favorisant une Espagne divisée.

A cause de tout cela, l'opinion américaine incline à considérer la guerre civile espagnole comme beaucoup moins importante qu'elle ne l'est. Quand les volontaires italiens connurent dernièrement, devant Madrid, l'échec que l'on sait, tout le monde en Europe comprit que des complications extérieures pourraient en résulter. Ici ce n'était qu'un incident au milieu d'autres. La plupart des gens étaient heureux que la « démocratie » avait marqué un point, sans se rendre compte des conséquences possibles.

Mais une minorité très petite mais très active porte un vif intérêt à la tragédie espagnole. C'est la petite minorité de ceux qui connaissent bien l'Europe et, surtout, qui connaissent bien son histoire. Ils sont très peu nombreux, mais les Anglais capables de lire le grec classique sont peu nombreux aussi. Et pourtant

ces Anglais-là ont eu, jusqu'à présent, par leur instruction, une grande influence en Angleterre.

Ce tout petit groupe d'Américains pourrait bien exercer une profonde influence demain parce qu'il tient le bâton par le bon bout. Il comprend ce dont il s'agit et l'avenir démontrera donc qu'il fallait l'écouter. Il *sait* que le grand débat posé devant le monde actuel est celui de la révolution sociale, conduite par Moscou, et à laquelle s'oppose surtout le génie d'un Mussolini. Il sait, ce petit groupe, que la bataille est engagée et qu'une crise éclatera — probablement très vite. Il sait aussi que le sort de cette bataille dépend pour beaucoup de la France. Si la France avait un gouvernement national, représentatif de sa race et de ses traditions, l'issue ne ferait aucun doute. Mais la France n'a pas un tel gouvernement. La France va à vau-l'eau. Sans direction. Le navire abandonné pourrait très bien être pris d'assaut. Et alors, si les communistes ont l'occasion de pousser les choses à l'extrême en France, alors la révolution qui travaille l'Europe entrera dans une phase finale intense qui pourrait voir la destruction de la civilisation.

Ici, aux Etats-Unis, une petite minorité instruite comprend ces vérités essentielles et il est certain que cette minorité influencera ses compatriotes dans une mesure sans proportion avec son importance numérique.

Nous autres, écrivains anglais, sommes généralement plutôt grotesques quand il s'agit de l'Amérique. Ou bien nous ne savons rien de ce pays (c'est le cas de la plupart d'entre nous), ou nous le connaissons superficiellement et donc tout à fait fausement. Ajoutez-y que la plupart d'entre nous avons, pour nos livres, en Amérique, un public que nous avons très peur de perdre. Quant à moi, je connais l'Amérique depuis près d'un demi-siècle. Je suis venu ici pour la première fois il y a quarante-six ans. Plus tard, je me suis marié ici. J'y suis revenu bien des fois. J'ai beaucoup parcouru le pays de l'Atlantique au Pacifique. Non seulement j'ai beaucoup d'amis aux Etats-Unis, mais des amis très divers dans tous les milieux. Une branche de ma propre famille à moi était et est Pennsylvanienne. Ma grand-mère l'était et mes cousins. Je crois donc connaître quelque chose de la mentalité américaine et j'ai toujours pensé, non seulement qu'il était intéressant, mais que c'était un devoir de souligner le contraste grandissant entre l'Europe et l'Amérique. Car se méprendre sur ce contraste est dangereux et surtout dangereux pour l'Angleterre.

HILAIRE BELLOC.

Les maladies de la critique française

M. Georges Poupet vient de publier dans la *Revue hebdomadaire* un article consacré aux « maladies du livre français ». Cet article ne manquera pas de susciter, comme on dit en style parlementaire, des mouvements en sens divers. Les protestations, notamment, vont pleuvoir, précisément parce que l'excellent essayiste touche trop juste des points trop sensibles de la vie littéraire. Avoir raison à ce degré, en matière aussi délicate, c'est dangereux. Par exemple, ce que M. Poupet dit des grâces et disgrâces de la critique française dépasse à coup sûr ce qu'on peut tolérer aujourd'hui, en fait de clairvoyance et de sincérité, d'un observateur des mœurs.



100.000 FRANCS EN ARGENT

1.000 PRIX pour les fines bouches

L'amateur de Superchocolat Jacques est comblé. En renvoyant, avant le 15 juin prochain, le plus possible de Bulletins du « Tournoi des 6 Meilleurs Jacques », il pourra gagner une somme rondelette (Premier prix 10.000 frs). Et ses chances augmenteront avec le nombre de ses réponses, pour lequel il n'y a pas de limite fixée.

Ajoutez donc au plaisir de savourer, voire de « découvrir », une gamme de chocolats incomparables, l'espoir de remporter un prix qui sera toujours le bienvenu...

IL EST TEMPS DE DEMANDER A VOTRE FOURNISSEUR LE RÈGLEMENT DU

TOURNOI DES 6 MEILLEURS
JACQUES
SUPERCHOCOLAT

Avant d'acheter
des cigares

adressez-vous à la Maison

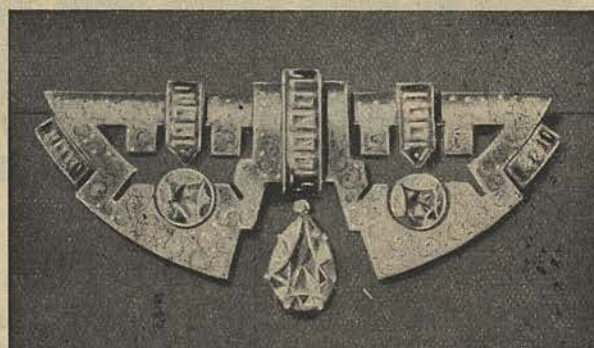
A. ZABIA

24, rue du Musée
Place Royale
Bruxelles

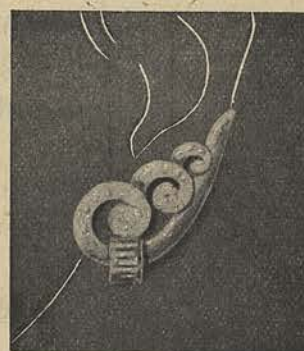
vous y trouverez
des assortiments très réussis en Cigares de la Havane
Cigares de la Jamaïque
Cigares des Iles Canaries
et Cigares du Pays

COUSEMANS

JOAILLIER ET ORFEVRE
DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE



GRAND CLIP — TRANSFORMABLE EN
BROCHE ET EN DEUX PETITS CLIPS



CLIP D'OREILLE

Projets de transformation
de bijoux

25, avenue de la Toison d'Or

L'imprudent collaborateur de la *Revue hebdomadaire* n'ose-t-il pas faire la remarque que les fonctions illustrées jadis par Sainte-Beuve sont exercées de nos jours par des messieurs distingués, indépendants, lucides et tout, mais affligés de ce défaut terrible qu'on appelle l'esprit de camaraderie? Il est de fait que les usages en honneur dans la république des lettres veulent à présent que les jugements littéraires soient une variante de la civilité puérile et honnête, à telles enseignes que dire du mal d'un livre est considéré par l'auteur comme une offense personnelle, un acte de mauvais gré, une abominable perfidie relevant automatiquement de la peine du talion.

A Paris, cet état d'esprit passe toutes les bornes. Tout le monde se connaît; tout le monde se rencontre à tout bout de champ. Comment voulez-vous écrire demain dans le *Figaro* qu'un tel vient de publier le plus mauvais ouvrage de sa carrière, si vous êtes assuré de tomber nez à nez après-demain, chez un éditeur ou dans un salon, avec le confrère que vous alliez étriller, et si vous êtes dans le cas de soumettre la semaine prochaine, à ce même confrère, mué à son tour en critique, un livre de votre main? Il faudrait être un saint pour n'écouter, en cette conjoncture, que la voix du devoir professionnel. Placés devant cette difficulté, la plupart des Aristarques parisiens s'en tirent en disant du bien de tous les « gens connus ». Seuls les inconnus ont droit à la vérité quand elle est désagréable.

* * *

Il arrive tous les jours que l'on lise, sous la signature d'un homme de goût, des appréciations dithyrambiques au sujet d'un écrivain dont on sait parfaitement que cet homme de goût méprise la littérature. Un auteur de talent verra louer indistinctement toutes ses œuvres, même si elles sont aussi monstrueusement inégales que celles de Mauriac ou de Daudet. Quant aux « éreintements », si fréquents jadis, ils se font rarissimes à mesure que les gens de lettres frayent ensemble davantage. Il n'y a plus de bouquins ratés, d'erreurs totales, de romans ou d'essais ni faits ni à faire — excepté dans la catégorie des débutants. L'optimisme est de rigueur dans la critique écrite; la critique parlée, seule, consentant à quelque sévérité. L'explication de cet état de choses réside surtout dans le manque d'autorité des juges littéraires.

On n'en connaît plus guère qui jouissent d'une considération à toute épreuve, et dont les arrêts fassent jurisprudence. Naguère il était difficile de dire, quand Lemaître ou Gourmont vous condamnaient, que Lemaître ou Gourmont n'y connaissaient rien, qu'au surplus on leur revaudrait ça à leur prochain bouquin. Maintenant, on ne pourrait pas citer trois critiques dont les avis soient de conséquence. Tout se discute, même les feuilletons de Jaloux, de Thérive ou de Porché. D'autre part, il n'y a plus, autour du monde des lettres, cette marge d'amateurs éclairés et de gens de goût d'où partent tour à tour les rumeurs admiratives ou réprobatrices qui se sont élevées sur les pas de Maupassant ou de Georges Ohnet.

Il n'y a plus même de snobs : les derniers, dans ce domaine, sont ceux qui ont suivi religieusement, pendant dix ans, les consignes d'Albert Thibaudet. Un moment, le gidisme « nouvelle revue française » a sévi pareillement avec une certaine constance. On ne voyait dans les mains des « personnes averties » que des couvertures blanches à filets rouge et noir. Ce dernier vestige d'opinion publique en matière littéraire a disparu. Maintenant on ne découvre plus que des sentiments individuels. Dès lors l'anarchie du lecteur a entraîné l'anarchie de l'auteur.

* * *

Quand il ne s'agit plus d'obtenir les suffrages des bons juges, mais d'amuser une heure ou deux le maximum de gens, on ne perd plus son temps, vous pensez bien, à consulter cet oracle désaffecté qu'on appelle la conscience professionnelle. On fournit autant que possible la marchandise réclamée par l'acheteur; la loi de l'offre et de la demande a plié sous son joug l'harmonieux Apollon lui-même. Que vient encore faire la critique dans une bagarre qui ne ressortit plus au commerce de l'esprit, mais au commerce tout court? Voit-on des messieurs graves et compétents tenir feuilleton dans les journaux pour mesurer les mérites respectifs des savons X, Y, Z, ou des quinquinas « de grande vente »? Ce qui est bon, dans la littérature comme ailleurs, sera ce qui rapporte de l'argent; mauvais, ce qui en coûte.

Sous ce régime, qui est le nôtre, Stendhal et Baudelaire eussent été mis au rang des cacographes, Paul de Cock et Xavier de Montépin, au rang des génies universels. Il est vrai que, de toute façon, la critique se trompe souvent; au moins une fois sur deux, ce qui montre qu'on ferait aussi bien de tirer les jugements des Brid'oisons littéraires à pile ou face. Si quelque chose distingue, par exemple, les fameux *Lundis*, composés à une époque où les mœurs de la gent de lettres étaient pourtant excellentes, c'est l'opiniâtreté dans l'erreur et le manque de flair, du moins en ce qui regarde les auteurs contemporains. Je me souviens aussi d'un article de Pontmartin sur Balzac, article lu à quinze ans, qui m'a prématurément ouvert de tristes perspectives sur la faillibilité des « bons juges ». Cela n'empêche pas que M. Georges Poupet n'ait cent fois raison, quand il dénonce la décadence de la critique, victime surtout de son inaptitude à la désobligeance. Les autres observations du collaborateur de la *Revue hebdomadaire* ne présentent pas moins d'intérêt; chacune d'elles mériterait d'être pareillement commentée.

Conclusion : cela va mal, mais il vaut mieux, lorsqu'on écrit soi-même, n'y pas penser. Quitte à faire montre, lorsqu'on juge les écrits des autres, de cette féconde impolitesse dont les siècles polis se sont si paisiblement accommodés, justement parce qu'ils ne concevaient pas la courtoisie comme un ensemble de formes. Peut-être l'un des passages de Molière qui sentent le mieux son « vieux temps », sommet de la civilisation occidentale, n'est-il autre que cette scène impayable des *Femmes savantes*, où l'on voit, dans un cadre tout ennobli par les belles manières, se censurer réciproquement avec une violence inouïe les deux écrivains, mués en critiques, qui s'appellent Trissotin et Vadius.

ROBERT POULET.

La théologie en veston

Glans newmaniennes ⁽¹⁾

La liturgie, école du ciel

L'entrée au Ciel exigeant une qualité d'âme peu commune, il s'ensuit qu'il est à notre vie d'élus un terrestre apprentissage. *Videbimus, amabimus, laudabimus...* Ne sera-ce pas là-haut notre office? D'où la nécessité d'apprendre au plus tôt notre « rôle » afin de ne point nous trouver dépaysés à l'excès dans l'assemblée des bienheureux. Et, pour cela, la liturgie comprise comme elle doit l'être se présente comme une incomparable école

(1) Voir la *Revue catholique* des 26 mars, 9 et 16 avril 1937.

tant de louange que de contemplation. Mais combien peu l'envi-sagent ainsi! Combien ne savent y voir que rites puérils et sans portée, restes désuets et surannés. C'est tout juste s'ils n'en nie-raient point l'opportunité. « Quant à ceux qui demandent pour-quoi il est nécessaire de rendre à Dieu le culte rituel, je leur répondrai que la raison la plus claire, c'est qu'ils auront à changer un jour leur manière d'être. Ils ne sont pas destinés à demeurer ici-bas pour toujours. Le fait de se tenir en relation directe avec Dieu maintenant, la prière et les autres pratiques peuvent être nécessaires pour qu'ils rencontrent Dieu ensuite comme il convient. Quant au commerce de Dieu avec eux ou ce que nous appelons la communion sacramentelle, elle peut être nécessaire, d'une manière que nous ne comprenons pas, même pour préparer leur vraie nature à supporter sa vue.

Ayons dès lors cette conception du service religieux : il consiste à *sortir pour rencontrer l'Epoux* qui, si nous ne le voyons pas *dans sa beauté*, nous apparaîtra dans un feu consumant. En plus des autres raisons importantes, le service religieux est une prépa-ration à l'événement redoutable qui aura lieu un jour. Ce que c'est de rencontrer le Christ tout d'un coup, sans préparation, nous pouvons le présumer d'après ce qui arriva autrefois aux apôtres eux-mêmes lorsque sa gloire leur fut soudain manifestée. Saint Pierre dit : « Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je ne suis qu'un pécheur », et saint Jean, « quand il Le vit, tomba à ses pieds comme mort ».

Cela étant, c'est certainement un effet de la miséricorde de Dieu de nous fournir les moyens de nous préparer, et des moyens comme ceux qu'il a mis présentement à notre portée. Quand Moïse descendit de la montagne et que le peuple fut ébloui en voyant son visage, il recouvrit celui-ci d'un voile. Sous le règne de l'Evangile, ce voile est d'autant plus écarté que nous nous acheminons davantage vers l'état où il doit l'être tout à fait. D'une part nous sommes si loin avec Moïse sur la montagne que nous avons une vue de Dieu; d'autre part, nous sommes avec le peuple d'Israël, tellement au-dessous de cette montagne que le Christ ne se manifeste pas lui-même d'une manière visible. Il a jeté un voile sur son visage, et il demeure parmi nous silen-cieusement et secrètement. Quand nous approchons de Lui, nous le connaissons seulement par la foi, et, quand il se manifeste lui-même à nous, c'est sans que nous soyons capables de nous faire une idée réelle de cette manifestation.

De même, quand nous allons à l'église, disons alors : Un jour viendra où je verrai le Christ entouré par ses saints anges. Je serai introduit dans cette compagnie bénie où tout sera pur et brillant. Je viens donc apprendre ici à *supporter la vue de cet Unique Saint et de ses serviteurs, à m'entraîner à cette vision* qui est redoutable avant d'être extatique, et qui réjouit seulement ceux qu'elle n'anéantit pas. Quand on a sur terre à entreprendre quelque chose de grand, on se prépare à l'avance en y pensant souvent, et on appelle cela *exercer son esprit*. On se livre alors à des efforts inaccoutumés. Le courage est une étape nécessaire pour obtenir certains avantages, et ce courage s'acquiert par la constance dans la pensée.

Les enfants sont effrayés et ferment les yeux quand ils ont la vision d'un guerrier puissant ou d'un roi glorieux. Et, quand Daniel vit l'ange, comme saint Jean, *sa beauté se changea en lui en corruption, et il ne garda pas sa force*. Je viens donc à l'église parce que je suis un héritier des Cieux. C'est mon désir et mon espérance d'entrer un jour en possession de mon héritage. Et je viens m'y accoutumer, et je ne le verrai pas encore parce que je ne puis supporter de le voir. Il m'est donné d'y être sans le voir, pour que je puisse apprendre à le voir. Et, par le moyen du psaume et du chant sacré, par la confession et par la louange, *j'apprends mon rôle* (1).

(1) *Parochial sermons*, vol. V, pp. 7 et suiv.

La sublime « aventure »

Ainsi fortifiée par le divin commerce, l'âme se sent entraînée, comme malgré elle, à courir l'« aventure » évangélique. C'est en effet, parmi les aventures, la seule qui mérite vraiment d'être tentée. C'est la sublime, la tragique aventure par excellence, celle même à laquelle Jésus invite son disciple quand il lui demande de « perdre son âme » pour Lui, tout en promettant de la lui rendre dans la vie éternelle. Or que de chrétiens la gardent au contraire jalousement pour eux. Leur vie serait exactement ce qu'elle est, alors même qu'ils n'auraient pas connu l'Evangile. On ne voit pas en tout cas que celui-ci l'ait modifiée essentiellement. « Je crains réellement que la plupart des hommes dits chrétiens, quelque profession de foi qu'ils fassent, quelque chose qu'ils s'imaginent sentir, quelque chaleur, quelque clarté et quelque amour qu'ils puissent revendiquer comme leur appartenant, ne se comporteraient guère autrement qu'ils ne se comportent et ne seraient ni meilleurs ni pires s'ils croyaient que le christianisme est une fable.

Jeunes, ils s'abandonnent à leurs convoitises ou du moins se laissent entraîner par les vanités du siècle. A mesure que la vie monte, ils s'engagent de plus belle dans les affaires ou cherchent tout autre moyen de gagner de l'argent; ils se marient ensuite et s'établissent, et, leur intérêt coïncidant avec leurs devoirs, ils paraissent et croient être gens respectables et reli-gieux. Ils deviennent attachés aux choses telles qu'elles sont; ils commencent à déployer du zèle contre le vice et l'erreur, et se soucient au surplus d'être en paix avec tout le monde. Une telle conduite évidemment, à la considérer en elle-même, n'a rien que de droit et de louable. Ce que je dis simplement, c'est qu'elle n'a pas nécessairement quelque chose à voir avec la religion. Il n'y a rien en elle qui soit, chez ceux en qui on la remarque, une preuve de la présence de principes religieux. Il n'est rien qu'ils ne soient toujours prêts à faire, quand même ils n'auraient rien à y gagner que ce qu'ils y gagnent présentement. Ils peuvent bien en retirer quelque chose maintenant, et satis-faire leurs désirs actuels; ils sont tranquilles et ordonnés, parce que c'est leur intérêt et leur goût d'être ainsi; mais ils n'*aventu-vent* rien, ils ne *risquent*, ils ne *sacrifient*, ils n'*abandonnent* rien sur la foi de la parole du Christ (1). »

Voilà qui, pour Newman, est réhilitoire. Ce christianisme bourgeois n'est, à ses yeux, qu'une indigne parodie. Entre ces esprits froids et raisonnables. « qui ne peuvent même pas com-prendre ce que c'est que d'aimer Dieu par-dessus toute chose » et ceux qui « délibérément, ont risqué tout leur enjeu sur les espérances de la vie future » (2), il y a pour lui tout un abîme, tout l'abîme qui sépare la pratique sans amour de l'Evangile pris au sérieux et vécu en plénitude.

Le « lot de pèlerin »

L'une des sublimes prérogatives du célibat virginal auquel Newman a senti de bonne heure qu'il devait se vouer, n'est-elle pas précisément de lui permettre de s'arracher aux vains soucis de la terre et de s'appliquer sans distraction de regard et sans partage à la contemplation de l'Invisible? C'est là peut-être la « part de choix » du divin héritage qu'il apprécie par-dessus tout. « Cela, nous dit-il, à propos de son goût instinctif pour la vie solitaire, accentua chez moi la séparation d'avec le monde visible (3). » Sa résolution désormais est irrévocable et sans reprise : il veut être à la lettre en ce monde, selon le conseil de l'apôtre saint Pierre, l'« *advena* » et le « *peregrinus* », l'« étranger » et le « pèlerin » (4).

(1) *Parochial sermons*, vol. IV, pp. 301-302.

(2) *Grammar of assent*, trad. de M^{me} G. PARIS, p. 194.

(3) *Apologia*, p. 7.

(4) *I Pet*, II, 11.

Les plus beaux paysages de ce monde eux-mêmes, — et Dieu sait pourtant s'il est disposé à les goûter, — ne l'en sauraient distraire. Je n'en veux pour preuve que les jolis vers composés par lui au cours d'une visite à Dartington, chez les Froude, et où il chante délicatement ses fiançailles avec l'Invisible. Nous, tenons ici à n'en pas douter son véritable fond d'âme :

*Il est ici quelqu'un d'égaré un instant dans les bois de Dartington,
Qui pourrait les aimer, mais qui n'ose le faire.*

Il a fait un vœu : c'est de ne jamais donner son cœur

Au clair ruisseau ou au doux et tranquille bocage.

*Il s'est assigné une humble et pénible tâche : c'est de porter toujours
De chaque endroit, ses yeux facilement charmés, [en avant,
D'errer d'un pas détaché et solitaire*

Sur les prairies heureuses qui en oublient aussitôt l'empreinte,

*Afin de garder toujours son engagement, fier de son lot de pèle-
[rin (1).*

9111

Dieu, soutien de l'Eternité

Cette idée d'Eternité, qui doit être comme la toile de fond de toute vie chrétienne, n'en est pas moins, pour notre pauvre esprit, « la plus formidable idée qui soit au monde », la plus écrasante, la plus déconcertante. Pour arriver à l'accepter telle qu'elle est et à la pénétrer un peu, pour nous y faire en un mot, il n'y a vraiment qu'une ressource : c'est de s'incorporer par tous les moyens à l'infini, car « seul l'Infini peut supporter l'Eternité ». D'où le titre suggestif des notes réunies par Newman en vue d'un sermon prêché à l'Oratoire le 19 août 1860 : *Dieu, soutien de l'Eternité*.

« 1. Introduction. — Nous lisons dans l'Evangile : *Que ferai-je pour posséder (la vie éternelle)?* En parlant ainsi, cet homme, quel que soit d'ailleurs son caractère, pose une question de toute première importance.

» 2. Il suppose que l'âme vivra à jamais.

» 3. Qu'est-ce que l'Eternité? Eh bien! c'est *quelque chose de formidable*. Je ne peux l'appeler bonne en elle-même. Des personnes bonnes et sages l'ont dit, mais pour moi c'est *la plus formidable idée qui soit au monde*.

» Considérez-la. Le temps met tout en pièces; à plus forte raison, l'Eternité. Notre âme ne peut mourir, mais elle peut vieillir de plus en plus. Imaginez cela — toujours plus vieille, toujours plus froide, de sorte que, plus longue la vie, plus grande la misère. En conséquence, quand j'envisage l'Eternité en elle-même, elle m'apparaît comme une sorte de mort vivante pour une créature telle que l'homme, et pas un bien. *Qui peut porter le poids d'années éternelles?*

» 4. Aussi le scribe ne demande pas de *vivre toujours*, mais d'avoir *la vie éternelle*. La vie est quelque chose de plus que de vivre; c'est vivre vigoureusement, être toujours jeune, etc... Beaucoup n'ont pas de jeunesse, comme certaines années n'ont pas de printemps. C'est donc être heureux, et heureux de plus en plus à mesure que le temps s'écoule.

» 5. Puisqu'il en est ainsi, il est clair que *seul l'infini peut supporter l'Eternité*. Les romans nous représentent deux personnes décidées à mourir, à mourir ensemble, et à oublier tout le reste, même Dieu — vaine pensée! *Il nous faut quelque chose de plus que nous-mêmes, quelque chose de plus que la créature*. Il nous faut donc *entrer en société, devenir un avec le Créateur*.

» 6. Dieu, donc, le Tout-Puissant et l'Infini, est le seul soutien de l'Eternité.

» 7. Nous découvrons ainsi le sens de la réponse faite par

Notre-Seigneur au scribe, d'aimer Dieu, car Lui seul est éternel; et, à moins de devenir semblables à Lui, nous serons misérables pendant l'Eternité (1). »

Non quae super terram...

« O mon Dieu, bien qu'il n'y ait personne de plus près de moi : que Vous, il n'en est pas moins vrai que les choses de la terre, que les choses qui, naturellement, me plaisent, auront sûrement pour effet de m'empêcher de vous voir, à moins que votre grâce ne s'interpose. Gardez mes yeux, mes oreilles, mon cœur, d'une si misérable tyrannie. Faites que je ne vous perde jamais de vue, et, tandis que je vous contemple, faites que mon amour pour vous croisse de plus en plus chaque jour (2). »

Dr DENYS GORCE.
Docteur ès lettres.

La Belgique et la Chine⁽³⁾

Les débuts laborieux de Kouang-Siu

L'empereur T'oung-Tché mourut le 12 janvier 1875, après un règne de deux années. Son successeur Kouang-Siu, qui prit officiellement le pouvoir le 26 janvier, se trouva presque immédiatement en difficultés avec l'Angleterre. L'un des meilleurs agents de la légation britannique de Pékin, Auguste Raymond Margary, avait été assassiné dans le Yun-nan, le 21 février 1875 (4). L'incident prenait une particulière gravité du fait que la victime était munie d'un sauf-conduit diplomatique chinois. Londres se montra fort peu accommodant quand il s'agit de liquider cette affaire. Wade, le négociateur, réussit à élargir le champ de la discussion. Dans un mémorandum remis aux Chinois le 11 août 1875, il n'était plus question uniquement de réparations pour la double tragédie Margary et Browne, mais bien des relations de la Chine avec les puissances étrangères et de la protection du commerce. C'était transformer le meurtre d'un sujet britannique en une question d'intérêt général. Par cette manœuvre habile, Wade obtenait un résultat immédiat, celui de s'assurer l'appui de toutes les légations pour « l'aider, si cela était nécessaire, à obtenir le châtement exemplaire des auteurs du guet-apens ».

Nous passons sur les épisodes de ce long conflit qui aboutit à la convention de Tche-fou (13 septembre 1876). H. Cordier présente la convention de Tche-fou comme la troisième étape dans l'histoire des relations de l'Europe avec la Chine pendant les temps modernes (5). C'est dire son importance. En plus des

(1) *Notes de sermons*, trad. FOLGHERA, p. 175.

(2) *Meditations and Devotions*, pp. 450-451.

(3) Sous ce titre paraîtra prochainement (chez Desclée, de Brouwer & C^{ie}) une thèse de doctorat brillamment soutenue à l'Université de Louvain et dont les pages que nous publions aujourd'hui formeront un chapitre.

(4) Margary se portait à la rencontre de la mission du colonel Horace A. Browne, chargé de reconnaître la route de Birmanie en Chine par le Yun-nan. Bien que pourvu lui aussi, de passeports signés par les autorités de Pékin, Browne avait été attaqué sur les confins de l'empire et contraint de rebrousser chemin en grande hâte. Voir sur l'affaire Margary, l'étude intitulée : *Analysis of the Chinese Explanation and Treatment of the Yunnan Outrage*, 12 pages in-folio, petit texte sur deux colonnes, signée par W. F. MAYERS, secrétaire chinois de la Légation britannique de Pékin et datée du 28 mai 1876. Voir aussi les rapports et dépêches de WADE, n° 160-206 dans F. O., 228/562.

(5) Le traité de Nankin (1842), marque la première étape, les traités de Tien-tsin (1858) et les conventions de Pékin (1860) la seconde. H. CORDIER, *ouvr. cit.*, t. II, p. 84.

(1) *Lett. and corres.*, vol. I, p. 214.

réparations exigées pour l'affaire du Yun-nan, elle accorda de nouveaux avantages aux nations étrangères, entre autres l'ouverture des ports de I-tch'ang (Ichang), Ou-hou (Wuhu), Wentecheou (Wenchow) et Pak-hoï.

« L'ouverture d'I-tch'ang, mandait Serruys le 22 septembre, désirée depuis longtemps, marque un grand pas dans la voie du progrès. Les provinces de l'Ouest seront accessibles désormais et l'on prévoit un grand développement du commerce dans ces régions (1). » Puis la faculté reconnue à l'Angleterre et par conséquent aux autres pays qui ont des traités avec la Chine, de nommer des consuls à Tch'ong-k'ing (Chungking) et à Yun-nan fou (2) aura pour effet de « contenir la mauvaise humeur des mandarins » de ces provinces, et de les contraindre à respecter les traités. Enfin, la Chine consentait à envoyer des agents diplomatiques dans les pays étrangers.

Mais au cours des négociations de Tche-fou, Wade prit des initiatives d'une singulière hardiesse. Ainsi des questions qui « appartenaient au domaine commun de la diplomatie étrangère à Pékin », le code d'étiquette, la procédure judiciaire et les taxes intérieures dites « likins (3) », furent débattues et réglées par le seul Wade. Cette façon d'agir déplut, comme bien on pense, aux représentants des puissances. De plus, certaines dispositions adoptées par Wade étaient contraires aux stipulations des autres traités. Les « likins », par exemple, ne cadraient pas avec les articles du traité français de Tien-tsin. D'un autre côté, l'Allemagne, qui « préparait la révision de son traité, n'était nullement disposée à accepter des clauses qu'elle n'avait pas discutées elle-même (4) ». Ces problèmes d'intérêt commun ne reçurent pas de solution immédiate, malgré les instances du prince Koung. Ils demeurèrent en suspens jusqu'en 1879. Des négociations fort épineuses furent engagées à l'automne de cette année-là par le corps diplomatique tout entier au sujet des « likins ». Hubert Serruys, qui gérait alors la légation de Belgique en l'absence du ministre, fut invité personnellement par Wade à prendre part aux pourparlers (5). Notre agent n'était nullement qualifié pour tenir dans ces circonstances un rôle de premier plan. Il s'en garda soigneusement. Sans doute les instructions ministérielles avaient-elles spécifié à ce propos qu'il ne serait point inutile de prendre des garanties pour empêcher, si la chose était possible, le rétablissement sous une autre forme des fameux « likins », dont les diplomates entendaient obtenir la suppression, mais ces mêmes instructions recommandaient à H. Serruys d'être circonspect. Il lui fallait éviter au cours des débats « tout ce qui pourrait éveiller les susceptibilités des représentants de l'un ou l'autre gouvernement (6) ». La réserve imposée en l'occurrence à Serruys n'était que sagesse et prudence. Dans cette affaire déjà si complexe des « likins », il n'appartenait pas au représentant d'un petit Etat de s'écarter de la voie tracée par les ambassadeurs des grandes puissances.

(1) Ed. Serruys au ministre, Shanghai, 22 septembre 1876. *Corr. Pol. Lég. Chine*, I.

(2) Tch'ong-k'ing, centre commercial du Se-tch'ouan, est situé au confluent du Yang-tsé-kiang et du Kia-ling-kiang. Yun-nan fou est la capitale de la province du Yun-nan.

(3) Le « likin » est une taxe perçue sur les marchandises passant soit d'une province à l'autre, soit simplement d'une région à une autre région dans la même province. (*Bulletin de la Société belge d'études coloniales*, 1909, p. 650) Voir également : E. H. PARKER, *China*, 2^e édit., Londres, 1917, p. 245-255; H. M. VINACKE, *A History of the Far East in Modern Times*, New-York, 1927, p. 65.

(4) H. CORDIER, *ouvr. cit.*, t. II, p. 95.

(5) H. Serruys au ministre, Shanghai, 26 juillet 1879. A. E. B., 2705, II. Hubert Serruys, ingénieur civil, arriva en Chine, en qualité de chargé de mission. (Arrêté royal du 8 mars 1877. Dossier personnel de H. Serruys, A. E. B., 1178.) Le 18 avril 1878, il fut chargé d'affaires *ad interim* en l'absence d'Edmond Serruys, rentré en Belgique pour raison de santé. Le 7 décembre 1879, H. Serruys fut nommé consul en Chine avec résidence à Shanghai. Le 16 novembre 1881, il était promu au grade de consul général (A. E. B. 1178).

(6) Le ministre à H. Serruys, 27 novembre 1879. A. E. B., 2705, III.

Dans un autre domaine que celui de l'intrusion des Etats européens dans la politique intérieure de l'empire, Bruxelles s'était montré moins timoré, nous allons le voir. Au début du règne de Kouang-Siu, la question de nos échanges avec la Chine était revenue à l'ordre du jour. Le ministre Aspremont-Lynden saisit alors l'occasion que lui fournit une demande de la législature pour relancer Ed. Serruys. « Je désire voir réunir, écrivait-il, le plus grand nombre d'informations sur le mouvement du commerce, de l'industrie et de la marine en Chine (1) ». Il avait d'autant plus de raisons de talonner notre agent, que le silence de Gérard le frustrait de la documentation abondante qu'il espérait obtenir de ce spécialiste. Les instances du ministre ne furent pas étrangères, ce semble, au dessein qu'Ed. Serruys soumit au département, quelques mois plus tard : le 5 juin 1875, il sollicitait un crédit pour visiter les ports ouverts (2), projet qui fut approuvé en haut lieu (3). L'importance attribuée par Bruxelles à une intention prêtée au gouvernement chinois, celle d'accréditer des représentants à l'étranger, témoigne également du regain de faveur dont jouissait alors dans les sphères officielles notre commerce avec l'Extrême Orient. On voyait, à l'établissement de Légations chinoises à l'étranger, de sérieux avantages pour les Puissances (4). Les Chinois apprendraient à estimer une autre civilisation que la leur, et ce serait la fin de funestes préjugés. De plus, la Chine pouvait-elle s'opposer longtemps encore au « mouvement du progrès » sans s'exposer à de graves dangers? La venue d'un ministre du Fils du Ciel dans notre capitale était considérée comme tout à fait opportune, dès octobre 1875 (5), mais cette affaire ne devait pas aboutir immédiatement (6).

Les premières exploitations minières et l'exclusivisme de Pékin

Le Chang-tong avait été ravagé par une épouvantable famine en 1876. Le Ho-nan et le Chan-si subissaient le même sort l'année suivante. Quelques milliers de taëls furent souscrits par les résidents étrangers pour venir en aide aux populations éprouvées (7). On organisa également des missions de secours, mais leur action fut circonscrite dans une zone assez restreinte, faute de voies de communication rapides et commodes. Les autorités chinoises s'étaient-elles rendu compte que bien des horreurs eussent été évitées si les missions de secours avaient pu disposer de chemins de fer? C'est possible. En tout cas, l'avertissement tragique qui leur était venu des événements demeura sans effet. L'hostilité des gouvernants à l'égard des voies ferrées était irréductible encore en 1876. Wade disposé, paraît-il, en 1875, à appuyer auprès de Li Houng-tchang le projet d'une ligne de chemin de fer élaboré par Fergusson (8), renonce à faire cette demande (9). Le bruit mené autour de la mise en exploitation, par la firme Jardine et Matheson, d'un tronçon ferré de 16 kilomètres reliant Shanghai et Ou-song (Woosung), puis son rachat par les autorités chinoises (Convention du 24 octobre 1876) qui s'empressèrent de le démolir,

(1) Le ministre à Ed. Serruys, 23 février 1875. A. E. B., 2833, III.

(2) Ed. Serruys au ministre, Shanghai, 5 juin 1875. A. E. B., *ibid.*

(3) 3,000 francs furent alloués à Ed. Serruys pour ses frais de voyage. Le ministre à Ed. Serruys, 11 août 1875, A. E. B., 2838, III.

(4) Ed. Serruys au ministre, Kobé, 18 août 1875. A. E. B., *Corr. Pol. Lég.*, Chine, I.

(5) Le ministre à Ed. Serruys, 23 octobre 1875. A. E. B., *Corr. Pol. Lég.*, Chine, I.

(6) Ed. Serruys au ministre, Shanghai, 30 novembre 1876. A. E. B., *Ibid.* (7) Davenport, Trade Report for 1877, daté de Shanghai, 1 octobre 1878, adressé à Fraser. F. O., 228/615.

(8) Fergusson à Lambermont, Tche-fou, 28 décembre 1875. A. E. B., Papiers Lambermont, 2^e série.

(9) Fergusson à Lambermont, Tche-fou, 20 mars 1876, Id., *Ibid.*

étaient des réactions très symptomatiques de la mentalité de l'époque. Les idées xénophobes et rétrogrades triomphaient de nouveau dans les sphères gouvernementales.

Par ailleurs, deux ans plus tard, le gouvernement chinois se départit de son intransigeance dans un autre domaine, en autorisant les exploitations minières. C'est en 1878 que Li Houng-tchang, avec l'aide de Tong King-sing, directeur de la *China Merchants Steam Navigation Company*, lançait l'affaire de Kai-ping. Cette année-là encore, une autre initiative du célèbre vice-roi fit grand bruit. Il avait résolu de fonder, sous les auspices du gouvernement, une compagnie qui obtiendrait le monopole du service des postes dans tout l'empire. H. Serruys regrettait qu'à l'instar de la compagnie de navigation, cette dernière société ait pris également le caractère d'une institution gouvernementale. « On peut présumer, écrivait-il, que la présence des mandarins à la tête de l'entreprise projetée aura pour effet de lui enlever toute confiance. » Il eût été préférable, d'après notre agent, de confier ce nouveau monopole à l'administration des douanes, ou d'instaurer un organisme indépendant, mais qui aurait incorporé de nombreux Européens (1). La Chine ne pouvait, sans doute, se passer de techniciens étrangers dans ses entreprises, mais il n'était point question encore pour les grandes puissances d'obtenir des concessions, ce qui était l'objectif même visé par elles depuis nombre d'années.

A défaut de mieux, les étrangers se contentaient de prêter leurs services aux dirigeants de l'empire. Ils étaient d'ailleurs fort bien rémunérés. Nous connaissons l'opinion de Bruxelles au sujet d'une intervention de nos techniciens dans l'industrie chinoise. Il était donc normal que, revenant à Pékin à l'époque où s'annonçaient d'importantes innovations dans l'exploitation des richesses naturelles de l'empire, Hubert Serruys ait voulu rencontrer Li Houng-tchang (2) et le prince Koung. C'étaient les deux personnages les plus influents de l'heure. Li Houng-tchang interrogea longuement Serruys sur la Belgique et les intérêts qu'elle avait en Chine. Il affirma notamment avoir entendu parler souvent des garanties particulières que présentait son statut de pays neutre. Il alla même jusqu'à réclamer des éclaircissements à ce propos (3). Li Houng-tchang avait-il dès lors des vues spéciales sur une collaboration éventuelle des Belges à l'exécution de ses projets? C'est peu probable. Le haut mandarin avait l'habitude de se documenter pendant les audiences au moyen de multiples questions, et « d'interroger chacun sur son pays ». Il lui arrivait de ponctuer les réponses qu'il provoquait au cours de ces sortes d'enquêtes « de réflexions

souvent justes, quelquefois piquantes (1) ». Bref, il avait l'art de faire parler, mais ne s'engageait pas.

Une entrevue avec le prince Koung revêtait un aspect bien différent. « On sent en lui le grand personnage, l'homme de commandement, mais la conversation ne sort pas des banalités ordinaires (3) », notait Serruys. Pendant son séjour à Pékin, le ministre enregistrait avec bonheur le contre-coup inattendu d'un événement de peu d'importance. L'attention du public chinois avait été reportée sur la personne de Léopold II, et par conséquent sur la Belgique, de la manière suivante. Les journaux avaient reproduit une interview accordée par le Roi au correspondant d'une revue anglaise, interview dans laquelle il était question de la Chine. « La popularité du Roi grandit tous les jours, mandait encore Serruys, de Shanghai, le 18 février 1880. J'entends souvent répéter que c'est le seul souverain qui a visité la Chine, qui connaît ce pays et s'y intéresse (3). »

Il est possible que ce mouvement d'opinion influença Li Houng-tchang car, en mai 1881, il fit de véritables ouvertures au comte Hector de Noidans-Calf (4), le successeur de Serruys, au sujet d'une participation des industries et des techniciens belges aux entreprises chinoises. Plusieurs nouvelles mines allaient être mises en exploitation et l'on envisageait également la construction d'un réseau ferré. Cependant le vice-roi avait pris soin d'ajouter que l'intention du gouvernement était de faire ses chemins de fer lui-même, afin d'éviter l'émigration de capitaux importants (5). Noidans-Calf s'était élevé contre une pareille restriction. Ne pas confier la construction des voies ferrées aux Européens serait, d'après lui, une grosse erreur, puisqu'aucune dépense ne pouvait être plus productive. En effet, il était sûr que des bénéfices considérables auraient tôt fait de rembourser les frais consentis. Li Houng-tchang cependant ne se laissa pas convaincre. Une fois parvenu à Pékin, le ministre belge s'aperçut avec regret que l'attitude décidée de Li Houng-tchang pouvait prêter à illusion. Le vice-roi arborait des opinions d'avant-garde, mais le gouvernement central ne le suivait que de loin (6).

Quant aux richesses minières si abondantes sur tout le territoire de l'empire, Noidans-Calf remarquait justement que leur mise en exploitation était subordonnée à des facteurs qui faisaient encore complètement défaut en Chine : « les capitaux, les moyens de transport et les lumières de l'étranger ». Puis il faudrait compter sur l'appui de Pékin. L'obtiendrait-on? Par sa résistance, le gouvernement central ne retarderait-il pas le développement normal des exploitations minières? Rien ne permettait de supposer, concluait le ministre, « qu'il doive se fonder bientôt des sociétés à capitaux mixtes pour l'exploitation des mines ». Il entrevoyait, mais dans un avenir assurément lointain, les dangers de la concurrence chinoise, si toutefois les Chinois persistaient à vouloir exploiter seuls leurs réserves minières (7).

(1) H. Serruys au ministre, Shanghai, 1 juin 1878. A. E. B., *Corr. Pol. Lég.*, Chine, 1.

(2) Au sujet de Li Houng-tchang, Hubert Serruys écrivait au ministre, de Pékin, le 15 septembre 1879 : « Li Houng-tchang est né dans un village des environs de Nankin. Ses parents étaient de condition modeste. Un de ses frères est gouverneur de province, un autre général. C'est un homme de 60 à 65 ans. Tout, dans son attitude et sa physionomie, respire l'homme de travail et de cabinet. Aux yeux du public lettré, il est doué d'une vaste érudition, d'une intelligence universelle. C'est le Humboldt des Chinois. A Pékin, après des études brillantes, il s'est fait remarquer par le Grand Secrétaire Tseng Kouofan, le père du ministre actuel à Paris. Il doit en grande partie sa fortune politique à la protection de ce grand personnage. Ayant été nommé d'emblée gouverneur du Kiang-sou lors de la révolte des Taïping, à charge pour lui de reprendre sa province, il eut l'adresse de se servir des Européens, en les chargeant de l'organisation des troupes et en leur donnant le commandement. Il put bientôt, grâce à eux, reprendre Nankin, dernier et suprême refuge des révoltés. Depuis, sa fortune n'a fait que grandir. Il continue à se servir des étrangers et de leurs méthodes perfectionnées, parce qu'il comprend leur supériorité. Ce serait une erreur profonde de croire qu'il est l'ami des étrangers, il les déteste au contraire aussi parfaitement que le dernier de ses compatriotes. Il est Grand Secrétaire et membre du Tsoung-li Yamen. Le vice-roi occupe dans l'empire la première place après le prince Koung. » A. E. B., *Corr. Pol. Lég.*, Chine, 1. Pendant vingt ans, Li Houng-tchang intervint dans la conclusion de la plupart des traités que l'Empire négocia avec les Puissances. C'était là une besogne fort honorable sans doute, mais, en Chine plus qu'ailleurs, ingrate et parfois dangereuse.

(3) H. Serruys au ministre, Pékin, 15 septembre 1879. A. E. B., *Corr. Pol. Lég.*, Chine, 1.

(1) H. Serruys au ministre, Pékin, 23 septembre 1879, A. E. B., *Ibid.*

(2) *Id.*, *Ibid.*

(3) H. Serruys à Lambermont, Shanghai, le 18 février 1880. A. E. B., *Papiers Lambermont*, 2^e série.

(4) Le comte Hector de Noidans-Calf était depuis de longues années consul général de Belgique à Alexandrie, lorsqu'il fut promu ministre plénipotentiaire en Chine. Ses relations avec le gouvernement du Khédive avaient toujours été les meilleures qui fussent. Le ministre des Affaires étrangères d'Egypte attribuait cet heureux état de choses aux qualités exceptionnelles de Noidans et notamment à son esprit « aussi élevé que juste et conciliant ». Moustapha Féhmy à M. le comte de Noidans-Calf, Le Caire, 28 mars 1880. Dossier personnel de Noidans, A. E. B., 234.

Parvenu à Shanghai le 29 décembre 1880, Noidans y fit un séjour forcé de trois mois. Il dut attendre la fonte des glaces qui bloquaient le golfe du Tche-li, avant de gagner Pékin. (Noidans-Calf au ministre, Shanghai, 30 décembre 1880, A. E. B., *Ibid.*)

(5) Noidans-Calf au ministre, Pékin, 21 mai 1881, A. E. B., *Ibid.*

(6) Noidans-Calf au ministre, Pékin, 21 mai 1881. Dossier personnel de Noidans-Calf, A. E. B., 234.

(7) Noidans-Calf au ministre, Pékin, 30 mai 1882. A. E. B., 2821, XIII. On trouve joint à cette dépêche un rapport de huit pages sur les « Mines de fer et de charbon en Chine », daté de Tientsin, 6 mai 1882. A. E. B., *Ibid.*

Ce caractère d'exclusivisme bien tranché qui, au grand détriment des étrangers, marquait le début des entreprises minières, était le fond de la politique chinoise tant industrielle que commerciale (1). Ainsi dans les arsenaux, qui concentraient toute l'activité industrielle de la Chine, la tendance très nette avait été, dès le début, de se passer du personnel étranger (2). Cette mentalité n'avait pas disparu. En 1882, par exemple, les directeurs des arsenaux de Fou-tcheou et de Shanghai, Li-Houng-tchang lui-même et d'autres vice-rois passaient des commandes en Europe par l'intermédiaire du ministre de Chine à Berlin, Li Fong-pao. Celui-ci avait un homme de confiance qui l'informait des cours du fer, de l'acier, des machines, etc., sur les principaux marchés. Voilà comment la Chine avait acheté en Allemagne des canonniers, de l'acier fondu et des canons Krupp!...

Ces informations confidentielles, recueillies par Noidans-Calf et transmises à Bruxelles le 8 décembre 1882, n'étaient pas un encouragement pour les promoteurs des relations commerciales avec la Chine. Ainsi donc, malgré tant d'efforts déployés dans les milieux chinois, nous n'avions pas réussi encore à concurrencer effectivement la fabrication allemande. Il importait de faire mieux connaître notre industrie métallurgique et peut-être de l'adapter aux besoins nouveaux que créaient en Chine les premiers essais de modernisation. Le roi Léopold prônait, on s'en souvient, l'exploration du territoire chinois et l'étude systématique de ses débouchés. Des travaux d'approche de ce genre s'imposaient plus que jamais à l'époque qui nous occupe. On conçoit dès lors que l'arrivée d'un envoyé de la Société Cockerill en Extrême-Orient, ait pu être qualifiée en juillet 1882 de particulièrement opportune par H. Serruys (3).

La mission de l'ingénieur R. Verhoustraeten était nettement définie. Son mandat lui ordonnait « d'étudier les ressources de la Chine et du Japon au point de vue métallurgique ». Après avoir résidé pendant un temps à Pékin, Verhoustraeten se rendit à Tien-tsin, où les autorités lui ménagèrent le plus favorable accueil (4). Puis il continua son voyage d'exploration. Il quittait l'Extrême-Orient en mai 1883, non sans avoir fait de bon ouvrage. « Les résultats pratiques de cette mission ne seront peut-être pas immédiatement apparents, mandait le 5 mai 1883, le consul général de Shanghai, mais du moins la Société Cockerill connaît maintenant le terrain et je ne doute pas qu'elle en retire dans l'avenir de nombreux fruits (5). » Serruys voyait juste : les travaux de Verhoustraeten préparèrent ces années d'une collaboration qui devint si fructueuse dans la suite, entre notre grand centre métallurgique et les patrons industriels chinois.

Tong King-Sing à Bruxelles et à Seraing

Le premier en date des événements qui rapprochèrent les dirigeants de l'industrie chinoise du haut personnel de Seraing, fut la visite que fit en Belgique, pendant l'été de 1883, le directeur général de la *China Merchants Steam Navigation Company*, Tong King-sing (6). Ce personnage, devenu le bras droit de Li

Houng-tchang, dont il partageait les idées progressistes et les ambitions, était un homme d'affaires accompli et une intelligence supérieure. Peu avant son départ pour l'étranger, il fit la rencontre de H. Serruys qui ne manqua pas de l'engager à visiter notre grande industrie et le « magnifique port » d'Anvers. Ce conseil avait été donné, d'ailleurs, avec toute la discrétion qu'imposait en pareille matière la susceptibilité ombrageuse des Chinois. Afin d'écartier les dommages qui pourraient résulter d'instances maladroitement faites auprès de Tong King-sing dans le dessein de l'attirer en Belgique, le consul général avait cru devoir mettre Bruxelles en garde contre les méfaits d'un zèle intempestif. Si le gouvernement belge décide d'envoyer une invitation spéciale à l'illustre voyageur, ou si nos industriels désirent le voir, il est souhaitable d'agir avec grande prudence. Le motif de cette réserve est exprimé en un langage un peu trivial, le consul s'en excuse d'ailleurs, c'est que « les Chinois n'aiment pas qu'on coure trop après eux » (1). Au vrai, les recommandations de Serruys n'étaient pas inutiles. Un séjour de Tong King-sing en Belgique présentait, au point de vue de nos relations d'affaires avec l'Empire du Milieu, une importance exceptionnelle. On risquait dès lors, avec la meilleure volonté du monde, de commettre quelques bévues.

Restait à aiguiller la mission chinoise vers Bruxelles, une fois qu'elle serait parvenue en Europe. Nos ministres à La Haye et à Londres, A. d'Anethan et H. Solvyns, reçurent des ordres en conséquence (2).

Lambermont, qui avait mesuré d'emblée l'influence exceptionnelle que pourrait avoir la visite de Tong King-sing en Belgique sur nos relations d'affaires avec l'Empire du Milieu, alertait Sadoine, dès le mois de septembre 1882. « Maintenant il s'agit de se mettre à l'œuvre. A son retour... Tong s'attendra évidemment à trouver le terrain préparé chez vous et ailleurs (3) ». Le secrétaire général était dès lors résolu à faire l'impossible pour attirer en Belgique l'illustre voyageur; c'est pourquoi il demanda à Sadoine d'aller à la rencontre de Tong à Paris, Sadoine y consentit et trouva là un personnage « plein d'affabilité » qui lui annonça son intention de s'arrêter à Bruxelles en se rendant à Amsterdam (4). Tong King-sing était accompagné d'un jeune mulâtre très intelligent et polyglotte, G. A. Butler (5), l'homme de confiance du mandarin, qui semblait remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire.

A Bruxelles, où il arriva pendant la seconde quinzaine du mois d'août (6), Tong King-sing fut reçu, en l'absence du ministre des Affaires étrangères, Frère-Orban, par Lambermont. Le secrétaire général a rédigé une note circonstanciée sur cette entrevue avec le mandarin (7). Les diverses questions qui firent l'objet de l'entretien y sont soigneusement rapportées. Nous en relevons l'essentiel. La Belgique s'impose à l'attention de Tong King-sing à un double point de vue. D'une part, notre pays, très avancé dans toutes les branches de l'industrie, peut fournir à la Chine, aux meilleures conditions de prix et de qualité, tous les produits dont elle a besoin. D'autre part, Pékin n'a rien à craindre d'un pays neutre, qui jamais n'enverra une flotte de guerre en Chine.

(1) Noidans-Calf au ministre, Pékin, 8 décembre 1882. A. E. B., 2821, XIII.

(2) Voir le commentaire qu'Ed. Serruys faisait du contrat intervenu au sujet de l'arsenal de Fou-tcheou. (Ed. Serruys au ministre, 2 mai 1874. A. E. B., 2833, II).

(3) H. Serruys à Lambermont, Shanghai, 4 juillet 1882. A. E. B., 4112, II.

(4) Le ministre à Eugène Sadoine, directeur général de la Société John Cockerill, à Seraing, 6 septembre 1882. E. E. B., *Ibid.* I. Eugène Sadoine fut directeur général de la Société John Cockerill de 1865 à 1886 et administrateur de 1876 à 1886. Voir *Album commémoratif édité pour le 110^e anniversaire de la fondation des usines Cockerill, 1817-1927*, Bruxelles, 1928, pp. 68-71.

(5) H. Serruys au ministre, Shanghai, 5 mai 1893. E. E. B., 2832.

(6) Tong King-sing était aussi directeur général de la *Chinese Engineering and Mining Company* (Mines de Kai-ping), et de la *An-Whuy Iron Steel and Mining Company*. De plus c'était un grand commerçant en thé. (Note rédigée par Lambermont sur la visite de Tong King-sing, datée du 13 septembre 1883, A. E. B., 2832, I.)

(1) H. Serruys au ministre, Shanghai, 27 avril 1882, A. E. B., *Ibid.*

(2) Le ministre à Anethan, 12 mai 1883, A. E. B., 2832, I; le ministre à Solvyns, 23 mai 1883. *Ibid.*

(3) Lambermont à Sadoine, 26 septembre 1882, A. E. B., *Ibid.*

(4) Sadoine à Lambermont, Seraing, 27 juin 1883, A. E. B., *Ibid.*

(5) Noidans-Calf écrivait au sujet de G. A. Butler : « C'est un jeune mulâtre d'une rare intelligence et parlant toutes les langues » (Noidans-Calf au ministre, Pékin, 29 avril 1883, A. E. B., 2832, I). Lambermont dit simplement qu'il sait l'anglais et le français. G. A. Butler était un des agents de la *China Merchants Steam Navigation Company* de Shanghai.

(6) Lambermont écrivait à Verhoustraeten, de l'usine Cockerill, le 22 août 1883 : « Savez-vous que Tong King-sing est à Bruxelles? Etes-vous en rapport avec lui ». A. E. B., 2832, I.

(7) Cette note a été lithographiée. Elle est datée du 13 septembre 1883 et comporte quinze pages in-folio. A. E. B., 2832, I.

Bien plus, la neutralité des ports et du pavillon belges pourra servir utilement, dans certaines circonstances, les intérêts chinois. Abordant de plus près le chapitre des affaires, Lambermont décrit la position d'Anvers, « devenu le premier port du continent » et relié par un réseau ferré magnifique aux pays voisins. Il suggère encore les articles si variés qu'il serait loisible à la Chine de se procurer chez nous. Tong King-sing, de son côté, précise comme suit le but de son voyage. Il ne vient pas faire de la propagande, mais se documenter. C'est un premier point. Il en est un autre. Maintenant que les Chinois ont des capitaux, il s'agit pour eux de se libérer des intermédiaires, courtiers européens, banquiers et maisons de commerce, qui ont absorbé jusque-là la majeure partie des bénéfices du grand commerce extérieur de la Chine. Le vrai moyen de rompre avec le passé, c'est, d'après Tong King-sing, d'établir des lignes de navigation régulières chinoises entre le Céleste-Empire et l'Europe. L'étude de cette question est un des objectifs principaux de son voyage. Après avoir envisagé de relier Shanghai à Londres ou Hambourg, il a renoncé à ce projet à cause de la concurrence que lui feront les services déjà existants entre ces ports-là et l'Extrême-Orient. D'ailleurs, une raison majeure s'oppose à cette combinaison : Tong King-sing, puisqu'il veut supprimer les intermédiaires entre son pays et les autres nations européennes, n'entend pas s'engager avec la Grande-Bretagne, dont la Chine n'a été que trop solidaire dans le passé. Mais la Belgique, pays indépendant, sans visées impérialistes, bien équipé au point de vue industriel et commercial, offre toutes les garanties souhaitées. Le mandarin aimerait donc nouer avec elle des relations directes et régulières « basées uniquement sur le commerce et puisées dans l'initiative privée, étrangère à toute influence officielle. » Tong King-sing ignorait qu'il lui eût été possible de négocier directement ses traités à Anvers comme en Angleterre. Il ne savait pas davantage que jadis les Belges avaient essayé d'établir des lignes maritimes avec l'Extrême-Orient. En homme d'affaires soucieux de ne rien négliger des réalisations pratiques, le mandarin délimite ainsi la question qui devra être débattue, à son retour du Brésil (1), avec les armateurs belges. La ligne sera-t-elle chinoise ou mixte, c'est-à-dire un bateau chinois alternera-t-il avec un bateau belge? Ceci implique évidemment l'étude de la quantité de fret sur laquelle on pourra compter soit à l'aller soit au retour. « Le mode de transport une fois réglé, la question industrielle est en même temps résolue. Il est clair que si une ligne chinoise ou mixte aboutissait en Belgique, les Chinois auraient tout intérêt à faire leurs grandes commandes industrielles dans notre pays, parce que cela alimenterait leur ligne, que leurs rapports seraient faciles, les paiements aisés, etc., et la confiance plus grande. D'ailleurs, la compagnie chinoise aurait à Anvers ses agents et son banquier, de même qu'à Shanghai devrait s'établir une maison belge. »

Lambermont, que ces ouvertures enchantaient, conversa pendant plus d'une heure et demie avec Tong. Lorsque l'entretien toucha à sa fin, il aborda des sujets de moindre importance sans doute, mais qui avaient déjà fait l'objet de plusieurs instructions envoyées par le département à nos agents en Chine. C'était d'abord la question de la venue en Belgique d'étudiants chinois. L'on pourrait aussi appeler des Belges en plus grand nombre en Chine, avait insinué Lambermont. Tong King-sing s'était empressé de répondre qu'il était illusoire de compter sur le gouvernement impérial pour tout cela. « C'est par nous autres, industriels ou commerçants », que de tels projets deviendront des réalités; et il ajouta : « Je tiendrai compte de votre observation. » De fait, il fut fidèle à sa parole. Après son passage à

Seraing, Tong King-sing annonça son intention d'y envoyer cinquante ouvriers chinois et commença par y laisser son domestique. Le secrétaire général revint ensuite sur les avantages que vaudrait à la Chine la présence permanente d'un ministre et de consuls chinois en Belgique. L'expérience a démontré que c'est le moyen classique de promouvoir l'extension des échanges entre deux pays. Le Japon et le Siam l'ont compris bien avant le cabinet de Pékin. Il ne faut pas attendre non plus que celui-ci crée de son propre mouvement une légation ou un consulat en Belgique, avait répliqué le directeur chinois, mais « qu'il naisse en Belgique des affaires, de sérieuses affaires, dans lesquelles la Chine sera intéressée, et des agents diplomatiques seront nommés sur l'heure et sans que vous ayez besoin de le demander. »

Tong King-sing eut l'occasion de vérifier les dires de Lambermont, en allant visiter les usines métallurgiques de Seraing. L'industriel emporta, des quelques heures passées auprès de Sadoine, tout un plan pour l'édification des futurs établissements industriels chinois, comme il nous l'apprend lui-même dans une lettre singulièrement laudative, écrite au lendemain de son départ de Belgique. Il va jusqu'à affirmer que nulle part ailleurs, ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne, il n'a trouvé d'installations aussi complètes qu'à Seraing. En outre, il promet de faire mention des travaux de Sadoine dans son rapport au gouvernement impérial; agir autrement serait, dit-il, commettre une grande injustice (1). De Lisbonne, au moment de s'embarquer pour le Brésil, Tong King-sing faisait écrire de nouveau à Sadoine pour le remercier (2). Un autre message était expédié pendant la traversée. Après avoir, dans cette lettre, donné quelques détails sur les gisements miniers de la vallée du Yang-tsé-kiang, il demandait à son correspondant de lui recommander un homme distingué, qui serait capable de remplir les fonctions d'ingénieur en chef des mines de charbon et des usines métallurgiques dont il avait la haute direction. « Nous aurions besoin d'un homme comme vous », spécifiait-il (3), et ce compliment, on a tout lieu de le croire, n'était point une simple formule de politesse. Tong King-sing, qui avait eu l'intention de revenir en Europe vers la fin de 1883, n'en fit rien. Son retour immédiat en Chine fut motivé probablement par les dissensions toujours plus aiguës, prélude d'une nouvelle guerre, qui opposaient alors la France et la Chine.

On se tromperait assurément en déniait à cette visite de Tong King-sing en Belgique une réelle influence sur nos interventions futures dans l'Empire du Milieu. Nous lui devons en partie les relations durables qui s'établirent entre Seraing et la grosse industrie chinoise quelques années plus tard. Mieux que toutes les dépêches et plus efficacement que les entrevues de nos agents avec les hauts mandarins, elle contribua à faire connaître la Belgique en Chine.

Dans les propositions qu'il fit à Lambermont, Tong King-sing attendait en somme beaucoup de l'initiative des Belges. Il se disait prêt à collaborer, mais nos industriels et nos commerçants auraient dû se montrer moins passifs. Il y avait là une constatation singulièrement pertinente et en même temps un reproche mérité. En effet, le bilan des relations sino-belges depuis 1865 pouvait aligner des essais multiples, mais ils avaient revêtu à peu près tous un caractère officiel, puisqu'ils étaient l'œuvre du roi ou des pouvoirs constitués. Tant d'efforts pour des résultats si minces! Nos commerçants continuaient d'exporter vers la Chine par l'entremise des étrangers. Les produits belges étaient vendus là sous des étiquettes étrangères. Tong King-sing

(1) Tong King-sing à Sadoine, Paris, 16 septembre 1883. A. E. B. 2832, I.,

(2) Butler à Sadoine, Lisbonne, 23 septembre 1883. A. E. B., *Ibid.*

(3) Tong King-sing à Sadoine, à bord du *Sénégal*, passage de l'Equateur, via Pernambouc, 2 octobre 1883. A. E. B., *Ibid.*

(1) Tong King-sing avait décidé d'interrompre son séjour en Europe par un voyage au Brésil.

n'avait-il point déploré cet état de choses en présence de Lambermont (1)? Malgré les fondations successives des postes consulaires à Canton (1843), à Shanghai (1847), à Tche-fou (1874), à Tien-tsin (1875), aucun établissement commercial belge n'avait été encore installé dans l'Empire du Milieu en 1883 (2). Déjà en 1877, Fergusson déplorait amèrement cette carence en ce qui concernait sa circonscription (3). L'année suivante, celui-ci stigmatisait l'étrange inconséquence des fabricants belges qui désirent écouler leurs marchandises en Chine, mais sans vouloir subir aucun des risques inhérents à ce genre d'opération. « Je reçois continuellement des lettres de négociants belges à ce propos », écrivait-il (4). Signalons un fait hautement caractéristique de l'état de nos échanges avec l'Extrême-Orient en 1883.

(1) Notre de Lambermont sur la visite de Tong King-sing, p. 9, A. E. B., 2832, I.

(2) Id., p. 8.

(3) Fergusson au ministre, Tche-fou, 27 avril 1877, A. E. B., 2834, III.

(4) Fergusson à Lambermont, Tche-fou, 27 décembre 1878, A. E. B., 2834, III.

Le comte de Noidans-Calf, secondé par Hubert Serruys, avait mis à l'étude, au début de 1883, la réforme du corps consulaire belge en Extrême-Orient et son augmentation éventuelle. Voici les conclusions de son enquête : « En présence du développement si modéré de notre commerce vers ces régions, il n'y a point nécessité de modifier l'état actuel des choses. Nous n'avons ni Belges ni maisons de commerce dans les ports ouverts... La nomination de consuls de nationalité étrangère ne ferait qu'embarasser la situation présente... Leurs rapports ne porteraient probablement pas les Belges à venir essayer de commercer aussi loin... Notre navigation dans ces mers est nulle également (1). » En 1883 aucun vaisseau n'avait quitté les ports chinois à destination d'Anvers, et depuis 1880, le pavillon belge n'était pas apparu une seule fois dans les mers chinoises (2).

J. FROCHISSE, S. J.

(1) Noidans-Calf au ministre, Pékin, 29 avril 1883, A. E. B., 2832, I.

(2) Rapport de H. Serruys daté du 28 janvier 1884, A. E. B., *Ibid.*

**HOPITAUX, HOSPICES, MAISONS DE RETRAITE,
PENSIONNATS, CONGRÉGATIONS, ETC.**

Partout où il faut **UN BON LIT**

Il faut un **MATELAS**

SIMMONS

MON MATELAS

Quiétude Nuit-Bleue

Bien-Etre

le fameux matelas

le matelas de choix

le matelas d'usage

CONFORT

HYGIÈNE

PRATIQUE

ÉCONOMIE

3 MODÈLES : Mêmes Matières premières
Même Finition
Même Garantie



Société Anonyme Belge SIMMONS

616-618, chaussée de Louvain, BRUXELLES

Tél. 33,14,13

... CARRELAGES ...

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
37.49.29

BRUXELLES

Téléphone
37.49.29

... REVÊTEMENTS ...

Export **X. L.** Double
Helles **X. L.** Bock

Grandes Brasseries d'X.L.

Les Melleures Blères

CARBONES :: RUBANS

POUR MACHINES A ÉCRIRE

STENCILS

CHIFFONNABLES et CIRE



ENCRES

POUR DUPLICATEURS

La plus importante fabrique belge

Téléphones : 26.26.47-26.61.73

Produits "eco" 43, rue J. Delhaize, Bruxelles

Registre du Commerce :
Bruxelles 80.709

Compte Chèques Postaux 160.32
Téléphone : 17.33.75

Fabrique Nationale de
LAMES DE RASOIRS

Société Anonyme

41, rue aux Choux, BRUXELLES

Succursale :

A. B. Svensk Stalindustri

HALMSTAD (Suède)

(ACIERS)

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande

S^{rs} C^o Havrenne frères

Verreries-Gobaloteries—**JUMET**

Pour votre machine à écrire, à calculer ou comptable,
Pour votre duplicateur rotatif ou plano,

Réclamez les Produits **LORA**

**CARBONES
RUBANS**

La marque belge de qualité



**STENCILS
ENCRES**

La marque belge de qualité

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

VOUS DEVEZ POSSÉDER
UN STYLO

GRAFEX

RÉSERVOIR DE SATISFACTION

FABRICATION CONSCIENCIEUSE DIGNE DE L'INDUSTRIE BELGE

GRAND PRIX ANVERS 1930

EXIGEZ-LE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

Pour le Gros: **E^{ts} GRAFEX • 231, Rue Victor Rauter • Bruxelles**

Le Stylo GRAFEX intégralement Belge, exécuté avec une machinerie remarquable et inédite, les meilleures matières et le maximum de soin, n'est pas grevé de frais onéreux de change, douane, multiples intermédiaires et publicité tapageuse. En le choisissant vous bénéficiez de la plus haute qualité pour le plus juste prix et vous réservez au Pays des capitaux et du travail.

E. de MARNEFFE & C^{ie}
LIÈGE, Place St-Lambert, 30
ANVERS, Meir, 101
GAND, rue du Lion, 44

Pour ménages
Prix avantageux
Demandez références
Franco mis en marche toute la Belg'que
Facilité paiem.



La Chemiserie


Anciens Etablissements ELIE FLACHE, s. a.
20, Quai des Moines, GAND—Bureaux : 15, rue Traversière

**Chemises, Cols,
Pyjamas, Robes de chambre**
Tissu **SERVICERTUS** en exclusivité

MANUFACTURES DE
COLS, CHEMISES, PYJAMAS
pour hommes, dames et enfants

LINGERIES DAMES ET FILLETTES
ROBES FILLETTES — COSTUMES GARÇONNETS
L A Y E T T E M O U C H O I R S

Ets L. CLÉMENT



Usines, Bureaux, Comptabilité
340, Chaussée de Gand, 340


Magasins de Vente
23, Rue Philippe-de-Champagne, 23

TÉLÉPHONES : 26.09.85 Administration et Faux-Cols
26.41.48 Comptabilité, Chemises, Lingeries
12.37.35 Magasin rue Philippe-de-Champagne, 23

Adr. Télégr. Lingeries-Bruxelles — Chèques Postaux 2256.39
Registre du Commerce de Bruxelles n° 6130

**AUTOMATIQUE
ÉLECTRIQUE DE BELGIQUE**

— S. A. —
Rue du Verger
ANVERS



Installations téléphoniques de toute capacité. - Appareils de mesure. - Compteurs électriques. - Signalisations routières. - Installations de Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.

Spécialité de Linge de Table

Couvre-lits — Couvertures
Toiles pur fil mixtes et
coton pour draps de lit —
Taies d'oreillers — Ser-
viettes de toilette en tissu
éponge et damassé

Maison Ed. TOUSSAINT
13, rue Philippe-de-Champagne, 13
BRUXELLES

Téléph. 11,61,20

Compte Chèques Postaux : 8931
Reg. Com. Brux. N° 7691-7692

Les enfants
préfèrent être
habillés en
TOBRALCO

Vive Tobralco!



NOUVEAU PRIX :

fr. 19⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm.

Les enfants aiment être vêtus de tissus clairs et frais, jeunes comme eux. Donnez-leur cette satisfaction et habillez-les en Tobralco, le tissu inusable et garanti (*) par TOOTAL. Toute une gamme de jolis coloris et un choix incomparable de dessins.

Sur simple demande (Dépt. R) nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

(*) LA GARANTIE TOOTAL :
Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisière.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.

TOOTAL (Dépt. R) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Charles DELVOYE

1, rue de l'Avenir COURTRAI (Belgique)

TOILES & TISSUS

POUR FAUTEUILS PLIANTS

Spécialité d'Essuie-mains

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
Apprêt & Teinturerie**

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES

Manufacture de Couvertures de Laine

ÉTABLISSEMENTS

Louis van Dooren

Société Anonyme

MOLL (Belgique)

Téléphone : 25.

Spécialités Couvertures Pure Laine et Mixtes Foulées et Lavées
Jacquart et Fantaisies.
Couvertures pour Couvents. — Laines à Matelas.

POUR VOS VIEUX CHIFFONS
vos déchets ou vieux papiers

Adressez-vous aux :

Établissements Desmet Frères

CHIFFONS LAINES ET COTON ESSUYAGE

ZULTE lez-Waereghem

Acheteurs par quantité minimum 1 tonne
AU MEILLEUR PRIX

USINES RÉUNIES
BERGENDRIES

Société Anonyme

LOKEREN

Téléphones : 7 et 332. Compte ch. 2727.10 - 153.55
Adr. télégr. : Bergendries

Filature et tissage de jute. — Toiles d'emballage. — Toiles
pour tentures. — Toile-tailleur. — Sacs tous genres.
Manufacture de Tapis laine, genre Axminster (chenille)

Séb. Polis Verviers

Téléphones : 122.04 - 124.70
Part. : 122.05 - 107.56

Télegr. : SELIS
V Code 1929

Importation directe
des pays d'origine
de laines de toutes
— provenances —

Stock important en toutes qualités

TISSAGE DE COTON
La Coriandre

Société Anonyme

Bureaux et Magasins :

rue de la Coriandre, GAND

Spécialité d'Articles Blancs, Teints et Imprimés
pour toutes Lingerie

Téléphones 103.14 — 129.99 — 184.55

USINES A GAND ET A SLEIDINGE

Ameublement général

LUCIEN LIAGRE

15, rue des Moineaux, Bruxelles

Téléphone : 12.36.49 Compte Chèques : 1972.45
Registre du Commerce Bruxelles : 65897

SOIERIES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT
TAPIS ET CARPETTES EN TOUS GENRES
LINOLÉUM ET COUVRE-PARQUET SYKOLÉUM
EXCLUSIVEMENT EN GROS

MOULINS DE PÉRUWELZ

SOCIÉTÉ ANONYME
PÉRUWELZ

Farines de première qualité
et de grand rendement

PAR WAGON FRANCO GARE

Tél. 66 Péruwelz

MOULINS BRISACK

CHARLEROI

FARINES SUPÉRIEURES

PAR WAGON FRANCO GARE

Téléphone 12.200 (3 lignes)

S. A. Moulins de Gheel, à Gheel
S. A. Moulins Hellemans, à Lierre

0

MÊME direction
MÊME qualité : La meilleure

0

Farines de froment

Farines de seigle



MÉDAILLE D'OR Exposition de Bruxelles 1935
Stand 94 au Pavillon de la Collectivité du Bâtiment.

Vous serez **MIEUX CHAUFFÉ**
plus **FACILEMENT**
et à **MOINDRE FRAIS**

si vous équipez d'une

OTOMATIC

votre installation de

Chauffage Central

Chaudières Otomatic S^{té} A^{me}

RUYSBROECK - Téléphone : Bruxelles 44.35.17

CHOCOLAT MARTOUGIN

Laboratoires **NOVEX**

Société Anonyme

6, rue de la Linière, St-Gilles-BRUXELLES

Téléphone 37.73.47

Parfums **VINERIO**

Ses Eaux de Cologne

Ses Pâtes dentifrices

Maison **RUBBENS Frères**

ZELE

fondée en 1817

GRANDES SPÉCIALITÉS

Genièvre Rubbens, Schiedam Pollen
étiquette bleue

Cognac Liqueurs de table
extra-fines

Tous les Produits sont de qualité irréprochable
PRIX COURANT SUR DEMANDE

CAFÉS

Beyers Frères & Co

Rue de Borgerhout, 32-34, Anvers

Tél. 530.97

Compte-chèques 22253 Reg. de Commerce 18066



Chicorée - Thé - Cacao

IMPORTATION DIRECTE
des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
de Champagnes et de Liqueurs de marques

Em. De Ridder-Laenen & Fils

27, Grand'Place

MALINES

Maison fondée en 1854
Chèques postaux 365.80

Reg. du Com. n° 269
— Téléphone 158 —

Entrepôts particuliers :

Tuileries (Dyle), 10 Longue rue des Bateaux, 61

VIN DE MESSE

CHICORÉES BOSSUT

Successeur **M. CLAEYSSENS**

(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture

Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en **FIXANT QUANTITÉS**

JAMBONS DU PAYS

Henri **ROUFOSSE Fils**

Rue des Champs, 85, Liège

Téléphone 253.96

Compte Ch. Post. 2710.39

Reg. Commerce Liège 10.303

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMUNAUTE



CUISINIÈRES

GAZ
CHARBON
MIXTES
ÉLECTRICITÉ

Usines *Krefft*
S. A.

38, Avenue Rittweger
Haren - Bruxelles
TÉLÉPHONE : 15 76.91

DEMANDEZ
UN **de LAGO**
VOUS BOIREZ UN
PORTO d'origine

Agent général pour la Belgique :

R. TOUSSAINT : 11, rue du Vieux-Marché-aux-Grains, Bruxelles
Téléphone 12.28.27

PORTO - SHERRY - MADÈRE - MALAGA
Bordeaux - Bourgognes - Champagnes - Spiritueux

The Continental
Bodega Company

Demandez notre Prix courant général (gros-détail)

Siège social : **BOULEVARD ÉMILE JACQMAIN, 50, BRUXELLES**
Téléphone 17.53.69 R. C. Bruxelles 8574

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

CUISINIÈRES
KUPPERSBUSCH

AU GAZ, AU CHARBON,
ÉLECTRIQUES ET MIXTES

LES PLUS BELLES
LES PLUS SOLIDES
LES PLUS ÉCONOMIQUES

de la plus petite cuisinière de ménage à l'installation
complète la plus importante pour Instituts, Pen-
sionnats, Couvents, Casernes, etc.

Agents généraux pour la Belgique :

O. MELAERTS & C^o

SALLES D'EXPOSITION :

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

VISITEZ NOTRE STAND

à la Foire Internationale de Bruxelles
à la Collectivité du Gaz, au fond du

Palais latéral gauche

VINS des COTEAUX de l'HARRACH
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

Mon Albert Leroy-Grégoire

Le Balcon, BINCHE

VINS FINS de la Bourgogne, et du Bordelais
Vins pour la Sainte Messe

CHAMPAGNES

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles



LA SANTÉ
par
**LA CULTURE
PHYSIQUE**

L'Appareil à ramer TERRY
L'EXERCISEUR le plus complet

Demandez notice explicative à l'agent général pour la Belgique,
le Congo et le Grand-Duché

H.-J. BOVENS, 59, rue de Ruysbroeck, Bruxelles

EXPOSITION UNIVERSELLE BRUXELLES 1935
Médaille d'Argent — Diplôme d'Honneur

**BRULEUR
AU MAZOUT** **Gazhuile**

SPÉCIALITÉS : Cuisinières : ménagères, restaurants, bateaux (avec distribution eau chaude), Réchauds, Cuves cuivre à bouillir linge, Chaudières tubulaires (pour chauffage central et distribution eau chaude).
(Fonctionnant avec notre brûleur mazout sans force motrice.)

**ÉCONOMIE
PROPRETÉ
FACILITÉ**

Rue Florent Dethier, 84, NAMUR
TÉLÉPHONE 1548

CIGARES & TABACS
J. & J. VAN DEN AUDENAERDE
Maison fondée en 1880

• • •

Fabrique et Bureaux Dépôt

RUE MERTENS, 44 **MARCHÉ ST-JACQUES, 94**
BORGERHOUT **ANVERS**

Téléphone : 502.17 Téléphone : 316.64

Demandez notre Prix courant

**POÊLES
GODIN**

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
Usine à Gulse (AISNE) FRANCE

MAGASIN D'ÉCHANTILLON A AMSTERDAM, 20 22, AMSTEL

*A quoi tient l'efficacité
toute spéciale des poudres*

LA CROIX BLANCHE




Une synergie anti-douleur
fébrifuge - tonique.
Maux de tête et de dents - Douleurs
périodiques - Névralgies - Douleurs
rhumatismales - Grippe.

L'efficacité toute spéciale des Poudres "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable.

Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la somnolence. Cela n'est pas le cas pour les Poudres "LA CROIX BLANCHE" qui comptent aussi parmi leurs ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

Les Poudres "LA CROIX BLANCHE" ont maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à leurs qualités réelles elles ont su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.

le tube de 24 comprimés	: 11 fr.	En vente dans toutes les pharmacies du pays.
la boîte de 8 poudres	: 4 fr.	
" 24 "	: 11 fr.	
" 48 "	: 20 fr.	

C'EST UN PRODUIT BELGE
DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPPENS, A SAINT-NICOLAS-WAES

Fruits Maison de gros Conserves

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55 Registre du commerce O. O. Postaux
Tél. 342.53 N° 1551 1329.87

Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, OITRONS, POMMES, BANANES, PAMPLEMOUSES, RAISINS FRAIS, etc. — TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique

SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes) Adr. tél. LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection
Diascopes. Episcopes, Cinématographes,
Appareils, Films didactiques

Maison H.-E. LONGINI

22, rue d'Arenberg
BRUXELLES

Téléphone : 12.30.40 (3 lignes)



Tous les meubles en acier

Toutes machines de bureau

TOUTES RÉPARATIONS



Apprenez les
langues vivantes

L'Ecole Berlitz

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

451

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 3 72543 — Téléphone 68

Serges, volles, camelots, draps, coton divers,
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munautés religieuses et pour confections.

"PATRIA"

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.
- Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
- Vaste HALL avec buffet**
400 mètres carrés.
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).
- Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

PENSIONNATS, INSTITUTS, ÉCOLES...

Un bouclier pour la santé de vos élèves



DE
L'HYGIÈNE
100 %

En cirant vos parquets, — meubles, — bancs, — etc... avec
BAOOIR, qui cire merveilleusement et désinfecte radicalement
(prix spéciaux pour pensionnats).

BAOO, incorporé dans vos peintures les rend antiseptiques et micro-
bicides de façon permanente, moyennant une dépense né-
gligeable. (Procès-verbal du Laboratoire de Bactériologie
de l'Université de Louvain, 28 nov. 1935.)

Pour renseignements : Société Anonyme Belge BAOO
(Les Bactériolides colloïdaux), 24, r. du Chalet, La Louvière. t. 1695

RAFFINERIE TIRLEMONTTOISE

Tirlemont

EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ
EN BOITES DE 4 KILO

**200,000,000 de francs de dégâts
par an en
Belgique par les RATS!**



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Raxon
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-
tages incontestables no-
tamment :

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % !
3. Conservation illimitée.

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes
SOC. AN. DES

Établissements AEROXON

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 807



Elixir de Spa

LIQUEUR TONIQUE ET DIGESTIVE
CRÉÉE EN 1858 PAR

SCHALPIN, PIERREY & C^{IE}

FOURNISSEURS DE LA COUR DE BELGIQUE

AUTRES LIQUEURS FINES DISTILLÉES : Curaçao, Cherry-Brandy,
Triple Sec, Extra-Sec, Anisette, Kummel, etc

SPIRITUEUX D'ORIGINE : Kirsch, Rhum, Cognac

EXCLUSIVITÉS : Genièvres "Sky" et "Picvert" - Schiedam "Jek"

OSTENDE- DOUVRES

La meilleure route vers l'Angleterre

EN ÉTÉ, EXCURSIONS D'UN JOUR A DES PRIX RÉDUITS

Un voyage à bord du nouveau motorship : Prince Baudouin •
vous émerveillera.